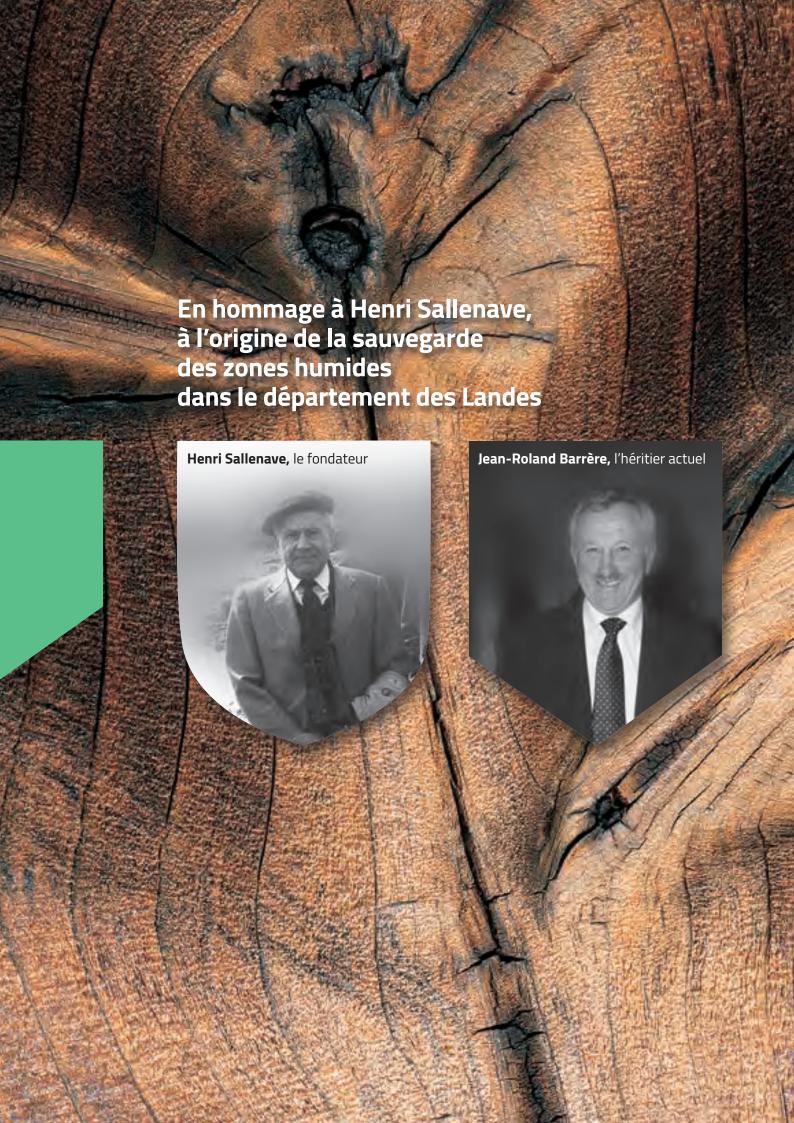
HIVERNAGE DES OISEAUX D'EAU DANS LE DÉPARTEMENT **DES LANDES**







Il est souvent passionnant de regarder les relations entre le territoire et les hommes et de se rendre compte assez rapidement que, si les hommes ont tendance à façonner ce territoire, ils s'y adaptent et s'y attachent. Les livres d'histoire décrivent les Landes comme un vaste marais insalubre, infesté de moustiques et peu propice à l'agriculture. Pourtant, l'Empereur Napoléon I força le destin des Landes en donnant à cette terre une vocation forestière, se servant de l'eau présente pour y développer ce qui deviendra le plus important massif résineux d'Europe Occidentale. Le paysage en sera à jamais marqué. Malgré tout, l'avènement de la sylviculture n'effacera jamais la particularité landaise, faite de marais, lagunes, Barthes et canaux. Ce subtil mélange d'écosystèmes et de biotopes abrite une biodiversité exceptionnelle que les Landais ont judicieusement exploitée jusqu'à nos jours. L'autre personnage ayant bénéficié de cette richesse est, bien entendu, le chasseur. Ingénieux de nature, il a inventé mille artifices pour déjouer la vigilance des canards, bécasses et bécassines qui lui procuraient un apport de protéines non négligeable jusqu'à il n'y a pas si longtemps. Le chasseur et les landes, c'est une longue histoire d'amour, empreinte de respect et de passions, dont la société contemporaine peut bénéficier encore aujourd'hui des réalisations de ces bougres épris de liberté.

Hivernage des oiseaux d'eau dans le département des Landes, 25 années de suivi (1986 - 2011) est le second volet retraçant l'action des chasseurs landais, le premier étant Conservation des zones humides Landaises - 35 ans d'action des chasseurs. Cette fois-ci, La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes (FDC40) a voulu attirer le regard du lecteur sous l'angle véritablement technique et scientifique avec 152 pages d'analyses de fréquentation du département espèce par espèce, site par site. Au-delà de l'ouvrage, un fait : l'action entreprise pour la sauvegarde des zones humides

dans le département des Landes a bénéficié à plusieurs cortèges d'espèces dont les oiseaux d'eau. Ce document révèle à quel point les oiseaux d'eau savent tirer profit des sites mis à leur disposition. Une fierté : le réseau de sites gérés accueille plus d'oiseaux aujourd'hui qu'il y a 25 ans! On ne rend jamais assez ce qui est à César, mais sans l'énergie stimulante et déterminée d'Henri Sallenave, il n'est pas certain que ce second volet ait été édité. La Fédération, par cette série de publications, souhaite faire toucher du doigt à quel point un territoire et les richesses qui y sont associées ne peuvent se préserver que si des hommes sont conscients de l'intérêt qu'ils ont à les protéger. C'est peut-être une partie de la définition du mot éducation, où des générations de chasseurs s'éreintent à vouloir transmettre un héritage qu'ils considèrent noble et vertueux. En tant que successeur d'Henri Sallenave, je ne peux que rendre hommage au travail accompli jusqu'à aujourd'hui en remerciant chaleureusement les institutions nous ayant accompagné jusqu'ici tels le Conseil Général des Landes, Le Conseil Régional d'Aquitaine, Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, mais aussi les associations de chasseurs de gibier d'eau, et les chasseurs euxmêmes sans qui ce patrimoine serait peut être menacé aujourd'hui. Ce document est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des professionnels investis quotidiennement pour faire de la protection de la biodiversité, une mission évidente et remplie d'une fédération de chasseurs.

Adishatz

Jean-Roland BARRÈRE, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes





CHAPITRE I : L'ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES	006
Présentation de l'étude	007
25 années de suivi, plus de 1,6 millions d'oiseaux et 91 espèces	
L'analyse globale des données	
Évolution mensuelle	
Les différentes familles	017
CHAPITRE II : LES ESPACES	020
LES BARTHES DE L'ADOUR	023
■ 1. Le marais d'Orx ————————————————————————————————————	024
2. La barthe de Lesgau à Saint-Martin-de-Seignanx	028
3. La barthe de la Plaine à Pontonx-sur-l'Adour	032
4. La barthe de Pouy à Saint-Vincent-de-Paul	036
5. La barthe de Saint-Étienne-d'Orthe	039
LA ZONE AGRICOLE	
■ 1. La retenue collinaire de Cazères/Lussagnet	043
2. La retenue collinaire de Miramont-Sensacq	046
3. La retenue collinaire de Benquet	
4. La retenue collinaire de Duhort-Bachen	
■ 5. Les gravières de l'Adour	
6. La retenue collinaire de Lagrange et Créon-d'Armagnac	
7. La retenue collinaire du Brousseau à Aire-sur-l'Adour	
8. L'étang de Gaube à Perquie	068
9. La retenue collinaire de Labastide-d'Armagnac	
10. La retenue collinaire de Bretagne-Bascons	
11. L'étang de Loubens à Hontanx	
■ 12. La lagune de Pernaute à Créon-d'Armagnac	080
LA HAUTE-LANDE	
■ 1. La réserve nationale d'Arjuzanx	
■ 2. La lagune de Latapy à Vert et Labrit	
■ 3. Le marais de l'Anguille à Luglon et Garein	 091
4. La lagune de la Roustouse à Losse	094
LA ZONE LITTORALE	
■ 1. La réserve du Coût de Mountagne à Léon	098
■ 2. Les étangs et marais du Born	102
3. Le marais d'Uza	
4. Le marais du Mahourat à Saint-Julien-en-Born	 108



SOMMAIRE

CHAPITRE III : LES ESPÈCES	112
LES GRANDS ÉCHASSIERS	11/
■ La Grue cendrée	113
■ Le Héron cendré	118
■ Le Héron garde-bœufs	
■ L'Aigrette garzette	
■ La Grande Aigrette	121
■ La Spatule blanche	122
LES ANATIDÉS	
■ La Sarcelle d'hiver ————————————————————————————————————	
■ Le Canard colvert	
■ Le Canard souchet	
■ L'Oie cendrée	
■ Le Canard siffleur	
■ Le Fuligule milouin ————————————————————————————————————	13 [·]
■ Le Canard chipeau	132
■ Le Canard pilet	13:
LES LIMICOLES	
■ Le Vanneau huppé	
■ Le Courlis cendré	
■ La Bécassine des marais	139
LES RAPACES	
■ Le Busard des roseaux	143
LES REPRÉSENTANTS DES AUTRES FAMILLES	14/
■ La Foulque macroule	
■ Le Grand cormoran	
■ Le Grèbe huppé	149

150





PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, en association avec d'autres partenaires, réalise des comptages « Oiseaux d'eau » depuis l'hiver 1986-1987. Les données récoltées servent ensuite à alimenter la base de données de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Entre autres, les informations landaises seraient susceptibles d'être comparées à l'ensemble des données européennes, centralisées par Wetlands International (anciennement BIROE). Cet organisme, basé à Wageningen en Hollande, synthétise l'ensemble des comptages effectués à la mi-janvier dans tous les pays européens participants.

Les comptages réalisés par la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes ne se résument pas au seul suivi des effectifs hivernants à la mi-janvier, mais englobent des suivis effectués de novembre à mars, soit 5 mois de suivi annuel (4 sorties annuelles en moyenne par site autour du 15 de chaque mois). Les données ainsi recueillies depuis 25 ans permettent de décrire précisément l'hivernage des oiseaux d'eau et son évolution au cours du temps, en liaison avec son programme départemental de gestion conservatoire des zones humides.

Les zones humides suivies sont réparties au sein des 4 grandes entités biogéographiques qui caractérisent le département des Landes (Figure 1), à savoir :

- Les Barthes de l'Adour et du Luy,
- La Zone Agricole,
- La Haute-Lande,
- Le Littoral.

La méthode de collecte des données a consisté à choisir un ou plusieurs points d'observation (lié à la superficie de la zone à couvrir) en fonction de sa position permettant de voir une surface maximale et de ne pas déranger les oiseaux. Le recours à des jumelles et une longue-vue est indispensable. Le nombre de personnes mobilisées lors de chaque opération est de l'ordre de 2 douzaines de personnes :

- 8 techniciens et 2 stagiaires de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes,
- 6 à 8 agents des réserves (Marais d'Orx, Courant d'Huchet à Léon et Réserve d'Arjuzanx),
- 4 agents de l' Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- 2 à 4 bénévoles de l'Association Landaise des Chasseurs de Gibier d'Eau et de l'Association des Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born.

Pour des raisons liées aux conditions météorologiques ou de disponibilité des personnels, ce suivi n'est pas forcément réalisé tous les mois sur l'ensemble des sites. Cet élément sera donc pris en compte dans les analyses. En revanche, de manière ponctuelle, des comptages exceptionnels sont réalisés lors de vagues de froid durant lesquelles un nombre beaucoup plus important d'oiseaux viennent trouver refuge dans les zones humides landaises.





La Haute-Lande 4 Carrière de Saint-Martin-d'Oney 12 Étangs de Mano 18 Lagune de la Roustouse 19 Lagune de Latapy 20 Lagune d'Estigarde 21 Le Marais du Gaouchey Le Marais du Plata 10 Marais de la Leyre 32 24 Marais de l'Anguille 30 25 Marais de Parias 6 31 28 Marais du Piat 22 • 36 Réserve nationale d'Arjuzanx 23 25 21 24 26 19 18 28 36 29 20 35 42 _2 16 •3 46 33 27 a Zone Agricole Étang de Gaube Étang de Lamarque Le Littoral Étang de Loubens 5 Étang de Bias 13 Grand Etang de Hontanx 6 Étang de Biscarrosse/Parentis/Gastes 14 Gravières de Cazères/Duhort/Renung 10 Étang de Sanguinet 15 Gravières de Bordères/Cazères/Renung 11 Étang des Forges de Pontenx 16 Gravières de Montgaillard/Saint-Sever 26 Marais du Mahourat 17 Lagune de Créon-d'Armagnac 29 Marais d'Uza 37 Retenue du Brousseau 30 Petit étang de Biscarrosse 38 Retenue collinaire de Benquet 31 Port de Navarrosse 39 Retenue collinaire de Cazères/Lussagnet 32 Port d'Ispe 40 Retenue collinaire de Lagrange 35 Réserve du Coût de Mountagne 41 Retenue collinaire de Renung 42 Retenue d'Arthez-d'Armagnac Les Barthes de l'Adour 43 Retenue de Bourdalat/Montquilhem 44 Retenue de Bretagne/Bascons Barthe de la Plaine 45 Retenue de Duhort-Bachen Barthe de Pouy 46 Retenue de Hagetmau/Monségur 3 Barthes de Rivière/Saubusse/Orist 47 Retenue de Labastide-d'Armagnac/Mauléon 27 Marais d'Orx 48 Retenue de Maurrin 33 Réserve de Saint-Étienne-d'Orthe 49 Retenue de Miramont-Sensacq 34 Barthe de Lesgau 50 Retenue de Parlebosq/Escalans

Figure 1. Localisation des zones humides landaises suivies en hiver













PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE



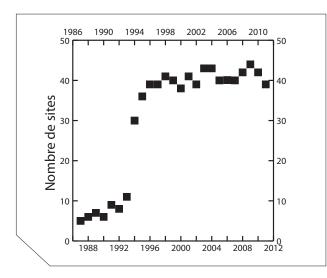
Pâturage extensif de Poneys landais sur le marais de Mahourat



Variété d'oiseaux d'eau

Les comptages effectués autour du 15 de chaque mois ont été privilégiés car ils sont susceptibles d'être comparés aux données nationales et internationales. Les autres comptages, réalisés soit en toute fin de mois soit en tout début, n'ont donc pas été considérés ici.

Enfin, l'effort d'échantillonnage (le nombre de sites suivis) n'est pas resté constant au fil des années, ni au cours des différents mois (Figure 2).



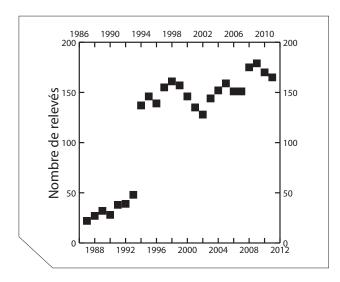


Figure 2. À gauche, évolution temporelle du nombre de sites ayant fait l'objet de recensements avifaunistiques entre l'hiver 1986/1987 et l'hiver 2010/2011. À droite, évolution du nombre de sorties sur le terrain effectuées aux mêmes périodes

Le nombre de milieux humides prospectés a fortement augmenté en 1993-1994, passant de moins d'une dizaine à une trentaine, voire plus de 35 au cours des toutes dernières années. Au total, des comptages ont été réalisés sur 49 sites différents. La moyenne sur les 18 dernières années est de 40 sites suivis par hiver, celle de relevés effectués de l'ordre de 153. Parallèlement, le nombre d'hivernants recensés a, en moyenne, augmenté lui aussi (Figure 3). Il est à noter que le nombre d'individus pris en compte a augmenté plus fortement que le nombre de sites suivis. Depuis 2004, ce sont plus de 100 000 oiseaux qui sont présents sur les sites landais. Lors de l'hiver 2010/2011, le score maximal a été dépassé avec 184 904 oiseaux d'eau présents sur les 39 zones humides prises en considération cet hiver-là.

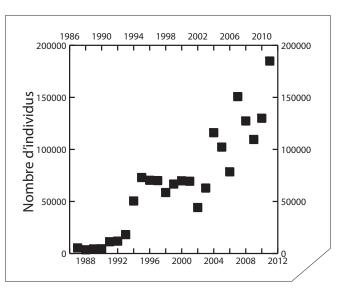


Figure 3. Évolution annuelle du nombre total d'oiseaux recensés entre l'hiver 1986/1987 et l'hiver 2010/2011

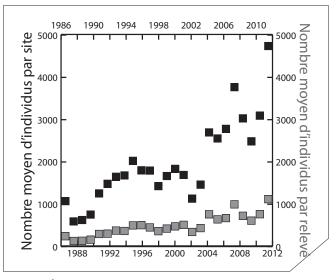


Figure 4. Évolution des nombres moyens d'oiseaux d'eau par site (en noir) et par relevé (en gris)



Vol d'anatidés

Dans le détail, l'évolution mensuelle apporte des informations complémentaires (Figure 5).

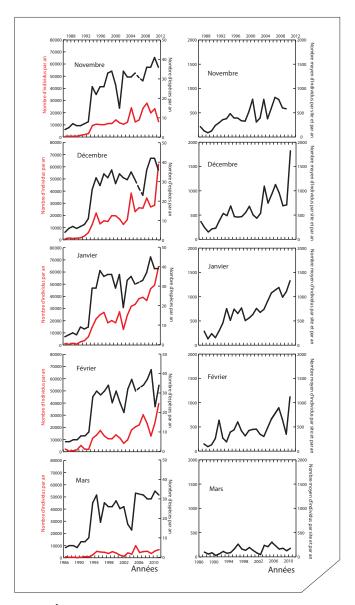


Figure 5. À gauche, évolution temporelle, par mois, du nombre d'oiseaux (en rouge) et d'espèces (en noir) ayant fait l'objet de recensements avifaunistiques entre l'hiver 1986/1987 et l'hiver 2010/2011. À droite, évolution temporelle du nombre moyen d'oiseaux inventoriés par an et par site

De même, le nombre moyen par site et par relevé de spécimens recensés tous les ans augmente régulièrement (Figure 4). De moins de 150 oiseaux par site et par an à la fin des années 80, les comptages de 2011 ont pris en compte 4741 individus, soit approximativement 1120 oiseaux par sortie de terrain.















PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Les mois qui connaissent l'augmentation la plus conséquente du nombre d'oiseaux recensés total et pondéré (par an et par site) sont les mois de décembre et de janvier.

En parallèle, le nombre d'espèces recensées suit la même tendance évolutive (Figure 6).

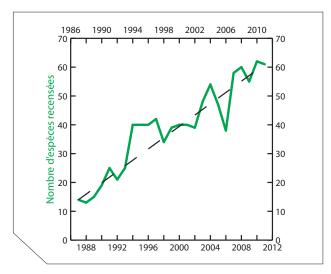


Figure 6. Évolution du nombre d'espèces d'oiseaux recensées par année. La tendance linéaire est indiquée

D'une quinzaine d'espèces dans les années 80, ce sont donc, en moyenne, une soixantaine d'espèces qui sont désormais dénombrées chaque année sur l'ensemble des zones humides landaises. En règle générale, et fort logiquement, ce sont les sites qui accueillent le plus grand nombre d'oiseaux qui présentent également la plus grande richesse en nombre d'espèces (Figure 7). Nombre de publications scientifiques ont déjà mis en avant ce constat. Le site d'Arjuzanx, qui connaît une affluence importante en nombre d'individus, due à la présence de la grue cendrée, fait figure d'exception.



Troupeau de vaches marines sur la lagune de Latapy



Spatule blanche et Vanneaux huppés

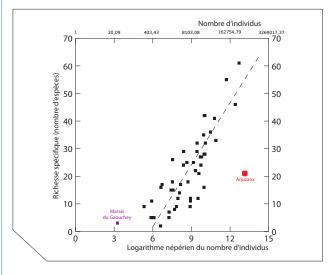


Figure 7. Relation entre le nombre d'individus sur un site donné (échelle logarithmique) et le nombre d'espèces distinctes présentes sur ce même site

Un autre site se démarque également par les très faibles nombres d'individus et d'espèces recensées. Il s'agit du marais du Gaouchey à Luxey.



Vanneaux huppés et Sarcelles d'hiver

PLUS DE 1,6 MILLIONS D'OISEAUX ET 91 ESPÈCES

Globalement, au cours des 25 années de suivis, 2 104 918 oiseaux distincts ont été répertoriés dans l'ensemble des fiches de comptage. Parmi eux, 1 693 910 individus appartenant à 91 espèces d'oiseaux d'eau ont été observés autour du 15 de chaque mois (entre novembre et mars), à un moment ou à un autre. L'ensemble des principaux résultats est présenté de manière synthétique sous la forme d'un tableau comportant pour chaque site suivi :

- la zone biogéographique à laquelle appartient la zone humide considérée (B pour Barthes, L pour Littoral, HL pour Haute-Lande et ZA pour Zone agricole),
- le nom de la zone humide,
- Ia superficie prise en compte lors des recensements,
- le premier et le dernier mois de la période de suivi,
- le nombre d'années de suivi,

- le nombre de relevés effectués sur l'ensemble du suivi,
- le nombre total d'oiseaux comptabilisés,
- Ie nombre moyen annuel,
- le nombre moyen mensuel,
- I la densité moyenne aux 10 hectares,
- le nombre total d'espèces répertoriées,
- le nombre maximal d'oiseaux pris en considération lors d'une opération,
- la date correspondant au maximum observé,
- le nombre maximal d'espèces signalé lors d'un relevé.
- le nombre maximal d'espèces distinctes présentes lors d'un comptage,
- la richesse moyenne sur la série.

	Code	Site	S (ha)	Début	Dernier	Ans (N)	Mois (N)	Oiseaux (N)	Moyenne annuelle	Moyenne mensuelle	Moyenne (10ha)	Maximum observé	Date	Richesse totale	Richesse maximale	Richesse moyenne
В	1	Marais d'Orx	1 000	nov-93	mars-11	18	86	327 281	18 182,3	3 805,6	38,1	11 309	jan-10	63	31	13,4
В	2	Barthe de Lesgau	70	nov-93	mars-11	18	90	243 572	13 531,8	2 706,4	386,6	8 091	jan-01	46	22	17,8
В	3	Barthe de la Plaine	33	nov-94	mars-11	17	91	121 719	7 159,9	1 337,6	405,3	4 460	déc-99	55	23	15,1
В	4	Barthe de Pouy	77	nov-94	mars-11	17	83	21 565	1 268,5	259,8	33,7	2 056	jan-97	28	11	6,7
В	5	Barthes de Rivière/Saubusse/Orist	20	déc-94	mars-11	15	53	12 418	827,9	234,3	117,2	2 220	fév-05	29	11	5,0
В	6	Réserve de Saint-Étenne-d'Orthe	8	déc-94	mars-11	15	45	4 422	311,4	103,8	129,8	543	jan-11	29	13	5,1
L	7	Réserve du Coût de Mountagne	28	nov-95	mars-11	15	76	22 004	1 466,9	289,5	103,4	726	jan-10	42	18	11,0
L	8	Port d'Ispe	20	nov-93	déc-10	17	55	14 369	830,6	256,7	128,4	679	jan-99	21	9	4,3
L	9	Marais d'Uza	12	déc-95	mars-11	15	58	10 978	731,9	189,3	157,7	549	déc-10	22	11	5,6
L	10	Étang de Sanguinet	100	nov-93	déc-10	13	38	3 494	268,8	91,9	9,2	426	déc-96	17	6	3,3
L	11	Marais du Mahourat	28	déc-03	mars-11	8	34	2 542	317,8	74,8	26,7	217	jan-05	9	6	3,9
L	12	Port de Navarrosse	100	nov-93	déc-09	13	37	2 185	168,1	59,1	5,9	416	fév-97	8	6	2,6
L	13	Petit Étang de Biscarosse	100	déc-93	mars-10	15	34	1 948	129,9	57,3	5,7	261	déc-93	15	9	4,6
L	14	Étang des Forges de Pontenx	4.2	nov-93	mars-11	17	71	1 672	98.4	23,5	56,1	94	jan-09	15	7	3.2
L	15	Étang de Bias	5	nov-93	jan-08	4	12	371	76,0	25,3	50,7	46	déc-93	11	7	3,9
L	16	Étang de Biscarrosse/Parentis/Gastes	3 500	jan-04	jan-04	1	1	206	273,0	273,0	0,8	273	jan-04	9	9	9,0
HL	17	Réserve nationale d'Arjuzanx	500	nov-86	mars-11	23	112	512 102	22 265,3	4 572,3	91.4	25 198	ian-11	21	13	8,3
HL	18	Lagune de Latapy	15,75	déc-95	ian-11	14	43	21 474	1 533,9	499,4	317.1	4 713	ian-09	16	6	3,9
HL	19	Marais de l'Anguille	27	nov-93	ian-11	17	48	13 508	794,6	281,4	104.2	4 047	jan-11	12	6	3,3
HL	20	Étangs de Mano	7,49	nov-93	mars-11	17	70	7 522	442,5	107,5	143,5	697	jan-97	11	6	2,7
HL	21	Lagune de la Roustouse	4,72	ian-94	mars-11	17	64	7 352	432,5	114,9	243,4	2 000	déc-10	9	9	3,1
HL	22	Carrière de Saint-Martin-d'Onev	22,46	fév-03	mars-11	8	39	3 209	401.1	82,3	36,6	223	fév-07	14	8	5,1
HL	23	Marais de la Leyre	19	fév-94	mars-11	16	48	1 438	89,9	30,0	15,8	120	ian-05	7	6	2,6
HL	24	Marais du Piat	20	nov-93	ian-09	13	26	1 403	107,9	54,0	27,0	222	nov-01	5	5	2,8
HL	25	Marais de Parias	10	nov-02	ian-11	8	15	738	92,3	49,2	49,2	160	nov-04	2	6	3,8
HL	26	Lagune d'Estigarde	9.6	nov-94	fév-07	10	27	443	44,3	16,4	17,1	48	déc-99	5	10	5,0
HL	27	Marais du Plata	11	nov-96	ian-11	12	19	350	29,2	18,4	16,7	50	nov-02	5	10	3,6
HL	28	Marais du Gaouchev	18	déc-96	déc-08	4	7	26	6,5	3,7	2,1	7	fév-97	3	5	2,3
ZA		Retenue collinaire de Cazères/Lussagnet	93	nov-87	fév-11	23	105	53 708	2 335.1	511.5	55.0	2 911	déc-98	33	12	7,6
ZA	30	Retenue de Miramont-Sensaco	47	déc-92	mars-11	18	86	48 520	2 695,6	564,2	120,0	2 662	ian-10	41	16	9,8
ZA	31	Retenue collinaire de Benguet	42	fév-87	fév-11	24	112	35 464	1 477.7	316,6	75,4	1 653	ian-93	36	13	6,7
ZA	32	Retenue de Duhort-Bachen	65	nov-88	mars-11	22	109	23 988	1 090,4	220,1	33.9	1 082	déc-10	32	10	5,8
ZA	33	Gravières de Bordères/Cazères/Renung	150	nov-96	mars-11	14	69	23 118	1 651.3	335,0	22,3	1 170	fév-00	42	18	11.1
ZA	34	Retenue collinaire de Lagrange	18	nov-86	mars-11	24	114	23 091	962.1	202,6	112,5	688	déc-03	28	11	6,3
ZA	35	Gravières de Montgaillard/Saint-Sever	84	nov-99	mars-11	11	58	20 960	1 905.5	361,4	43,0	2 019	nov-09	35	18	9,9
ZA	36	Retenue du Brousseau	25	nov-94	mars-11	16	73	17 897	1 118.6	245,2	98.1	1 691	ian-10	27	13	5,7
ZA	37	Étang de Gaube	- 8	nov-93	fév-11	17	68	16 733	984,3	246.1	307.6	817	déc-98	23	10	5,0
ZA	38	Retenue de Lasbastide-d'Armagnac/Mauléon	46	nov-93	mars-11	17	73	16 251	955.9	222,6	48,4	1 600	nov-03	27	14	6,0
ZA	39	Retenue de Bretagne/Bascons	20	nov-86	mars-11	24	110	12 642	526.8	114.9	57.5	420	déc-10	32	8	4,6
ZA	40	Étang de Loubens	6,12	nov-93	mars-11	17	74	9 449	555,8	127,7	208,6	561	nov-07	25	14	6,4
ZA	41	Lagune de Créon-d'Armagnac	4	déc-93	nov-09	13	37	7 498	576,8	202,6	506,6	986	déc-98	12	7	3,5
ZA	42	Retenue collinaire de Renung	27	jan-01	mars-11	9	38	6 195	688,3	163,0	60,4	630	jan-06	18	14	4,9
ZA	43	Gravières de Cazères/Duhort/Renung	47	nov-06	mars-11	- 5	29	5 630	1 126,0	194,1	41,3	1 858	déc-10	25	18	7,0
ZA	44	Retenue de Maurrin	24	nov-86	mars-11	23	97	4 343	188,8	44,8	18,7	309	jan-97	24	12	3,8
ZA		Retenue de Bourdalat/Monguilhem	24	déc-92	fév-03	11	46	2 818	256.2	61,3	25.5	543	ian-93	12	7	4,1
ZA	46	Grand Étang à Hontanx	7,92	nov-93	mars-11	15	60	1 870	124.7	31.2	39,4	230	ian-11	26	11	4,1
ZA		Retenue de Parlebosq/Escalans	15	déc-90	mars-11	20	87	1 845	92.3	21.2	14.1	101	nov-07	18	7	3,3
ZA	48	Retenue de Hagetmau/Monségur	43,73	déc-90	mars-01	9	39	831	92,3	21,2	4,9	143	jan-97	17	7	3,3
ZA	49	Étang de Lamarque	43,73	nov-93	mars-11	16	51	754	47.1	14,8	31.5	59	fév-09	15	6	2,8
ΔA	49	Liang de Lamarque	4,/	1104-93	111a15-11	10	31	/54	47,1	14,0	31,3	39	164-09	15	0	2,0

Tableau I. Synthèse des principaux résultats obtenus sur l'ensemble des sites suivis.

Il existe une très grande disparité entre sites, le nombre total variant entre 512 102 oiseaux (réserve nationale d'Arjuzanx) et 26 oiseaux (marais du Gaouchey). Ces différences entre sites s'expliquent en partie par l'irrégularité dans le nombre d'années de suivis et le nombre de sorties effectuées par an, ainsi que par la différence de superficies des différents sites, variant de 3500 hectares (étang

de Biscarrosse) à 4 hectares (lagune de Créon d'Armagnac). Lorsque l'on prend en considération la superficie de chaque site en calculant la densité d'oiseaux rapportée aux 10 hectares, 7 sites ont des densités supérieures à 200 individus aux 10 hectares, la lagune de Créon d'Armagnac arrivant en tête.













PLUS DE 1,6 MILLIONS D'OISEAUX ET 91 ESPÈCES

	•						
N°	Espèce	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	SOMME
1	Sarcelle d'hiver	45 058	96 175	129 521	61 973	23 402	356 129
2		60 039	58 463	58 766	24 232	9 557	211 057
3 4	Canard souchet Oie cendrée	7 241 5 637	10 267 14 151	14 169 17 029	11 288 6 202	8 698 1 569	51 663 44 588
5	Canard siffleur	4 743	8 574	12 294	10 213	4 731	40 555
6	Fuligule milouin	5 357	9 340	14 813	7 506	1 260	38 276
7	Canard chipeau	4 430	6 330	8 633	5 214	2 219	26 826
8	Canard pilet	1 839	3 629	7 873	7 953	3 255	24 549
9	Canards indéterminés Fuligule morillon	<i>72</i> 183	<i>319</i> 240	<i>389</i> 528	<i>3 743</i> 350	<i>17</i> 206	4 540 1 507
10	Sarcelle d'été	31	9	13	7	161	221
11	Bernache du canada	22	30	34	33	22	141
12	Tadorne de belon	18	50	38	9	8	123
13	Oie d'Egypte	26	25	3	1	5	60
14 15	Oie rieuse Harle huppé	11 18	7 9	7	9 6	5	39 37
16		10	32	1	3		36
17		2		12	13	6	33
18		19	3	1	5		28
19		1	4	5	10	7	27
20 21	Bernache nonette Harle bièvre	2 2	2	13 4	1 6		16 14
22		2	£	2	1	3	8
23	Harelde de miquelon	1	1	1	1	1	5
24	Érismature à tête rousse	2			2		4
25	Fuligule nyroca	1	1	1	1		4
26 27		2		1 2	1	2	4
28	Canard siffleur américain Oie à tête barrée	1		2			3
29	Bernache à cou roux	-		1			1
30		64 669	144 455	171 372	105 270	5 540	491 306
31		3 094	2 965	3 753	2 795	2 596	15 203
32		3 548	2 717	2 414	1 784	1 441	11 904
33		1 535	1 366 257	1 373 262	1 443 241	1 332	7 049 1 166
34 35	grande Aigrette Spatule blanche	280 117	257 85	92	241	126 329	848
36		50	62	112	105	175	504
37		7	23	62	73	239	404
38						22	22
39		-		3	2	14	19
40 41	Ibis sacré Cigogne noire	1 7	1	2	3	5	11 8
42		· · · · · · · · · ·	1				1
43			1				1
44		36 738	45 908	75 367	41 347	3 605	202 965
45	Courlis cendré	75	429	4 029	1 634	939	7 106
46 47	Bécassine des marais Bécasseau variable	1 153 409	972 9	1 761 2	1 104 279	730 45	5 720 744
48		33	6	27	207	222	495
	limicoles indéterminés	119	-	56	85	48	308
49	Pluvier doré	27	128	52	2	1	210
50		27	3	12	38	128	208
51 52	Chevalier cul-blanc Chevalier guignette	19 17	16 38	18 7	4 5	37 9	94 76
53	Petit Gravelot	1	30	1		65	67
54	Chevalier combattant	1	6	4		33	44
55	Chevalier arlequin	9	9	13	8	4	43
56						34	34
57 58	Chevalier aboyeur	4 1	4	9	13	3 20	33 27
59		10		1	5	2	12
60		7			2		9
61	Bécassine sourde	2		1			3
62		2: -	1				1
63	Foulque macroule Grand Cormoran	21 393	26 161 9 185	27 713 9 981	19 340 5 917	6 747 3 107	101 354 35 986
64 65		7 796 1 044	1 578	1 630	1 130	1 189	6 571
66		306	287	299	224	144	1 260
67	Cygne tuberculé	72	69	117	110	69	437
68		4	16	131	29	7	187
69		142	~~		_	25	167
70 71		12 13	21 14	16 17	7 17	28 8	84 69
72		1	10	25	7	4	47
73	Goéland leucophée	5	4	12	9	4	34
74	Martin pêcheur		7	10			17
75		1	6	9			16
/ 6	Plongeon imbrin Cygne indéterminé	2	1 3	5 1	4	3 4	13 10
77	Goéland argenté	1	1	2		6	10
78	Râle d'eau		1	5	1		7
	Butor étoilé	1		1	1		3
80			1	1			2
81			70	1 87	41	35	301
82 83	Busard des roseaux Aigle criard	68 7	16	16	10	35 5	301 54
84	***************************************		10	10	10	52	53
85	Balbuzard fluviatile	3	4	3	2	16	28
86		8	3	4	2	4	21
87	Pygargue à queue blanche		1	6	5	1	13
88	Busard Saint-Martin		1	9		-	10
89	Élanion blanc	4		2	1	3	10
90		1					1
91	Circaète Jean-le-Blanc					1	1

Au niveau des différentes espèces aviennes recensées, les résultats obtenus sont présentés mois par mois (Tableau II).

Tableau II. Bilan obtenu sur les 91 espèces d'oiseaux recensées. Les taxons indéterminés sont présentés en caractères italiques



Sarcelle d'hiver mâle et Bécassine des marais au gagnage

Seulement 18 espèces constituent plus de 99% de l'ensemble des données (Tableau III). On a donc 73 espèces d'oiseaux qui sont présentes en faibles quantités, voire, pour certaines espèces, présentes de manière sporadique ou anecdotique.

Quatre espèces (la Grue cendrée, la Sarcelle d'hiver, le colvert et le Vanneau huppé) dominent très largement. À elles seules, elles représentent près des ¾ des observations réalisées.

Espèce	N	%	%cum
Grue cendrée	491 306	29,00	29,004
Sarcelle d'hiver	356 129	21,02	50,028
Canard colvert	211 057	12,46	62,488
Vanneau huppé	202 965	11,98	74,470
Foulque macroule	101 354	5,98	80,454
Canard souchet	51 663	3,05	83,503
Oie cendrée	44 588	2,63	86,136
Canard siffleur	40 555	2,39	88,530
Fuligule milouin	38 276	2,26	90,790
Grand Cormoran	35 986	2,12	92,914
Canard chipeau	26 826	1,58	94,498
Canard pilet	24 549	1,45	95,947
Héron cendré	15 203	0,90	96,844
Héron garde-boeufs	11 904	0,70	97,547
Courlis cendré	7 106	0,42	97,967
Aigrette garzette	7 049	0,42	98,383
Grèbe huppé	6 571	0,39	98,771
Bécassine des marais	5 720	0,34	99,108

Tableau III. Nombre d'individus recensés, pourcentages relatifs et cumulés pour les 18 espèces les plus abondantes Des méthodes statistiques dites multifactorielles existent afin de rendre facilement interprétables des tableaux de données de dimensions importantes. Une analyse factorielle des correspondances (AFC) a donc été effectuée sur le jeu de données existant. Le tableau initial correspondant aux différentes espèces présentes dans chaque relevé a été simplifié afin de ne retenir que les sites et les espèces comportant un nombre suffisant d'individus. Au final, 49 sites et 38 espèces ont été sélectionnés. Les résultats sont présentés dans la figure 8 pour les sites et la figure 9 pour les espèces.

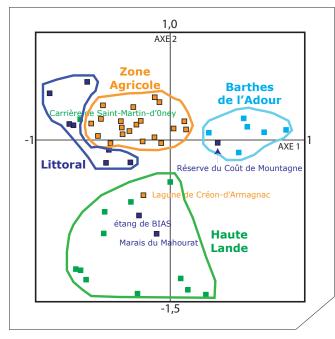


Figure 8. Projection des sites sur les 2 premiers axes de l'Analyse Factorielle des Correspondances



Aigle criard et Corneille noire dans les Barthes de l'Adour

Poneys New Forest au bord de l'étang de Biscarrosse À l'exception de 5 sites éparpillés, les différents sites constitutifs de 3 zones biogéographiques sont très bien regroupés (les Barthes, la Zone Agricole et la Haute-Lande). Le Littoral fait quelque peu figure d'exception.

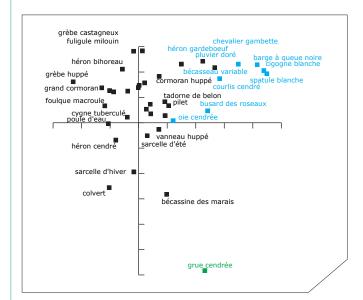


Figure 9. Projection des espèces sur les 2 premiers axes de l'Analyse Factorielle des Correspondances

Pour comprendre le regroupement des sites, il faut se tourner du côté des associations d'espèces présentes. C'est essentiellement la Grue cendrée (cf. Figure 9) qui explique le positionnement des sites de Haute-Lande dans la partie négative de l'axe 2 (cf. Figure 15). Cette espèce doit disposer de zones de quiétude pour passer la nuit et d'aires de gagnage (champs de mais non mulchés) proches. Les taxons comme la Bécassine des marais, le Canard colvert et la Sarcelle d'hiver jouent également un rôle important. Pour les Barthes, il s'agit de la Spatule blanche, de la Cigogne blanche, de la Barge à queue noire, mais aussi du Busard des roseaux et de l'Oie cendrée en particulier. Ces espèces requièrent des plans d'eau peu profonds et des platières pour passer l'hiver dans de bonnes conditions. Pour la Zone Agricole et le Littoral, ce sont majoritairement des espèces appartenant à la famille « Autres » comme les Grèbes, le Grand Cormoran, la Foulque macroule, ... Ces taxons sont associés à des plans d'eau plus profonds, riches en poissons.



L'ANALYSE GLOBALE DES DONNÉES

Dans l'analyse précédente, n'ont été considérés que les 2 premiers facteurs de l'AFC (axes 1 et 2) dans les représentations fournies (Figures 8 et 9). En réalité, chaque axe fournit des renseignements différents, rendant l'interprétation plus fastidieuse. La Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) permet de visualiser instantanément l'information contenue dans plusieurs axes factoriels d'une AFC. Les 5 premiers facteurs de l'AFC ont donc été sélectionnés afin de procéder à une CAH, dont les résultats sont présentés dans les figures 10 et 11.

L'interprétation d'un tel type d'analyse est aisée : plus les points (sites ou espèces) sont proches les uns des autres, plus leur dissimilarité est voisine de 0.

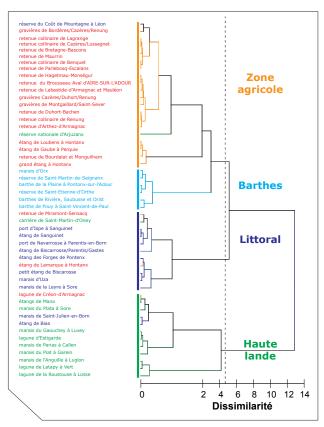


Figure 10. Classification Ascendante Hiérarchique sur les sites établie à partir des 5 premiers facteurs de l'Analyse Factorielle des Correspondances. La ligne pointillée sépare les entités qui différent significativement entre elles



Zone humide typique de la Zone Littorale (lac d'Aureilhan)

Dans le cas des sites, le sous-groupe « Barthes » est très homogène, tous les sites étant proches les uns des autres. Un autre grand groupe apparaît, constitué essentiellement par les sites de la Zone Agricole. Pour cette dernière, il existe une dispersion plus importante que dans le cas des Barthes : 3 sites de cette biozone ont des caractéristiques avifaunistiques qui les rapprochent soit du groupe « Littoral » (retenue de Miramont Sensacq et étang de Lamarque à Hontanx), soit du groupe « Haute-Lande » (lagune de Créon d'Armagnac). À l'opposé, un site du Littoral (réserve du Coût de Mountagne à Léon) et, à un degré moindre, un site de Haute-Lande (réserve nationale d'Arjuzanx) ont des caractéristiques qui les rapprochent de ceux de la Zone Agricole. Un second grand groupe est formé majoritairement par les sites de Haute-Lande. L'interprétation est la même que précédemment, à savoir : 2 sites du Littoral y sont rattachés (marais de Saint Julien en Born et étang de Bias) et 3 de Haute-Lande en sont en revanche exclus (la réserve nationale d'Arjuzanx se place en Zone Agricole, la carrière de Saint Martin d'Oney et le marais de la Leyre à Sore se trouvant mélangés parmi les sites du Littoral). Le troisième groupe, le groupe Littoral est le plus dispersé, avec insertion des sites précédemment nommés.

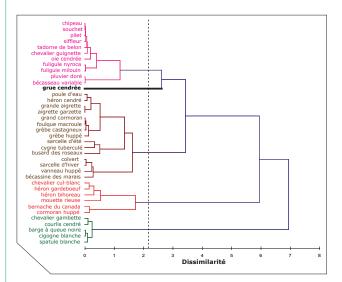
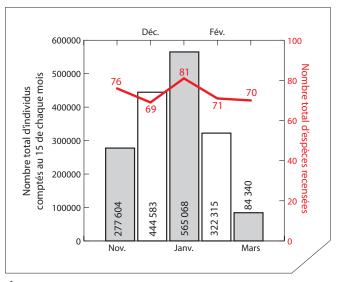


Figure 11. Classification Ascendante Hiérarchique sur les sites établie à partir des 5 premiers facteurs de l'Analyse Factorielle des Correspondances. La ligne pointillée sépare les entités qui différent significativement entre elles

Pour les espèces, 5 grandes divisions résultent de la CAH. Une espèce constitue à elle seule une entité distincte : la Grue cendrée. Cela n'a rien d'étonnant étant donné son poids (pourcentage relatif) au sein des associations de certains sites comme beaucoup situés en Haute-Lande. Les 4 autres groupes sont plus diversifiés, avec notamment le premier groupe constitué majoritairement d'anatidés (en rose dans la figure 11).

L'HIVERNAGE N'EST PAS CONSTANT AU FIL DES MOIS EN RAISON DES MOUVEMENTS D'OISEAUX, LIÉS AU PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE, AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES AIN-SI QU'À DIVERS AUTRES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX.



Évolution mensuelle des nombres d'individus et d'espèces sur l'ensemble du suivi (années et sites)

Les mois de décembre et janvier accueillent le plus d'hivernants dans le département des Landes (Figure 12). En règle générale, le mois de janvier correspond au nombre maximal d'oiseaux d'eau en hivernage. Certaines années cependant, le mois de décembre peut être le plus productif. Ce fut le cas en 1988, 1990, 1995, 2000 et 2004. Lors des hivers 1989-90

et 1990-91, le mois de février a connu une affluence record. Par contre, les mois de novembre et mars ne sont jamais les plus abondants en termes de fréquentation. Ils correspondent en fait aux périodes de migrations post- et pré-nuptiales de nombreuses espèces, périodes pendant lesquelles les oiseaux transitent entre leurs lieux de reproduction et leurs sites d'hivernage. Ces différences inter-mensuelles sont peut-être à nuancer car le nombre de sites suivis à la mi-janvier est régulièrement plus important que celui des autres mois de suivis.

Au niveau de la richesse spécifique, c'est également le mois de janvier, avec 81 espèces, qui est le plus diversifié. La variabilité inter-mensuelle est cependant assez faible. Ainsi, le mois de novembre, qui voit 2 fois moins d'oiseaux sur les sites landais que le mois de janvier, connaît un afflux diversifié comportant pas moins de 76 espèces (aux espèces en hivernage s'ajoutent des espèces en migration postnuptiale faisant halte sur certains sites). Le mois de mars, qui connaît une affluence beaucoup plus faible que les autres mois, présente malgré tout une richesse spécifique élevée, avec 70 espèces. L'origine de cet état de fait est à rechercher au niveau du phénomène migratoire, beaucoup d'espèces ayant entamé leur migration prénuptiale.



Tonne dans les Barthes de l'Adour



Oie rieuse au sein d'un groupe d'Oies cendrées





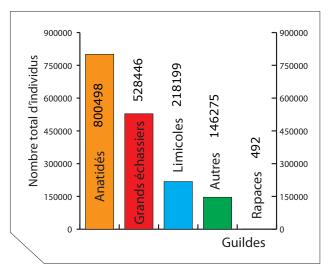








- 1. LES ANATIDÉS (CANARDS ET OIES),
- 2. LES GRANDS ÉCHASSIERS (GRUES, CIGOGNES, HÉRONS, ...),
- 3. LES LIMICOLES (VANNEAUX, BÉCASSINES, CHEVALIERS, ...),
- 4. LES « AUTRES OISEAUX D'EAU» (RALLIDÉS, GRÈBES, LARIDÉS, ...),
- 5. LES RAPACES (AIGLES, BUSES, MILANS, ...).



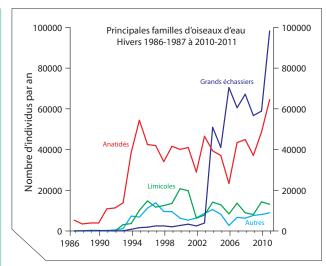
Nombre d'individus par grande famille

Les anatidés constituent le groupe le plus important (Figure 13). Suivent les grands échassiers, les limicoles et, enfin, les autres oiseaux d'eau. Les oiseaux de proie, situés au sommet de la chaîne alimentaire, sont présents et fort logiquement en très faible quantité. Ils ne représentent que 0,029 % des comptages totaux.

L'évolution temporelle est surtout marquée par l'augmentation, à partir de l'hiver 2003-2004, des

		Grands			
Hiver	Anatidés	échassiers	Limicoles	Rapaces	Autres
1987	5 281	20	10		58
1988	3 445	49	36	1	39
1989	3 928	130	304		32
1990	3 932	146	276		184
1991	10 858	113	81	2	258
1992	11 313	70	5	1	490
1993	13 800	93	3 122		1 141
1994	38 630	842	3 637	15	7 333
1995	54 384	1 634	10 128	20	6 817
1996	42 464	1 852	14 781	15	11 242
1997	41 958	2 498	11 719	26	13 851
1998	34 050	2 485	12 489	10	9 545
1999	41 613	2 059	13 528	20	9 498
2000	40 056	2 699	20 760	17	6 303
2001	41 009	3 354	19 737	24	5 299
2002	28 942	2 458	6 299	16	6 454
2003	46 510	3 917	7 803	24	8 662
2004	39 370	50 928	14 153	24	10 491
2005	37 067	41 066	12 878	35	8 245
2006	23 295	70 477	8 358	31	2 695
2007	43 448	60 529	13 658	40	6 680
2008	44 892	67 180	8 921	35	6 302
2009	37 096	56 687	8 097	39	7 631
2010	48 607	58 886	14 311	53	8 097
2011	64 550	98 252	13 130	44	8 928

Évolution annuelle des 5 familles considérées



Évolution annuelle des 4 familles majeures

effectifs de grands échassiers (Figure 14 et Tableau IV). Une seule espèce est en réalité responsable de cette fulgurante progression : la Grue cendrée.

Depuis lors, les grands échassiers sont devenus le groupe le plus important en nombre d'individus recensés chaque année. Auparavant, les anatidés dominaient très nettement les associations d'oiseaux d'eau. Les autres familles sont globalement stables sur la série 1993-2011.



Cygne tuberculé en vol

PAGE **017**



Cigognes blanches et vanneaux huppés

La distribution spatiale des différentes familles : des attractivités différentes entre les différentes entités biogéographiques

Au niveau spatial, chacune des 4 grandes zones biogéographiques du département des Landes (Littorale, Haute-Lande, Agricole et Barthes de l'Adour) attire des cortèges différents d'oiseaux d'eau en hivernage (Figure 15).

Ainsi, les anatidés sont majoritaires dans la première grande division formée par la Zone Agricole (69,1%) et les Barthes (60,5%), alors que les grands échassiers dominent très largement les associations aviennes de Haute-Lande (80,1%).

Sur le Littoral, les familles des Anatidés et des Autres sont également réparties, avec 45,0% et 42,9% respectivement.

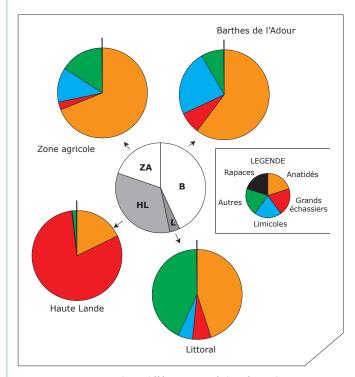


Figure 15. Importance des 4 différentes entités biogéographiques du département des Landes (camembert central) et poids relatifs des 5 familles d'oiseaux d'eau au sein de chaque entité (camemberts colorés)

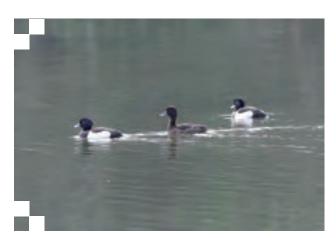




LES DIFFÉRENTES FAMILLES



Grand échassier (Bihoreau gris)



Anatidé (Canards morillons)



Limicole (Chevalier gambette)



Rapace (Busard des roseaux)



Famille regroupant les « autres » espèces (Gallinule Poule d'eau)

DEUX GRANDES THÉMATIQUES SONT MAINTENANT ABORDÉES. ELLES CONCERNENT POUR LA PREMIÈRE LES PRINCIPAUX SITES, CEUX-CI AYANT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS EN FONCTION DE LEUR IMPORTANCE RELATIVE AU SEIN DES QUATRE GRANDES ENTITÉS BIOGÉOGRAPHIQUES QUI CARACTÉRISENT LE DÉPARTEMENT DES LANDES.

DANS LA SECONDE PARTIE, UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EST DONNÉE AUX PRIN-CIPALES ESPÈCES DE CHAQUE GRANDE FAMILLE D'OISEAUX D'EAU. LES DONNÉES CONCERNANT L'AVIFAUNE AINSI QUE L'ÉTAT DES POPULATIONS DE CHAQUE ESPÈCE ONT ÉTÉ OBTENUES À PARTIR DE DIFFÉRENTES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES:





- BirdLife International. 2004. Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status. BirdLife Conservation Series n°12. Cambridge, UK, 374 p.
- Boutet, J.-Y. & Petit, P. 1987. Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine 1974-1984. CROAP Bordeaux, 241 p.
- Camino M. 2011.

 Atlas des espèces gibiers en Aquitaine.

 Editions Confluences, Bordeaux, 382 p.
- Inventaire National du Patrimoine Naturel. Accessible à l'adresse : http://inpn.mnhn.fr/accueil/presentation-inpn

- Vallance M. 2007. *Faune sauvage de France: Biologie, Habitats et Gestion.* Editions du Gerfaut, Lyon, France, 415 p.
- Vallance M., Arnauduc J.P. & Migot P. 2008. Tout le gibier de France : Atlas de la biodiversité de la faune sauvage, les 90 espèces chassables. Hachette Livre (Hachette Pratique), Paris, 507 p.
- Wetlands International 2006. *Waterbird Population Estimates Fourth Edition.* Wetlands International, Wageningen, The Netherlands, 241 p.
- Yeatman-Berthelot D. 1991. *Atlas des oiseaux de France en hiver.* Société Ornithologique de France, Paris, 575 p.





PAGE **020**



LES QUATRE ZONES BIOGÉOGRAPHIQUES DU DÉPARTEMENT DES LANDES



PAYSAGE DES BARTHES DE L'ADOUR



PAYSAGE DE LA ZONE AGRICOLE





PAYSAGE DE LA HAUTE-LANDE



PAYSAGE DE LA ZONE LITTORALE















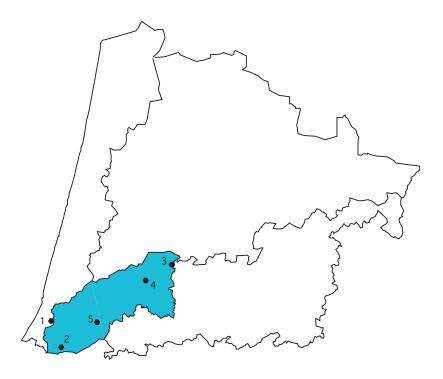
AU COURS DU XVIÈME SIÈCLE, LES HOLLANDAIS ONT AMÉNAGÉ LA PARTIE AVAL DE LA PLAINE D'INONDATION DE L'ADOUR EN UN VASTE ENSEMBLE DONT LES NIVEAUX D'EAU SONT CONTRÔLÉS PAR UN SYSTÈME COMPLEXE DE CANAUX ET D'ESTEYS. DE VASTES PRAIRIES NATURELLES CÔTOIENT DEPUIS MARAIS, TOURBIÈRES, LANDES, BROUS-SAILLES ET CHAMPS CULTIVÉS.

DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNÉES, DES PLANS DE GESTION ADAPTÉS Y PERMETTENT LA PRÉSERVATION D'UNE GRANDE RICHESSE FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE.

NE FAISANT PAS PARTIE À PROPREMENT PARLER DES BARTHES DE L'ADOUR, LE MA-RAIS D'ORX A MALGRÉ TOUT ÉTÉ INTÉGRÉ DANS CETTE ENTITÉ DE PAR SES CARACTÉ-RISTIQUES TANT PHYSIQUES QU'AVIFAUNISTIQUES.

CE SONT DONC AU TOTAL 5 SITES QUI ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS AFIN D'ÊTRE DÉTAILLÉS :

- 1. LE MARAIS D'ORX
- 2. LA BARTHE DE LESGAU À SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
- 3. LA BARTHE DE LA PLAINE À PONTONX-SUR-L'ADOUR
- 4. LA BARTHE DE POUY À SAINT-VINCENT-DE-PAUL
- 5. LA BARTHE DE SAINT-ÉTIENNE-D'ORTHE







PAGE **023** **COMMUNES :** LABENNE, ORX, SAINT-ANDRÉ-DE-SEIGNANX, BÉNESSE-MAREMNE ET SAUBRIGUES

SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 1000 HA

■ PROPRIÉTAIRE : CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES

GESTIONNAIRE: SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES MILIEUX NATURELS

■ TYPE DE CONVENTION : ACCORD AVEC LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES

POUR LE SUIVI DES OISEAUX D'EAU EN HIVERNAGE

STATUT: RÉSERVE NATURELLE NATIONALE (DEPUIS 1995 POUR 774 HA)

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE NATURA 2000

ZONE DE SPÉCIALE DE CONSERVATION NATURA 2000





Description du site

Cette propriété du Conservatoire du Littoral de près de 1000 ha est classée en Réserve Naturelle Nationale sur 774 ha depuis 1995. Elle est intégrée au réseau européen Natura 2000 au titre des Directives Habitats et Oiseaux.

Asséché sous Napoléon III à des fins agricoles, cet ancien polder ceinturé de canaux est aujourd'hui composé d'une mosaïque de milieux (plans d'eau, saulaies, roselières, prairies et autres jonçaies).







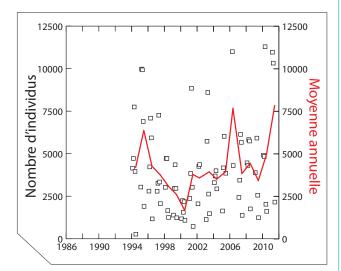






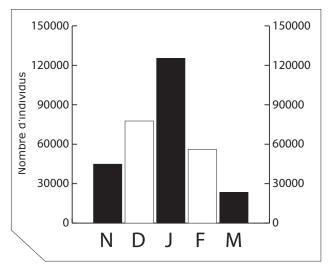
La fréquentation par l'avifaune

Bon an mal an, 3000 à 5000 oiseaux d'eau fréquentent en moyenne annuelle ce site en hiver. Ponctuellement, ces valeurs dépassent les 10 000 individus. Il n'existe pas de tendance nette sur la série qui couvre 18 années.



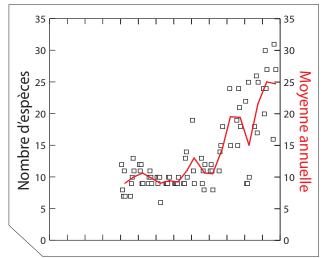
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

C'est surtout en janvier que les effectifs sont les plus abondants.



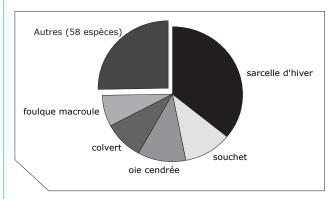
Évolution mensuelle

Contrairement aux effectifs, le nombre d'espèces recensées sur le marais a considérablement augmenté ces dernières années, passant d'une dizaine d'espèces à 25 actuellement. Cette augmentation spectaculaire est peut être due à un artefact, de plus en plus d'espèces étant désormais prises en considération dans les relevés alors qu'elles étaient ignorées auparavant.

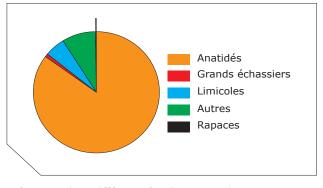


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Les anatidés (Sarcelle d'hiver, Canard souchet, Canard colvert et Oie cendrée) sont majoritaires, la Foulque macroule arrivant en cinquième position. L'explication se situe au niveau de la présence sur le marais de 3 grands plans d'eau, dont 2 peu profonds. L'étendue de ce site en fait également un atout majeur pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Au niveau des familles, on retrouve la très large prédominance des anatidés.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site

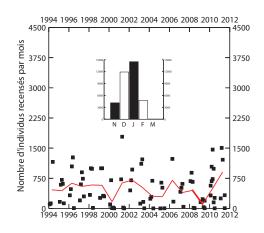
ESPÈCES REMARQUABLES

L'Oie cendrée

Cette oie, la plus grande oie sauvage européenne, trouve des conditions optimales (nourriture et tranquillité) au sein du marais d'Orx. Depuis une vingtaine d'années, ses effectifs sont stables, de l'ordre de 500 à 900 individus par hiver. Toutefois,

des nombres records peuvent être atteints comme lors de l'hiver 2010/2011 où 1500 individus ont été vus. En mars, les oiseaux ont quitté cet endroit. Le marais d'Orx constitue un site d'importance nationale pour cette espèce.



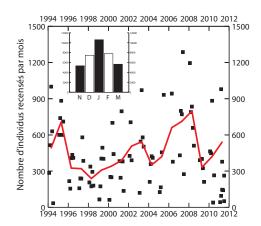


Évolution temporelle des effectifs d'Oie cendrée. En encadré, leur évolution mensuelle.

Le Canard souchet

L'hivernage du Canard souchet sur le marais d'Orx place ce site dans la catégorie des zones d'importance internationale. L'hivernage de cette espèce est irrégulier au cours du temps se situant autour de 500 individus en moyenne annuelle. Comme pour nombre de taxons, le pic est atteint à la mi-janvier. Le mois de mars connaît toujours une affluence conséquente, comparable à celle observée en novembre.





Évolution temporelle des effectifs de Canard souchet. En encadré, leur évolution mensuelle.











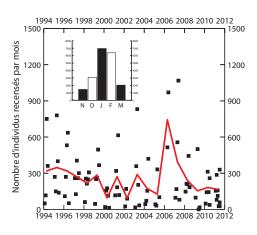


ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard pilet

Pour cette espèce, le marais d'Orx revêt une importance nationale avec environ 300 individus en moyenne annuelle. L'hiver 2005/2006 se démarque de tous les autres par une affluence

record, avec en moyenne 750 individus. Les oiseaux arrivent tardivement sur le site et sont toujours très présents en février.

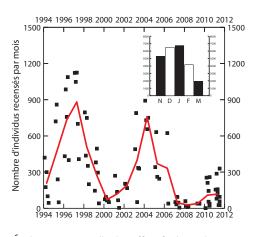


Évolution temporelle des effectifs de Canard pilet. En encadré, leur évolution mensuelle.



La Foulque macroule

Ce rallidé a vu ses effectifs considérablement chuter en 18 ans. En moyenne, une centaine de spécimens fréquentent depuis 5 ans le site alors que leurs nombres avaient culminé au cours de l'hiver 1996/1997 avec près de 900 oiseaux et de l'hiver 2003/2004 avec 750 individus. Les Foulques macroules occupent le site en nombre de novembre à janvier puis déclinent fortement par la suite.



Évolution temporelle des effectifs de Foulque macroule. En encadré, leur évolution mensuelle.



COMMUNE: SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE: 94 HA

PROPRIÉTAIRE: FONDATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES HABITATS FRANÇAIS

DE LA FAUNE SAUVAGE

■ **GESTIONNAIRE**: FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES LANDES TYPE DE CONVENTION : CO-GESTION ENTRE LA FONDATION ET LA FÉDÉRATION

STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE NATURA 2000 ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION NATURA 2000

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE BIOTOPE





Description du site

Cette zone humide, située dans la partie aval des Barthes de l'Adour, a été acquise en 1984 par la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage et la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes. Avant l'achat par la Fondation, cette barthe était à l'abandon. Il a été nécessaire d'entreprendre une série d'aménagements visant à restaurer sa fonctionnalité originelle. Les nombreux travaux réalisés entre 1985 et 1990 ont permis à une flore et à une faune typiques des milieux humides de s'installer de manière pérenne. Un arrêté préfectoral de Biotope en date du 30 mai 1991 a officialisé son importance en tant que site d'intérêt communautaire.

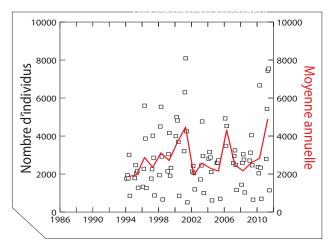
Aujourd'hui, la réserve s'étend sur 94 hectares, dont une grande partie est constituée de prairies inondables et d'étangs reliés entre eux par un système de canaux. Environ une dizaine d'hectares est occupée par des boisements hygrophiles.



BARTHE DE LESGAU

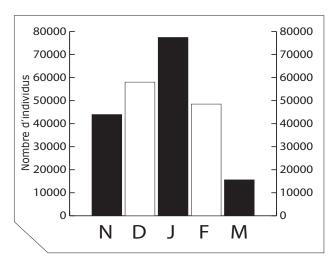
La fréquentation par l'avifaune

La réouverture du milieu, faisant suite aux travaux entrepris à la fin des années 80, a très vite permis à une avifaune variée de reconquérir les espaces. Les comptages hivernaux, réalisés par la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, ont débuté en novembre 1993 (Hiver 1993/1994). Si la superficie totale du site est de 94 ha, la surface prise en compte lors des recensements effectués est estimée à 70 ha. Le nombre d'oiseaux d'eau recensés est extrêmement variable au cours du temps, de 500 spécimens au minimum à plus de 8000 individus enregistrés. Sur les 18 années que compte la série, la tendance générale est à une très légère augmentation des effectifs moyens annuels, avec des années d'affluence très marquée comme les hivers 2000/2001, 2005/2006 et 2010/2011.



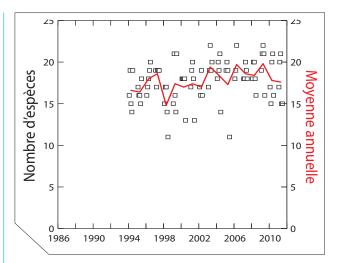
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

La fréquentation par les oiseaux d'eau est également très irrégulière au fil des mois. Le mois de janvier connaît la plupart du temps une affluence record, à l'inverse du mois de mars qui voit environ 5 fois moins d'oiseaux sur le site.



Évolution mensuelle

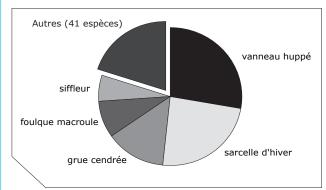
Une grande variabilité du nombre d'espèces fréquentant la barthe est également notée. Les 243 572 individus comptabilisés au cours des 18 années de suivi appartenaient à 45 espèces différentes. La tendance linéaire sur la série indique une très légère augmentation du nombre moyen d'espèces contactées par an.



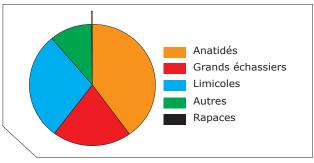
Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Un tiers des espèces peut être considéré comme fréquent, un tiers comme régulier et un tiers comme rare voire anecdotique. Dans la première catégorie, totalisant 99,3% des comptages, cinq espèces (le Vanneau huppé, la Sarcelle d'hiver, la Grue cendrée, la Foulque macroule et le Canard siffleur) représentent environ 80% des observations. Dans la deuxième catégorie, qui ne représente plus que 0,7% des oiseaux, la présence d'oiseaux emblématiques des zones humides comme la Spatule blanche (388 observations), la Grande Aigrette (329 observations), la Cigogne blanche (191 observations) ou bien encore le Busard des roseaux (109 observations) est à signaler. La troisième et dernière catégorie, qui comprend des espèces comme le Pluvier doré ou le Busard Saint-Martin, constitue moins de 0,02% de l'ensemble des totaux.

L'analyse par familles fait ressortir une structuration relativement homogène entre les quatre grandes catégories, à savoir les anatidés, les limicoles, les grands échassiers et les « divers » (constitués par la Foulque macroule, le Grand Cormoran et le Grèbe huppé). Fort logiquement, les rapaces ne constituent qu'un infime pourcentage des oiseaux observés.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



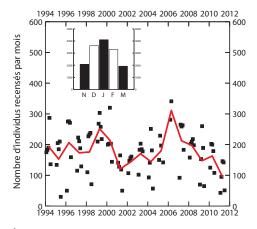
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard siffleur

Dans le département des Landes, la réserve de Lesgau semble particulièrement attractive pour ce Canard de surface. Il n'existe pas de tendance générale bien définie, des fluctuations interannuelles marquées (variant du simple au triple) étant notées. Les hivers 2005/2006 et 2010/2011 correspondent aux maximaux et minimaux enregistrés. Le Canard siffleur est un hivernant typique, dont les effectifs maximaux sont notés à la mi-janvier.



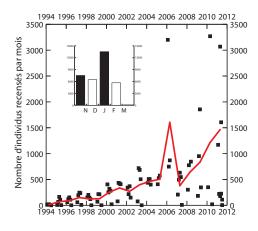


Évolution temporelle des effectifs de Canard siffleur. En encadré, leur évolution mensuelle.

La Grue cendrée

Ce grand échassier fréquente de plus en plus la réserve de Lesgau, ses effectifs hivernaux n'ayant cessé d'augmenter depuis le début des comptages réalisés. Le pic de présence est atteint à la mi-janvier, les oiseaux étant tous repartis vers des contrées plus nordiques à la mi-mars.





Évolution temporelle des effectifs de Grue cendrée. En encadré, leur évolution mensuelle.











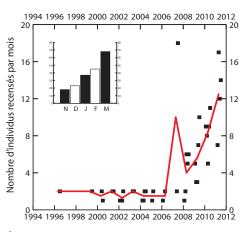




La Cigogne blanche

C'est une espèce emblématique des zones humides. Elle n'est pas abondante à proprement parler sur la réserve. L'évolution de ses effectifs est cependant remarquable. Elle est signalée pour la première fois au cours de l'hiver 1995/1996. Sa présence hivernale régulière débute dès l'hiver 1998/1999. À compter de l'hiver 2006/2007, le nombre de Cigognes n'a cessé de croître et, ce, de

manière exponentielle. À l'inverse de la plupart des autres oiseaux d'eau, ses effectifs augmentent régulièrement au cours de l'hiver, le maximum étant atteint au mois de mars. La réserve de Lesgau est donc utilisée comme halte migratoire printanière par des individus venant d'Afrique. Certains oiseaux resteront même sur place afin de s'y reproduire.

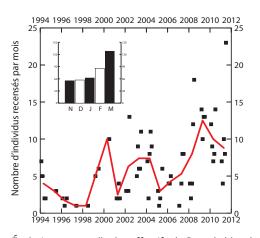


Évolution temporelle des effectifs de Cigogne blanche. En encadré, leur évolution mensuelle.



La Spatule blanche

Ce grand échassier est également une espèce emblématique des zones humides de l'Europe de l'Ouest. Quoique très fluctuants au fil des mois et des années, la tendance générale est à l'accroissement de ses effectifs hivernaux sur la réserve de Lesgau. Les effectifs augmentent au fil des mois pour atteindre un maximum au cours du mois de mars. À ce moment-là, des migrateurs commencent à arriver d'Espagne et d'Afrique et font halte sur la réserve.



Évolution temporelle des effectifs de Spatule blanche. En encadré, leur évolution mensuelle.



COMMUNE: PONTONX-SUR-L'ADOUR SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 95 HA

PROPRIÉTAIRE : COMMUNE DE PONTONX-SUR-L'ADOUR GESTIONNAIRE: FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES

TYPE DE CONVENTION: BAIL EMPHYTÉOTIQUE DE 30 ANS DEPUIS 1991

LOCATAIRE: FONDATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES HABITATS FRANÇAIS

DE LA FAUNE SAUVAGE

STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

Cette réserve de chasse a été créée en 1989 par la volonté de la commune et l'Association Communale de Chasse Agréée de Pontonx-sur-l'Adour. Des travaux d'aménagement et de restauration ont permis de restaurer la fonctionnalité de ce milieu prairial. Un entretien régulier permet désormais aux 12 types d'habitats identifiés sur le site (milieux aquatiques, de prairies et forestiers) de perdurer.









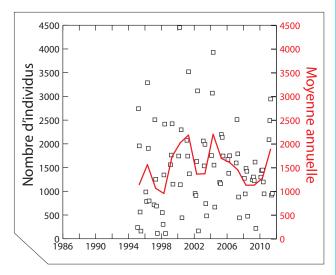




BARTHE DE LA PLAINE

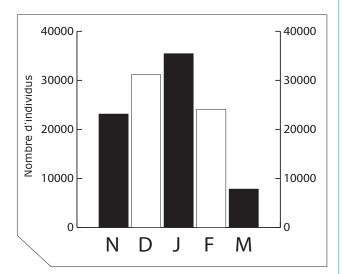
La fréquentation par l'avifaune

La présence des différentes espèces d'oiseaux d'eau est très irrégulière sur le site, pouvant atteindre ponctuellement des valeurs de plus de 4000 individus. Sur les 18 années de suivi, la tendance générale est à un très léger accroissement des effectifs moyens annuels, situés autour de 1500 oiseaux.



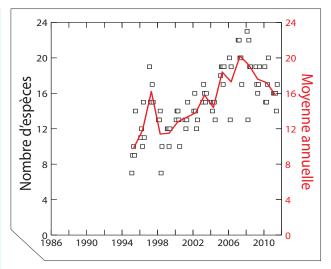
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Leur distribution temporelle hivernale est très classique avec une augmentation progressive de la mi-novembre à la mi-janvier, suivie d'une décroissance plus abrupte atteignant un minimum marqué à la mi-mars.



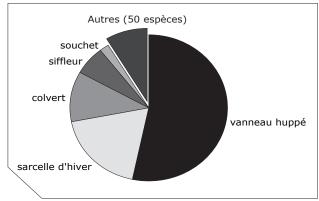
Évolution mensuelle

Le nombre moyen d'espèces a très fortement augmenté entre les hivers 1994/1995 (10 espèces) à 2006/2007 (20 espèces) pour retomber actuellement à 16 espèces.

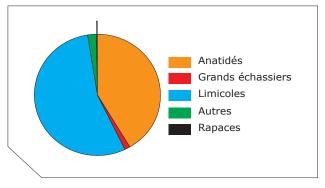


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Au total, ce ne sont pas moins de 55 espèces différentes qui ont été dénombrées à un moment ou à un autre. Le Vanneau huppé tire particulièrement avantage de l'entretien des prairies humides contiguës aux plans d'eau, ses effectifs représentant 55% des comptages. Les 4 autres espèces bien représentées sont des anatidés : Sarcelle d'hiver et Canards colvert, siffleur et souchet. La distribution par grandes familles ne fait que confirmer les résultats obtenus précédemment, les 3 autres familles se retrouvant en très faibles proportions.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site

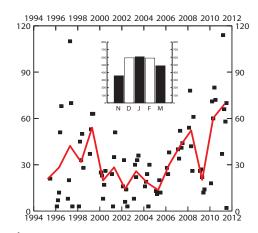
ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard souchet

L'hivernage de cet anatidé n'est pas régulier sur le site. De 2000 à 2005, de 20 à 30 individus étaient présents sur les plans d'eau. Les effectifs ont depuis plus que doublé et sont de l'ordre de 60 à 70

individus. C'est une espèce qui est présente tout au long de la période hivernale, le minimum étant signalé à la mi-novembre.





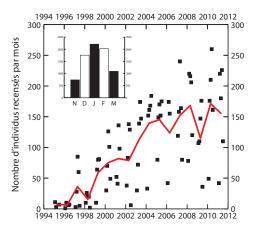
Évolution temporelle des effectifs de Canard souchet. En encadré, leur évolution mensuelle.

Le Canard siffleur

L'évolution des populations de Canard siffleur sur la réserve est spectaculaire. Quasiment absent au milieu des années 1990, de 150 à 170 oiseaux sont en moyenne désormais présents, les maxima notés étant régulièrement de plus de 200 individus.

Le gros des arrivages se fait entre novembre et décembre, les maxima étant signalés en janvier et février. À la mi-mars, la moitié des Canards siffleurs ont déserté les lieux.





Évolution temporelle des effectifs de Canard siffleur. En encadré, leur évolution mensuelle.











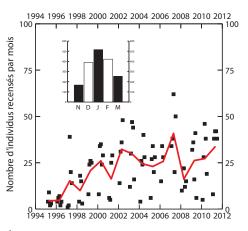


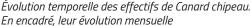


ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard chipeau

Le Canard chipeau a également bénéficié des aménagements réalisés sur le site, leur nombre ayant été multiplié par 7 à 8 en une vingtaine d'années. Leur présence est conforme au schéma évolutif de beaucoup d'oiseaux hivernants à savoir un pic à la mi-janvier précédé par une augmentation et suivi d'une diminution régulière.



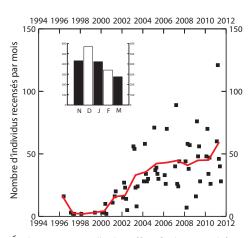




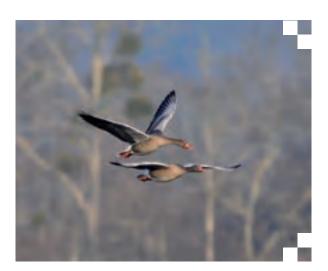
PAGE **035**

L'Oie cendrée

L'Oie cendrée se plaît désormais sur la réserve y trouvant gîte et couvert, une cinquantaine d'individus y passant tout l'hiver. Le pic de présence est noté pour cette espèce à la mi-décembre. Une diminution progressive fait suite à ce maximum hivernal.



Évolution temporelle des effectifs d'Oie cendrée. En encadré, leur évolution mensuelle.



COMMUNE: SAINT-VINCENT-DE-PAUL
SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE: 77 HA

PROPRIÉTAIRE : COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

■ GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES ET LA COMMUNE

DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

TYPE DE CONVENTION: CONVENTION DE 30 ANS ENTRE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS

DES LANDES, LA COMMUNE ET L'ACCA DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DEPUIS 1993

STATUT : 20% DU SITE EN RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

Le site se trouve sur la partie ouest de la barthe de Saint-Vincent-de-Paul. Les travaux d'aménagement effectués concernent la gestion hydraulique de la barthe avec pour objectif le maintien d'un taux d'humidification constant. Pour cela, il a été mis en place deux seuils de régulation au niveau de l'émissaire principal, en les pourvoyant de passes à poissons. De plus, la mise en place de clôtures permet désormais de gérer l'entretien des prairies humides par pâturage extensif.







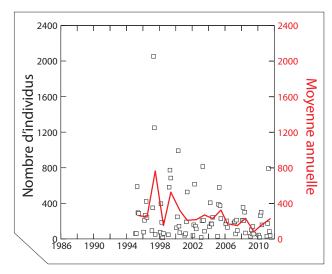






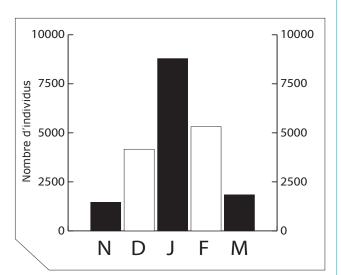
La fréquentation par l'avifaune

Cette barthe héberge en moyenne deux centaines d'oiseaux d'eau en hiver, mais a accueilli en une occasion (hiver 1996/1997) plus de 2000 individus, soit 10 fois plus. Depuis 18 ans, la tendance générale est à la baisse.



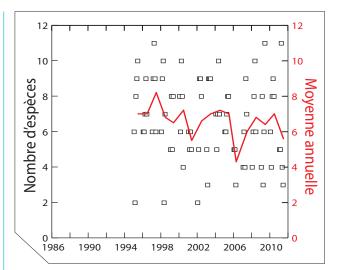
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Les oiseaux peu présents en novembre et en mars sont surtout abondants à la mi-janvier.



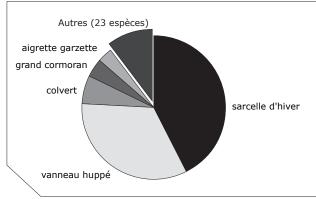
Évolution mensuelle

De même que pour le nombre d'individus, la richesse moyenne en nombre d'espèces a tendance à diminuer au cours du temps.

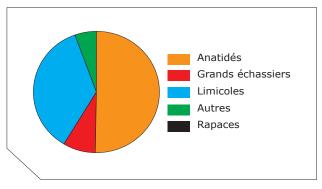


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Sarcelles d'hiver et Vanneaux huppés représentent les ¾ des observations réalisées au cours des 17 années de suivi. On retrouve cette dominance au niveau des différentes familles, les anatidés et les limicoles étant très largement majoritaires.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site

038

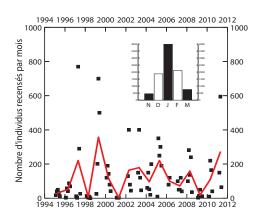
ESPÈCES REMARQUABLES

La Sarcelle d'hiver

Les effectifs de la Sarcelle d'hiver, autour de 125 oiseaux, sont globalement stables sur la série, même si certaines années se démarquent nette-

ment par leur abondance ou leur rareté. Janvier est, et de loin, le mois qui correspond à l'effectif maximal enregistré.



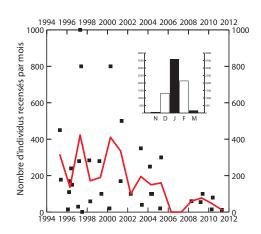


Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, leur évolution mensuelle.

Le Vanneau huppé

Le Vanneau huppé fréquente de moins en moins cette Barthe. La diminution de cet oiseau a par ailleurs été notée au niveau européen depuis les années 1980. C'est un hivernant typique, avec un pic très marqué à la mi-janvier et des effectifs quasiment nuls en novembre et en mars.





Évolution temporelle des effectifs de Vanneau huppé. En encadré, leur évolution mensuelle.













BARTHE DE SAINT-ETIENNE-D'ORTHE

- COMMUNE: SAINT-ÉTIENNE-D'ORTHE SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE: 26 HA
- PROPRIÉTAIRES : ACCA DE SAINT-ÉTIENNE-D'ORTHE ET PROPRIÉTAIRES PRIVÉS
- **GESTIONNAIRE**: ACCA DE SAINT-ÉTIENNE-D'ORTHE ET FÉDÉRATION DES CHASSEURS
- DES LANDES
- TYPE DE CONVENTION : CONVENTION DE GESTION DE 12 ANS, RECONDUITE
- **STATUT :** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



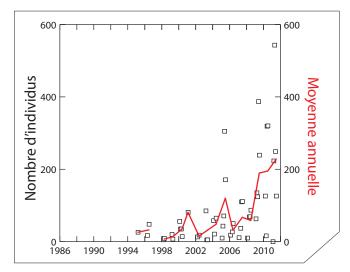


Description du site

Depuis 1980, ce site bénéficie d'une convention de gestion entre l'ACCA de Saint-Étienne-d'Orthe, les propriétaires privés de certaines parcelles et la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes. Un nombre important de travaux y ont été réalisés entre 1980 et 2006. Ils visaient notamment à maintenir l'ouverture du milieu et à gérer les niveaux d'eau. Depuis lors, les prairies humides sont entretenues par fauchage et pâturage. Le milieu est constitué d'une mosaïque d'habitats incluant des milieux boisés, divers types de prairies hydrophiles et plans d'eau.

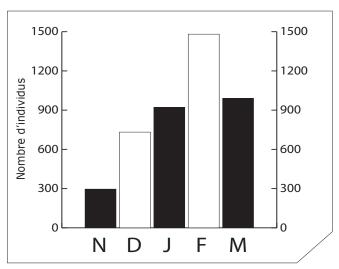
La fréquentation par l'avifaune

Les aménagements effectués ont bénéficié à l'avifaune hivernante. La tendance générale est à l'augmentation tant des effectifs maximaux atteints que des moyennes annuelles. En moyenne mensuelle, cette réserve héberge actuellement plus de 200 oisseaux d'eau.



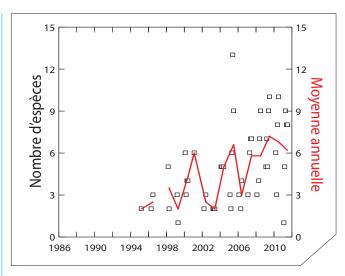
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Le mois de février est le plus attractif, suivi par le mois de mars. Cette réserve joue vraisemblablement un rôle de zone de refuge pour les oiseaux en plein cœur de l'hiver.



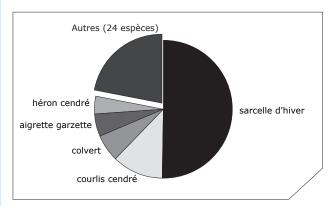
Évolution mensuelle

La richesse spécifique suit la même tendance évolutive que l'abondance, en progression constante, 6 à 7 espèces différentes étant désormais en moyenne observées tous les hivers.

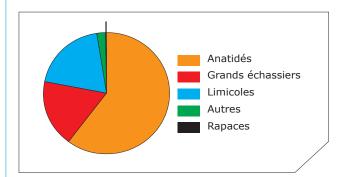


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Ce sont les anatidés qui dominent très nettement les associations avifaunistiques. Ils sont suivis par les limicoles et les grands échassiers, les autres espèces ne représentant qu'environ 5% de l'ensemble. La Sarcelle d'hiver représente la moitié des observations faites sur le site. Les prairies sont également attractives pour le Courlis cendré, deuxième espèce en nombre d'individus.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site















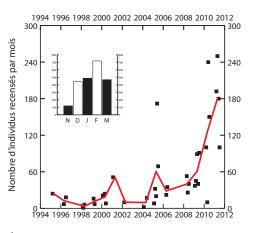
PAGE **041**

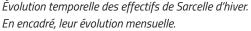
BARTHE DE SAINT-ETIENNE-D'ORTHE

ESPÈCES REMARQUABLES

La Sarcelle d'hiver

Depuis 3 ans, ce petit canard de surface est de plus en plus présent sur la réserve de décembre à mars. Régulièrement, plus de 150 Sarcelles peuvent séjourner dans la réserve.

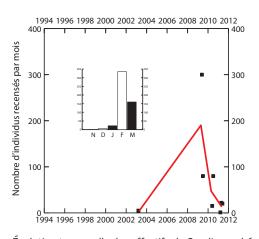






Le Courlis cendré

Même s'il n'est présent qu'épisodiquement, il est intéressant de signaler que la réserve de Saint-Étienne-d'Orthe est attractive pour le Courlis cendré, une espèce considérée comme étant en déclin au niveau de l'Europe. Au maximum, 300 spécimens ont été observés en même temps.

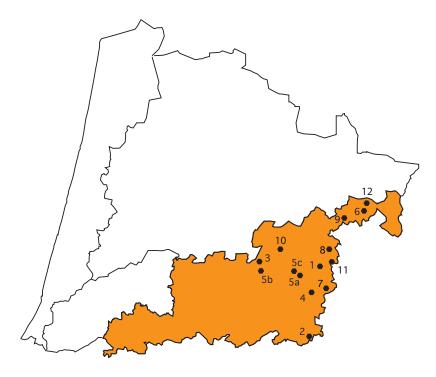


Évolution temporelle des effectifs de Courlis cendré. En encadré, leur évolution mensuelle.



SITUÉE AU SUD DU DÉPARTEMENT, LA ZONE AGRICOLE PRÉSENTE UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX FAITE DE GRANDES CULTURES, ARBORICULTURE, ÉLEVAGES ET FORÊTS DE FEUILLUS. LE RELIEF TRÈS VARIABLE AUTORISE LE DÉVELOPPEMENT DE RETENUES COLLINAIRES CÔTOYANT DES GRAVIÈRES ANCIENNES OU EN ACTIVITÉ, AUX CÔTÉS DE DIVERS ÉTANGS COMME CEUX DE L'ARMAGNAC. DOUZE SITES ONT FAIT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE:

- 1. LA RETENUE COLLINAIRE DE CAZÈRES/LUSSAGNET
- 2. LA RETENUE COLLINAIRE DE MIRAMONT-SENSACQ
- 3. LA RETENUE COLLINAIRE DE BENQUET
- 4. LA RETENUE COLLINAIRE DE DUHORT-BACHEN
- 5. LES GRAVIÈRES DE L'ADOUR
- 6. LA RETENUE COLLINAIRE DE LAGRANGE ET CRÉON-D'ARMAGNAC
- 7. LA RETENUE COLLINAIRE DU BROUSSEAU À AIRE-SUR-L'ADOUR
- 8. L'ÉTANG DE GAUBE À PERQUIE
- 9. LA RETENUE COLLINAIRE DE LABASTIDE-D'ARMAGNAC
- 10. LA RETENUE COLLINAIRE DE BRETAGNE-BASCONS
- 11. L'ÉTANG DE LOUBENS À HONTANX
- 12. LA LAGUNE DE PERNAUTE À CRÉON-D'ARMAGNAC



















RETENUE COLLINAIRE DE CAZÈRES/LUSSAGNET

- **COMMUNES:** CAZÈRES-SUR-L'ADOUR ET LUSSAGNET
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE:** 93 HA
- PROPRIÉTAIRE: ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DU NORD-ADOUR
- GESTIONNAIRE: FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES ET ACCA

DE CAZÈRES-SUR-L'ADOUR ET LUSSAGNET

- **TYPE DE CONVENTION :** CONVENTION DE GESTION DEPUIS 1989
- **STATUT :** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



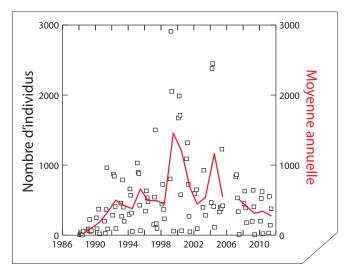


Description du site

Cette retenue collinaire est destinée à stocker de l'eau pour l'arrosage du maïs. Située sur le cours de la Gioule et orientée est-ouest, avec des rives boisées, la retenue est suffisamment vaste, et comporte des zones abritées, permettant l'accueil de l'avifaune aquatique. L'exondation temporaire de la zone laisse apparaître des prairies humides favorables aux limicoles.

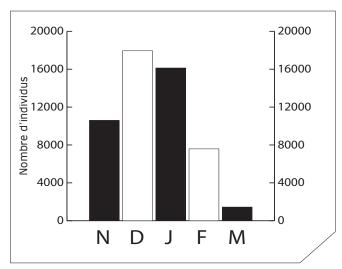
La fréquentation par l'avifaune

L'allure de la distribution des comptages réalisés sur ce site ressemble à une courbe en cloche avec un maximum entre 1999, 2000 et 2004. Par sortie, plus de 1000 oiseaux étaient alors observables, avec des maximums à plus de 2500 voire 3000 individus. Aujourd'hui, ce nombre est tombé à 300 spécimens.



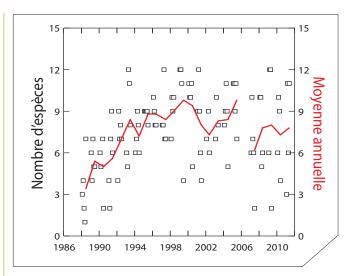
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

La probabilité d'observer le plus grand nombre d'oiseaux a lieu en décembre et en janvier chaque année. Peu d'individus sont encore là à la mi-mars.



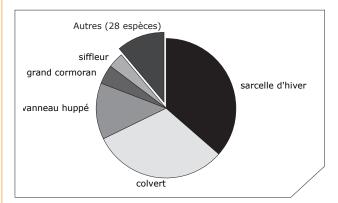
Évolution mensuelle

Le nombre d'espèces a fortement augmenté à la fin du siècle dernier pour culminer à 10 taxons. Depuis, il aurait plutôt tendance à diminuer et varie entre 6 et 8 espèces distinctes à un instant donné.

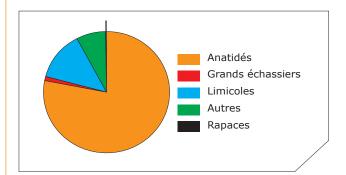


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Avec 80% des individus colonisant le site, les anatidés arrivent largement en tête, trois espèces (la Sarcelle d'hiver et les Canards colvert et siffleur) constituant les ¾ de la totalité. Viennent ensuite 2 espèces de 2 familles différentes : le Vanneau huppé et le Grand Cormoran.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site















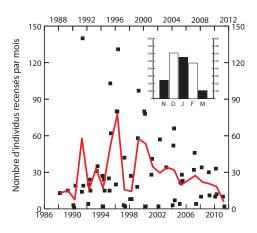
RETENUE COLLINAIRE DE CAZÈRES/LUSSAGNET

ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard siffleur

Leur abondance est extrêmement variable au cours du temps. En moyenne, une vingtaine d'individus fréquentent le site, avec 3 pics bien iden-

tifiés à la fin du siècle dernier. Leur nombre chute fortement durant le mois de mars.



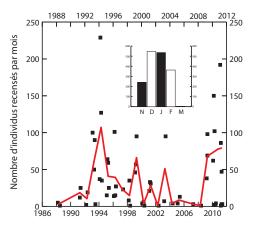
Évolution temporelle des effectifs de Canard siffleur. En encadré, son évolution mensuelle



Le Fuligule milouin

Cette espèce est peu abondante sur le site à l'exception de certains hivers comme en 1993/1994, en 1999/2000, en 2009/2010 ou bien encore en

2010/2011. À la mi-mars, ces oiseaux, dans leur quasi totalité, sont absents.



Évolution temporelle des effectifs de Fuligule milouin. En encadré, son évolution mensuelle.



- **COMMUNES:** MIRAMONT-SENSACQ ET LAURET
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE:** 51,54 HA
- **PROPRIÉTAIRE : INSTITUTION ADOUR**
- GESTIONNAIRE: INSTITUTION ADOUR ET CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES
- **TYPE DE CONVENTION :** AUCUNE
- **STATUT :** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

Orientée nord-sud, cette retenue destinée à l'arrosage agricole se situe dans la vallée du Bahus dédiée à l'agriculture. Ses berges sont donc bordées de diverses cultures. La végétation rivulaire aquatique y est bien représentée. Au sud de la zone, la construction d'une petite digue a entraîné la création d'un petit plan d'eau isolé.









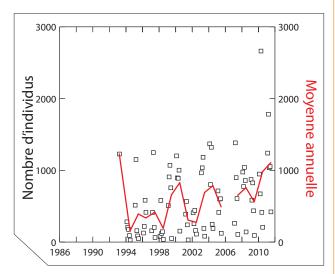




RETENUE COLLINAIRE DE MIRAMONT-SENSACQ

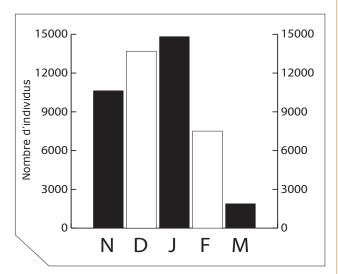
La fréquentation par l'avifaune

Si l'on ne tient pas compte de la donnée de décembre 1992, la fréquentation de cette retenue par les oiseaux d'eau a augmenté au cours du temps. De 200 individus présents en moyenne au début, les valeurs dépassent actuellement les 1000 sujets et ont même atteint, en janvier 2010, les 2700 individus. Après la retenue collinaire de Cazères-Lussagnet, c'est le site de la Zone Agricole qui héberge le plus d'oiseaux d'eau en hiver.



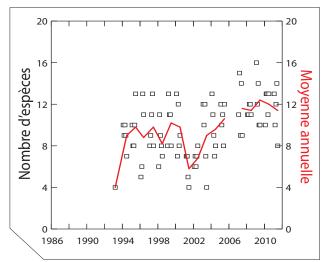
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Ceux-ci arrivent en nombre en novembre, le maximum étant atteint à la mi-janvier. En fin d'hiver, leur diminution est extrêmement rapide.



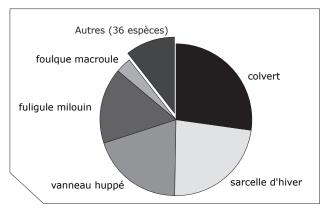
Évolution mensuelle

L'évolution de la richesse spécifique montre une tendance à l'augmentation au cours des 18 années de suivi. Il est dorénavant fréquent d'observer une douzaine d'espèces différentes, voire davantage (jusqu'à une valeur maximale de 16 taxons).

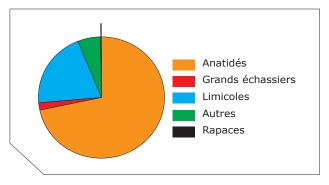


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Avec 70% du total, la famille des anatidés domine nettement. Les limicoles, constitués très majoritairement par le Vanneau huppé, se placent en deuxième position. Les 3 autres familles sont peu présentes sur ce site. Les taxons les plus communs sont, sans surprise, le Canard colvert et la Sarcelle d'hiver (50% des observations). Viennent ensuite le Vanneau huppé et le Fuligule milouin. Ces 4 espèces représentent 85% de l'ensemble des comptages réalisés. Très loin derrière, en cinquième position, on trouve la Foulque macroule.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



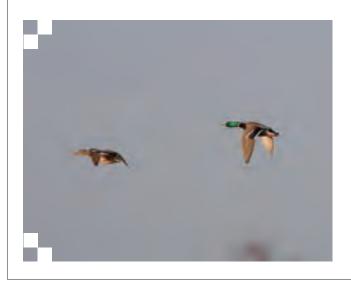
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

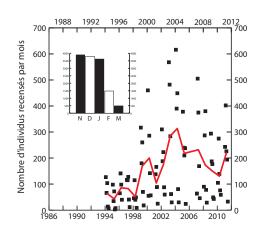
ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard colvert

Les effectifs de Canard colvert ont augmenté jusqu'en 2004 pour ensuite diminuer. Il est possible d'observer 200 oiseaux en moyenne par sortie, ce nombre pouvant être doublé certains mois. Cet

anatidé est essentiellement présent sur le site de novembre à janvier. À la mi-mars, il ne reste plus que quelques individus sur le plan d'eau.





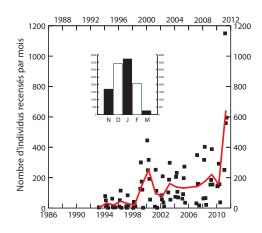
Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle

La Sarcelle d'hiver

La Sarcelle d'hiver fréquente de plus en plus la retenue collinaire de Miramont-Sensacq. L'hiver 2010/2011 a connu une affluence record avec près de 1200 individus présents en même temps. Le pic

de présence est noté à la mi-janvier, le nombre d'oiseaux n'ayant cessé d'augmenter depuis le mois de novembre. Ensuite, les effectifs chutent considérablement jusqu'au mois de mars.





Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.













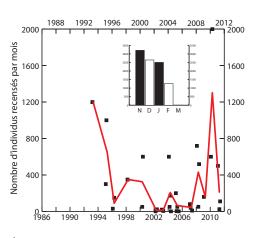


RETENUE COLLINAIRE DE MIRAMONT-SENSACQ

ESPÈCES REMARQUABLES

Le Vanneau huppé

Si le Vanneau fréquente les abords de cette retenue collinaire, c'est en général en nombres restreints, de l'ordre de 200 unités. Cela n'a pas été le cas durant les hivers 1992 /1993 et 2009/2010 lorsque plus de 1000 individus ont été recensés. En janvier 2010, environ 2000 oiseaux étaient présents sur les terrains inondables avoisinants. Ces oiseaux arrivent très tôt sur ce site, le maximum étant noté à la mi-novembre. À la mi-mars, il en reste un peu plus du tiers.

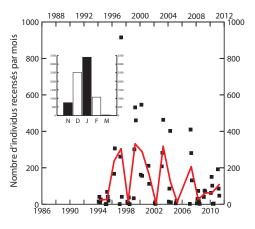


Évolution temporelle des effectifs de Vanneau huppé. En encadré, son évolution mensuelle.

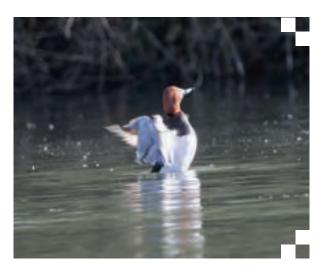


Le Fuligule milouin

Une allure en dents de scie est la caractéristique principale de la présence de ce Canard plongeur sur la retenue de Miramont-Sensacq : une année, 300 Fuligules s'installent sur le plan d'eau, l'année d'après, quelques unités seulement. Le gros des arrivages a lieu en décembre et le pic se situe à la mi-janvier. En mars, leur nombre tend vers zéro.



Évolution temporelle des effectifs de Fuligule milouin. En encadré, son évolution mensuelle.



- **COMMUNES**: BENQUET ET BAS-MAUCO
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE:** 43,05 HA
- **PROPRIÉTAIRE**: ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE LA RETENUE COLLINAIRE DE « BEL-AIR ».
- **GESTIONNAIRE**: FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES, ACCA DE BENQUET ET DE BAS-MAUCO
- **TYPE DE CONVENTION:** PAS DE CONVENTION MAIS ACCORDS LOCAUX DEPUIS 1986
- **STATUT :** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

L'orientation de la retenue est sud-ouest/nord-est sur la vallée du ruisseau des Longs, dans un environnement majoritairement forestier, seule une zone au nord étant en partie agricole.









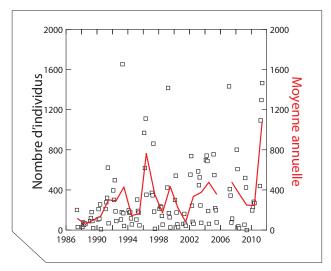




RETENUE COLLINAIRE DE BENQUET

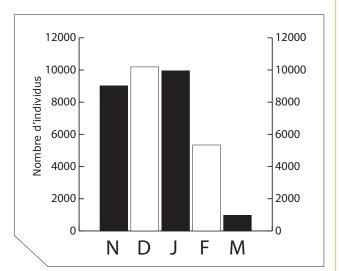
La fréquentation par l'avifaune

Les oiseaux d'eau sont présents en nombres très variables sur ce site, selon les années et les mois. Sur les 24 ans de suivi, la tendance générale est à l'augmentation du nombre moyen d'individus chaque mois. De l'ordre d'une centaine à la fin des années 1980, leur nombre a presque quadruplé en une vingtaine d'années. Près de 1100 oiseaux étaient même présents lors de l'hiver 2010/2011.



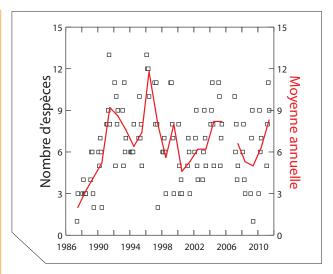
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Les oiseaux occupent la retenue collinaire en nombres équivalents de novembre à janvier. Ils diminuent ensuite très fortement, pour atteindre moins du dixième de leur valeur maximale à la mi-mars.



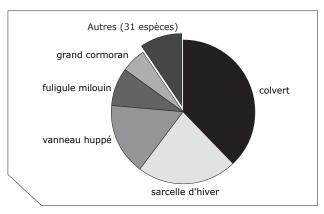
Évolution mensuelle

Après une nette augmentation à la fin des années 1980, le nombre d'espèces présentes à un instant t est resté relativement constant, fluctuant entre 5 et 9 espèces distinctes. Lors de l'hiver 1995/1996, ce nombre a même atteint une valeur maximale de 13 taxons différents.

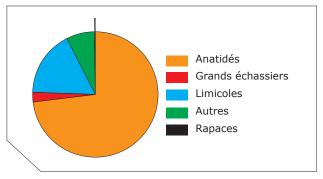


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Ceux-ci sont majoritairement des anatidés (Canard colvert, Sarcelle d'hiver et Fuligule milouin). Viennent ensuite des limicoles comme le Vanneau huppé. Par ordre d'importance, le Grand Cormoran est la cinquième espèce de ce classement. Les 31 autres espèces fréquentant ce site sont toutes en très faibles nombres. Elles représentent un peu plus du dixième de l'ensemble des observations faites.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site

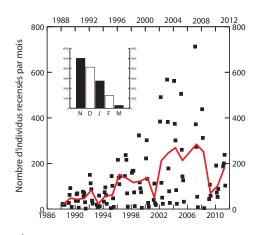
ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard colvert

C'est le taxon le plus couramment observé sur la retenue collinaire de Benquet. Au fil des années, le nombre de Canards colverts a montré une nette tendance à l'augmentation, même si sur les 3 dernières années, leur nombre a chuté. Plus de 300 oi-

seaux peuvent être régulièrement présents depuis le début de ce siècle. Leur nombre chute régulièrement de la mi-novembre à la mi-mars, quelques rares individus étant alors encore signalés.

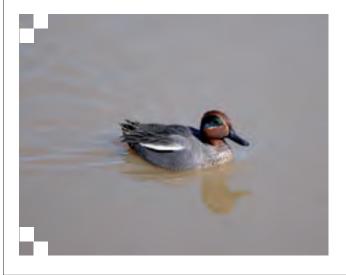


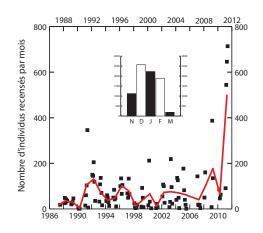


Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle

La Sarcelle d'hiver

Par ordre d'importance, c'est la deuxième espèce. Ses effectifs sont restés stables en moyenne pendant plus de vingt ans, fluctuant entre 50 et 100 individus. Avec plus de 500 oiseaux en moyenne sur l'hiver, l'année 2010/2011 est exceptionnelle. La Sarcelle est surtout présente au cœur de l'hiver, entre la mi-décembre et la mi-février. La plupart ont abandonné la retenue à la mi-mars.





Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.













RETENUE COLLINAIRE DE DUHORT-BACHEN

- **COMMUNES:** AIRE-SUR-L'ADOUR ET DUHORT-BACHEN
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE:** 60 HA
- PROPRIÉTAIRE : INSTITUTION ADOUR
- GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES, ACCA DE AIRE-SUR-
- L'ADOUR ET DUHORT-BACHEN
- TYPE DE CONVENTION : CONVENTION DE GESTION DEPUIS 1987
- **STATUT :** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



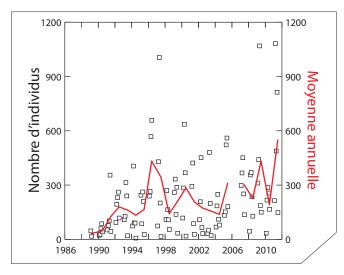


Description du site

Située dans la vallée du Lourden, le plan d'eau a une forme caractéristique digitée et découpée, accroissant ainsi le linéaire des berges. Ses rives sont pour la plupart boisées procurant de nombreuses zones d'abris et de repos aux différentes espèces d'oiseaux d'eau.

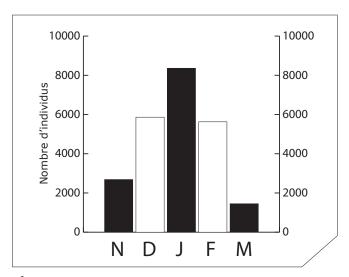
La fréquentation par l'avifaune

Les effectifs d'oiseaux d'eau sont en nette augmentation. Ils dépassent actuellement le demi-millier d'individus en moyenne mensuelle, soit 10 fois plus qu'il y a une vingtaine d'années. Le plan d'eau peut même recevoir jusqu'à un millier d'oiseaux.



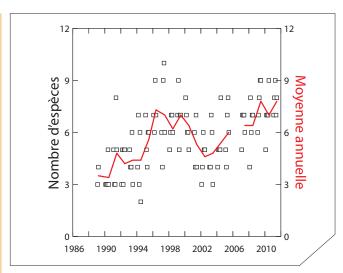
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Leur distribution mensuelle a une allure en forme de cloche quasi parfaite, avec un maximum prononcé à la mi-janvier



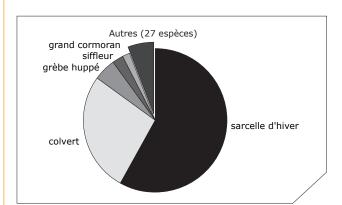
Évolution mensuelle

De même que pour l'abondance, le site attire en moyenne de plus en plus d'espèces. Leur nombre a doublé en l'espace de 20 ans.

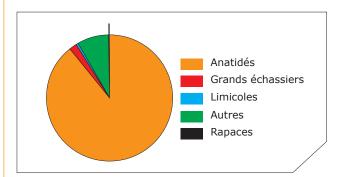


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Ce sont surtout des anatidés avec 2 espèces phare : la Sarcelle d'hiver et le Canard colvert. Le Canard siffleur arrive en quatrième position. En troisième et cinquième positions, on trouve 2 espèces piscivores de la famille « Autres » : le Grèbe huppé et le Grand Cormoran.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site













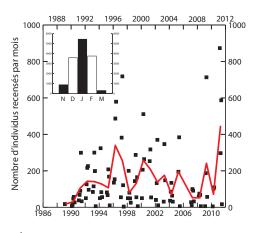


RETENUE COLLINAIRE DE DUHORT-BACHEN

ESPÈCES REMARQUABLES

La Sarcelle d'hiver

Nettement en tête des espèces les plus abondantes avec 60% des contacts, la Sarcelle d'hiver est surtout présente au cœur de l'hiver, de la mi-décembre à la mi-février. Leur présence est très irrégulière d'une année à l'autre, leurs nombres pouvant varier du simple au triple. L'hiver 2010/2011 a été exceptionnel puisque le plan d'eau a accueilli en janvier près de 900 Sarcelles.

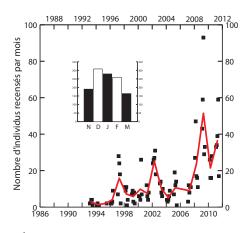


Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.



Le Grèbe huppé

Ce podicipédidé, le plus grand des Grèbes, rencontre sur la retenue des conditions de plus en plus favorables à son hivernage. Il est de plus bien présent durant toute la période de suivi, de novembre à mars. Si entre 30 et 50 Grèbes huppés peuvent actuellement s'observer en moyenne, ce nombre peut atteindre les 60 oiseaux voire dépasser les 90 oiseaux!



Évolution temporelle des effectifs de Grèbe huppé. En encadré, son évolution mensuelle



- COMMUNES : CAZÈRES-SUR-L'ADOUR, RENUNG ET DUHORT-BACHEN
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE :** 47 HA
- PROPRIÉTAIRE : SOCIÉTÉ GASCOGNE MATÉRIAUX ET 1 PROPRIÉTAIRE PRIVÉ,

EXPLOITÉE PAR LA SOCIÉTÉ GASCOGNE MATÉRIAUX (GROUPE GAMA)

- GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES
- TYPE DE CONVENTION: CONVENTION DE GESTION DEPUIS 2013

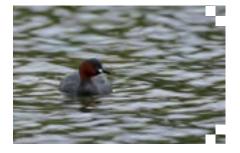
ENTRE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES LANDES

ET LA SOCIÉTÉ GASCOGNE MATÉRIAUX

STATUT: RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



















GRAVIÈRES DE L'ADOUR

- **COMMUNES:** MONTGAILLARD ET SAINT-SEVER
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE:** 84 HA
- PROPRIÉTAIRE : INSTITUTION ADOUR ET 4 PROPRIÉTAIRES PRIVÉS,
- EXPLOITÉE PAR LA SOCIÉTÉ CEMEX
- GESTIONNAIRE : ACCORDS D'INTERVENTIONS AVEC LA FÉDÉRATION
- DES CHASSEURS DES LANDES
- TYPE DE CONVENTION : CONVENTION DE GESTION EN COURS DE RÉDACTION
- **STATUT:** ZONE CHASSABLE

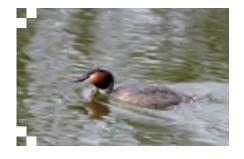






- COMMUNES: BORDÈRES-LAMENSANS, CAZÈRES-SUR-L'ADOUR ET RENUNG
- SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE: 200 HA
- PROPRIÉTAIRE : ETAT (DOMAINE PUBLIC FLUVIAL) ET INSTITUTION ADOUR
- GESTIONNAIRE: CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES ET INSTITUTION ADOUR
- **TYPE DE CONVENTION :** AUCUN
- **STATUT:** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





















GRAVIÈRES DE L'ADOUR



La gravière de Montgaillard



L'ancienne gravière de Bordères-Lamensans

Description du site

Les gravières sont des carrières à ciel ouvert utilisées pour l'extraction de granulats. Se situant souvent dans des vallées où la nappe phréatique affleure, elles se remplissent naturellement d'eau formant ainsi des plans d'eau de dimensions variées. Les anciennes gravières sont souvent alevinées à leur abandon et utilisées en tant que zones de pêche par les Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques locales. Elles peuvent également être converties en réserves naturelles ou bien en zones de loisir pour la randonnée par exemple. Leur morphologie est souvent caractéristique avec des berges pentues et des profondeurs d'eau pouvant être importantes.

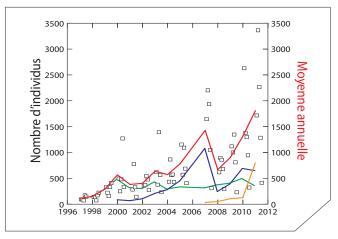
Les trois gravières dont il est question ici sont situées dans la vallée de l'Adour. Ce sont les gravières de Cazères-Duhort-Renung, de Montgaillard-Saint-Sever et de Bordères-Cazères-Renung. Si la première connaît toujours une activité d'extraction en plusieurs points, l'exploitation a été interrompue à la fin des années 2000 dans le cas de la gravière de Montgaillard et Saint-Sever et depuis 2002 dans celle de Bordères-Lamensans. L'évolution des paysages y est donc distincte, offrant ainsi des possibilités d'accueil multiples pour les différentes espèces d'oiseaux d'eau.



La gravière de Cazères-Duhort-Renung

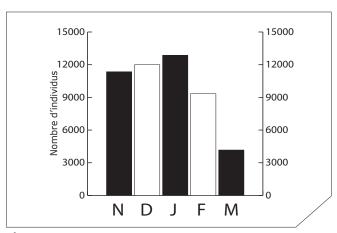
La fréquentation par l'avifaune

La tendance générale est à l'augmentation de la fréquentation par les oiseaux d'eau sur les 3 sites: importante sur la gravière de Cazères-Duhort-Renung, modérée sur celle de Montgaillard-Saint Sever et très faible dans le cas de la gravière de Bordères-Cazères-Renung. En décembre 2010, ces 3 sites ont tout de même accueilli plus de 3350 oiseaux. Ces deux dernières années, elles sont, chacune, l'hôte d'environ 650 individus en moyenne mensuelle.



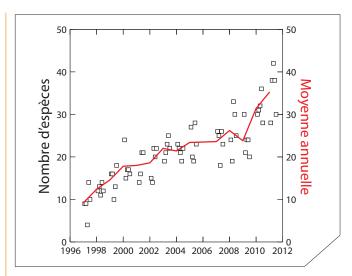
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle sur les 3 gravières (carrés blancs et ligne brisée rouge). En vert, la gravière de Bordères-Cazères-Renung; en bleu, celle de Montgaillard-Saint Sever; en orange, celle de Cazères-Duhort-Renung.

Les valeurs atteintes entre décembre et janvier sont très proches les unes des autres, avec un très léger maximum à la mi-janvier. En février, nombre d'oiseaux sont toujours là alors que 2/3 sont partis à la mi-mars..



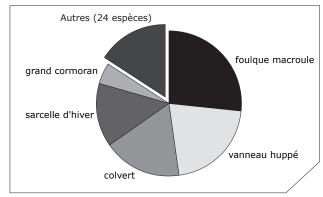
Évolution mensuelle

Le nombre d'oiseaux que l'on peut observer lors de chaque visite hivernale varie entre 2 et 11 espèces. La moyenne s'établit autour de 5 à 6 espèces distinctes. Ces sites sont de plus en plus accueillants pour un nombre toujours plus élevé d'espèces. Pour les trois sites réunis, on est passé de la dizaine d'espèces à plus d'une trentaine en 25 années. On a même recensé plus de 40 espèces différentes un même mois.

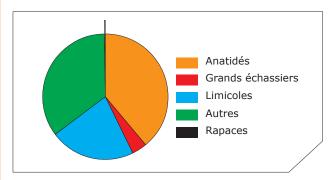


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Foulques macroules, Vanneaux huppés, Canards colverts, Sarcelles d'hiver et Grands Cormorans représentent 85% des observations faites sur l'ensemble des données. Il n'est donc pas étonnant de retrouver majoritaire la famille des anatidés, suivie de peu par celle regroupant les Foulques et les Cormorans. Les limicoles représentent la troisième famille par ordre d'importance, le Vanneau huppé en constituant l'essentiel.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site











GRAVIÈRES DE L'ADOUR

La Foulque macroule

Les comptages réalisés sur les 3 gravières indiquent une évolution qui tendrait à être de type exponentiel. En réalité, la gravière de Cazères-Duhort-Renung, qui fait l'objet d'un suivi régulier depuis uniquement 5 ans, est particulièrement attractive pour cette es-

1994 1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008 2010 2012 800 600 600 1994 1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008 2010 2012

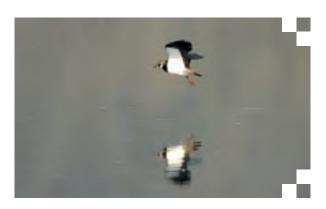
Évolution temporelle des effectifs de Foulque macroule. En encadré, son évolution mensuelle. pèce. De nos jours, on peut toutefois espérer voir près de 400 spécimens par sortie, d'autant que ceuxci sont stationnés sur ces sites de la mi-novembre à la mi-février sans variation notable de leurs effectifs.



Le Vanneau huppé

C'est la deuxième espèce la plus représentée dans les cortèges aviaires fréquentant les gravières. C'est aussi le seul limicole d'importance pour ces milieux. L'hivernage y est cependant très irrégulier, bonnes et mauvaises années se succédant. Si en moyenne

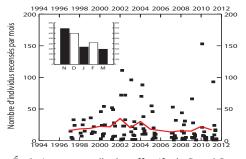
Évolution temporelle des effectifs de Vanneau huppé. En encadré, son évolution mensuelle. 265 individus peuvent être présents, il y a la plupart du temps une cinquantaine de Vanneaux seulement. Des pics à plus de mille oiseaux peuvent toutefois survenir certains hivers



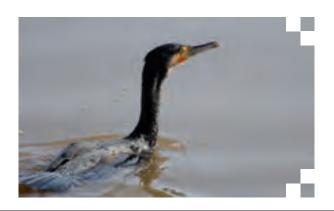
Le Grand Cormoran

Contrairement aux deux espèces précédentes, on assiste à une érosion quasi linéaire des effectifs de Cormorans présents en hiver de la mi-novembre à la mi-mars. La valeur moyenne sur la série est de 20

individus. Ponctuellement, les sites peuvent recevoir plus de 50 oiseaux, voire exceptionnellement plus de 150.



Évolution temporelle des effectifs de Grand Cormoran. En encadré, son évolution mensuelle.



- **COMMUNE:** LAGRANGE ET CRÉON-D'ARMAGNAC
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE:** 18 HA
- PROPRIÉTAIRE: ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE
- GESTIONNAIRE: ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE
- **TYPE DE CONVENTION:** CONVENTION DE GESTION DEPUIS 1992 ENTRE L'ASA,

L'ACCA ET LA FDCL

STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

La retenue collinaire créée en 1984 est un plan d'eau de 14 hectares situé dans une Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de 68,59 hectares. Elle se situe dans un environnement à la fois agricole et forestier. En queue de plan d'eau, sur la pointe est, des vasières apparaissent régulièrement.









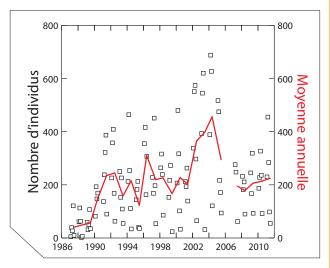




RETENUE COLLINAIRE DE LAGRANGE ET CRÉON-D'ARMAGNAC

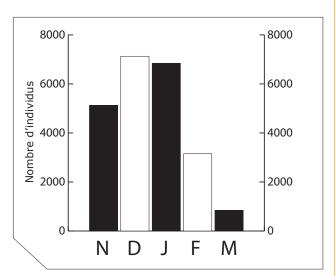
La fréquentation par l'avifaune

Avec 200 à 250 individus en moyenne chaque mois, ce plan d'eau est un bon site d'hivernage pour les oiseaux d'eau. Leurs effectifs ont globalement augmenté jusqu'à l'hiver 2004/2005 culminant aux environs de 450 oiseaux. Ces 5 dernières années, l'hivernage a été moins abondant. La présence d'une importante population de carpes peut expliquer le manque d'herbiers aquatiques favorables à la présence de certaines espèces d'oiseaux d'eau dont la Foulque macroule.



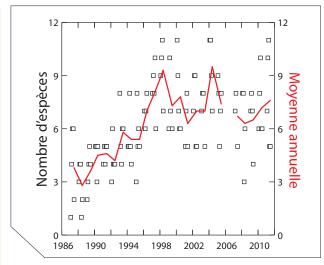
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Dès le mois de novembre, les oiseaux arrivent en nombre sur le plan d'eau. Ils y restent jusqu'en janvier, date à partir de laquelle leurs effectifs s'effondrent.



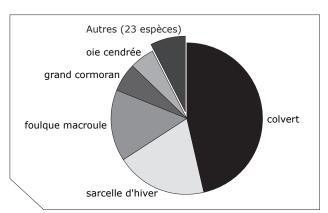
Évolution mensuelle

Le nombre d'espèces distinctes présentes à un moment donné a augmenté au cours des 24 années de suivi, passant de 3 à 7/8 espèces. Ce nombre peut passer en décembre-janvier certaines années à 12 espèces.

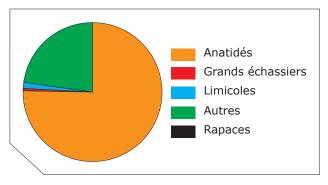


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Les anatidés constituent 75% des observations totales. Ce sont surtout des Canards colverts, des Sarcelles d'hiver et, à un degré bien moindre, des Oies cendrées. Les 2 autres espèces présentes en quantités notables sont la Foulque macroule et le Grand Cormoran, espèces rangées toutes deux dans la famille « Autres ».



Répartition des 5 espèces les plus importantes



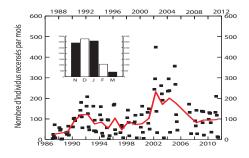
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

Le Canard colvert

Première espèce en termes d'abondance, le Canard colvert a vu ses effectifs légèrement augmenter au fil des années. Le pic de présence a été atteint dans les années 2002 à 2004. Plus de 200 individus étaient



alors observables sur le plan d'eau, de novembre à janvier. Actuellement, environ une centaine d'individus sont régulièrement vus durant ces 3 mois. En février et en mars, une majorité de spécimens sont partis.



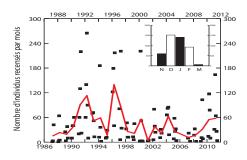
Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle

La Sarcelle d'hiver

Chez ce petit anatidé, les effectifs fluctuent énormément d'une année à l'autre. Deux pics de présence ont été atteints durant les hivers 1991/1992 et 1996/1997. Depuis 2 ans, une soixantaine d'individus



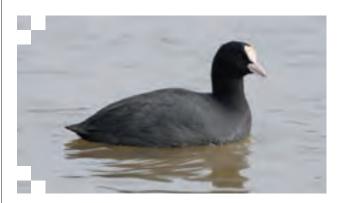
fréquente en moyenne le site. Les Sarcelles sont toujours bien présentes à la mi-février, leurs effectifs s'effondrant durant le mois de mars.



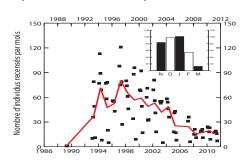
Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.

La Foulque macroule

Ce rallidé était surtout abondant à la fin du siècle dernier. Depuis, les populations ne cessent de décroître, année après année. Moins de vingt individus sont actuellement observables, soit 4 à 5 fois moins que lors



de l'hiver 1997/1998. L'évolution mensuelle de leurs populations est comparable à celle du Canard colvert, à savoir une présence quasi constante entre novembre et janvier, puis une chute drastique des effectifs au-delà.



Évolution temporelle des effectifs de Foulque macroule. En encadré, son évolution mensuelle.



RETENUE COLLINAIRE DU BROUSSEAU - AIRE-SUR-L'ADOUR

COMMUNE: AIRE-SUR-L'ADOUR

SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE: 37,1 HA
PROPRIÉTAIRE: INSTITUTION ADOUR

■ GESTIONNAIRE : INSTITUTION ADOUR ET CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES

■ TYPE DE CONVENTION : PAS DE CONVENTION DE GESTION

STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



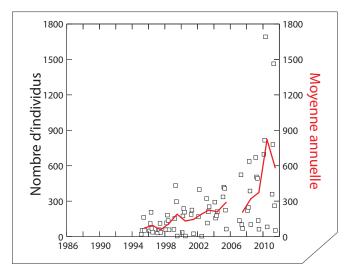


Description du site

Ce plan d'eau artificiel est situé dans la vallée du Brousseau, à proximité de la ville d'Aire-sur-l'Adour, dans un environnement péri-urbain. La rive orientale est entièrement boisée, contrairement à la partie ouest plutôt agricole.

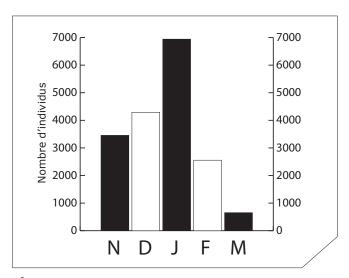
La fréquentation par l'avifaune

L'attractivité de la retenue a régulièrement augmenté sur l'ensemble de la série, de moins de 250 oiseaux d'eau à la fin du siècle dernier à plus de 600 individus actuellement. Lors de l'hiver 2009/2010, 1700 spécimens ont même été signalés.



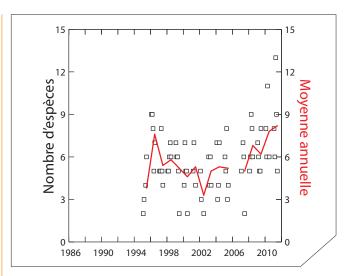
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

C'est surtout à la mi-janvier que ce site reçoit le plus de visiteurs.



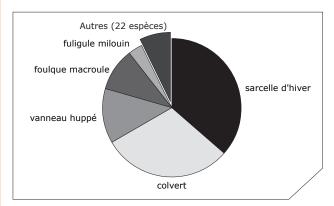
Évolution mensuelle

Aucune tendance très nette ne semble émerger de l'analyse de la richesse spécifique. Le nombre d'espèces distinctes présentes à un moment donné varie de 3 à 9. En une occasion, lors de l'hiver 2010/2011, ce nombre est passé à 13 taxons.

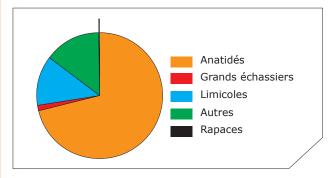


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Les cinq espèces majeures sont la Sarcelle d'hiver, le Canard colvert, le Vanneau huppé, la Foulque macroule et le Fuligule milouin, soit 3 anatidés, 1 limicole et 1 rallidé (famille « Autres »). À eux seuls, les anatidés représentent près de 70% des comptages réalisés.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site













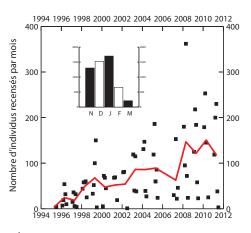


RETENUE COLLINAIRE DU BROUSSEAU - AIRE-SUR-L'ADOUR

ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard colvert

Ses effectifs augmentent régulièrement depuis le début du suivi au milieu des années 1990. En moyenne, le site héberge plus de 120 Canards colverts chaque mois de l'hiver. À la mi-mars, la plupart des oiseaux sont partis.

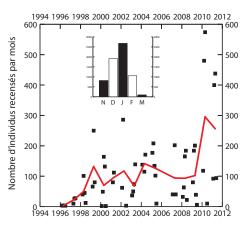


Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle.

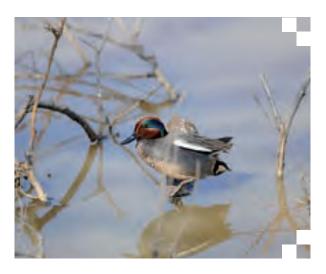


La Sarcelle d'hiver

Espèce du site la plus abondante, ce petit Canard de surface est surtout présent en décembre et en janvier. Ses effectifs ont augmenté de manière spectaculaire, le point d'orgue étant atteint ces 2 dernières années avec près de 300 oiseaux en moyenne. L'affluence record date de janvier 2010 avec 575 Sarcelles.



Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.



COMMUNE: PERQUIE

SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE: 9,75 HA PROPRIÉTAIRE : 1 PROPRIÉTAIRE PRIVÉ

GESTIONNAIRE: FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES

TYPE DE CONVENTION : BAIL NOTARIÉ DEPUIS 1982 **STATUT :** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



Description du site

Le site est inclus dans une Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de 65 hectares. L'étang, de 8 hectares de surface, est une retenue artificielle alimentée par détourne-



ment de l'eau du ruisseau du moulin de Gaube. En 1872, l'étang était principalement entouré de landes à Bruyère cendrée. Ces paysages typiques étaient entretenus par pâturage et l'étang était utilisé comme abreuvoir pour le bétail. Les boisements ont envahi progressivement la périphérie lors de la déprise agricole. En 1980, le propriétaire des terrains a envisagé son abandon et sa mise en culture. C'est alors qu'à la demande de l'Association Communale de Chasse Agréée de Perquie et sur proposition de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, le propriétaire a accepté de maintenir le site dans sa fonctionnalité originelle. L'étang étant destiné autrefois à la pêche, chaque année, lors de sa vidange, une pêche était alors organisée pour permettre une production piscicole créant ainsi un revenu utilisé à l'entretien du site. Grâce au contrôle de la population de Grand Cormoran et des espèces végétales invasives ainsi qu'aux travaux d'aménagement réalisés, la pratique annuelle de vidange ainsi que la pêche ont repris depuis 2005.









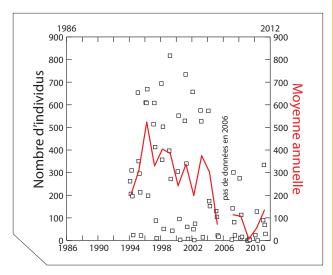




ÉTANG DE GAUBE - PERQUIE

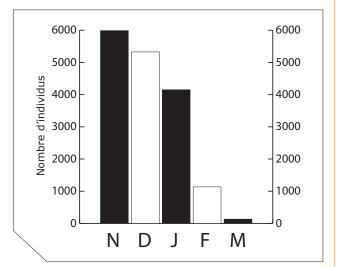
La fréquentation par l'avifaune

Depuis une quinzaine d'années, le nombre d'oiseaux d'eau ne cesse de décroître. De 500 individus en 1995, le nombre moyen se situe désormais autour d'une centaine.



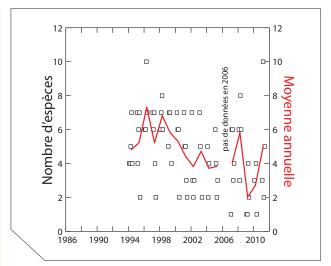
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Le pic d'abondance est noté à la mi-novembre et ne cesse de diminuer par la suite pour tendre quasiment vers zéro à la mi-mars.



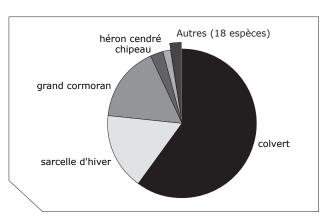
Évolution mensuelle

La tendance à la forte diminution des effectifs au cours du temps est également une caractéristique du nombre d'espèces d'oiseaux présents à un moment donné de la période hivernale.

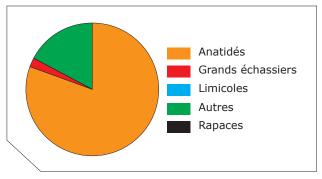


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Exception faite du Grand Cormoran, trois anatidés dominent les associations aviaires : le Canard colvert, la Sarcelle d'hiver et le Canard chipeau. Le Héron cendré arrive en cinquième position. Comme le Grand Cormoran, il est attiré sur ce site par l'abondante population piscicole. On retrouve donc ces séparations au niveau des différentes familles d'oiseaux, les anatidés représentant environ 80% de l'ensemble



Répartition des 5 espèces les plus importantes



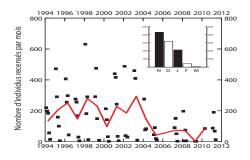
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

Le Canard colvert

Deux étapes marquent l'évolution des populations de Canard colvert fréquentant l'étang de Gaube. Jusqu'au milieu des années 2000, approximativement 200 individus étaient présents en moyenne chaque mois. Depuis 2005, moins de la moitié est encore présente en hiver. On retrouve ce clivage au niveau des maxima

signalés: de plus de 400 au début, on atteint péniblement les 200 individus aujourd'hui. Les oiseaux très présents à la mi-novembre, diminuent fortement par la suite, mois après mois, pour quasiment disparaître à la mi-mars.



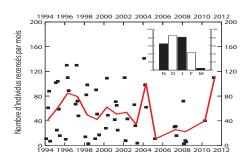


Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle.

La Sarcelle d'hiver

L'histoire de la Sarcelle d'hiver ressemble à celle du Canard colvert dans la première partie. En effet, ses effectifs chutent en 2005, mais ils vont ensuite se rétablir

pour atteindre des valeurs comparables aux meilleures années lors de l'hiver 2010/2011.

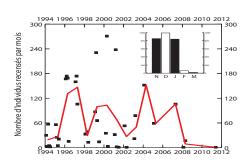


Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle

Le Grand Cormoran

Plus d'une centaine de Grands Cormorans un même jour sur un étang à vocation en partie piscicole constituait un réel péril pour le milieu. Les opérations de tirs

sélectifs et d'effarouchement concomitants ont eu pour effet d'éloigner ces prédateurs. Leur nombre tend maintenant vers zéro.



Évolution temporelle des effectifs de Grand Cormoran. En encadré, son évolution mensuelle.



RETENUE COLLINAIRE DE LABASTIDE-D'ARMAGNAC

COMMUNES: LABASTIDE-D'ARMAGNAC ET MAULÉON-D'ARMAGNAC

SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 44,84 HA

■ PROPRIÉTAIRE : INSTITUTION ADOUR

GESTIONNAIRE: FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES, ACCA DE LABASTIDE

D'ARMAGNAC ET MAULÉON-D'ARMAGNAC (COMMUNE DU GERS)

TYPE DE CONVENTION : CONVENTION DE GESTION DEPUIS 1999

STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



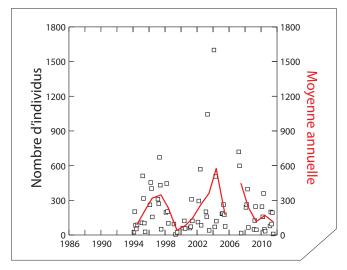


Description du site

À cheval sur les départements des Landes et du Gers, cette retenue collinaire est implantée sur la vallée du ruisseau de Loumné. La rive sud boisée tranche avec le côté nord beaucoup plus agricole. Compte-tenu des pentes des berges, la végétation rivulaire aquatique est peu représentée.

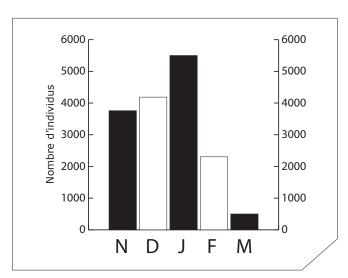
La fréquentation par l'avifaune

Ce sont en moyenne 230 oiseaux qui peuvent être observés chaque mois sur la retenue. Des fluctuations importantes sont cependant notées avec des années fastes comme lors de l'hiver 2003/2004 ou pauvres comme 1999-2000. Exceptionnellement plus de 1000 oiseaux d'eau ont été comptabilisés lors d'une même sortie de terrain.



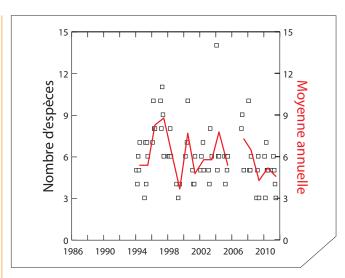
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

La présence des oiseaux sur le site est importante dès la mi-novembre. Elle augmente ensuite jusqu'à la mi-janvier pour décroître très fortement par la suite. À la mi-mars, plus de 9 oiseaux sur 10 présents à la mi-janvier sont partis.



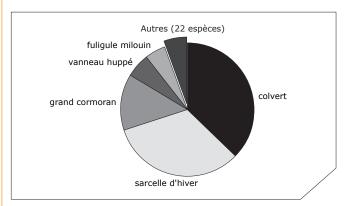
Évolution mensuelle

Six espèces distinctes sont en moyenne présentes sur le site, leur nombre ayant atteint en une seule occasion 14.

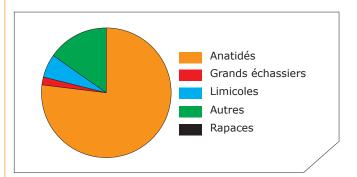


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Ce sont majoritairement des anatidés avec en tête le Canard colvert et la Sarcelle d'hiver. Le Grand Cormoran est bien implanté sur le site. Les 24 espèces restantes représentent moins du cinquième de l'ensemble des observations.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site















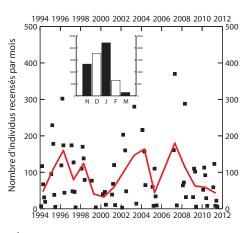
RETENUE COLLINAIRE DE LABASTIDE-D'ARMAGNAC

ESPÈCES REMARQUABLES

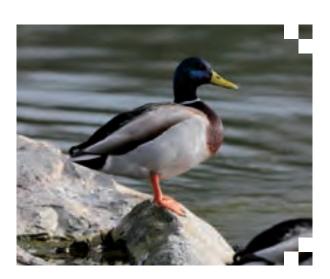
Le Canard colvert

Cette retenue héberge en moyenne 92 Canards colverts chaque mois de l'hiver, le pic étant atteint à la mi-janvier. Certaines années, pratiquement le double peut être atteint. Ce fut en particulier le cas lors de l'hiver 2006/2007. À l'opposé, avec

seulement 32 individus présents en moyenne, le tiers de cette valeur a été notée en 1999/2000. Le record historique date de janvier 2007, avec 370 Canards colverts présents sur le plan d'eau.

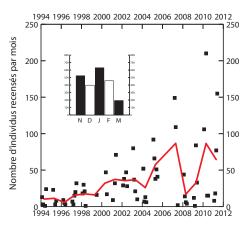


Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle.



Le Grand Cormoran

Les effectifs de Grand Cormoran ont sensiblement augmenté depuis le début de l'enregistrement des données. Ces dernières années, il était possible d'observer entre 60 et plus de 80 spécimens lors de chaque sortie. Le maximum signalé, avec 210 oiseaux, date de janvier 2010. Les Cormorans sont présents en nombre durant toute la période froide, à l'exception de la mi-mars.



Évolution temporelle des effectifs de Grand Cormoran. En encadré, son évolution mensuelle.



- **COMMUNE:** BRETAGNE-DE-MARSAN ET BASCONS
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE :** 21,93 HA
- PROPRIÉTAIRE: ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE
- GESTIONNAIRE: FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES,
- ACCA DE BRETAGNE-DE-MARSAN ET DE BASCONS
- **TYPE DE CONVENTION :** CONVENTION DE GESTION DEPUIS 1983
- **STATUT :** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

Ses rives découpées et la présence de quelques îlots font la particularité de ce plan d'eau d'irrigation de taille moyenne. Seules 2 zones au sud-ouest et au nord-ouest sont cultivées, le reste des berges étant boisé. Par endroits, des peuplements de végétaux aquatiques se développent.









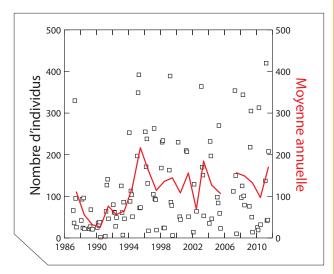




RETENUE COLLINAIRE DE BRETAGNE-BASCONS

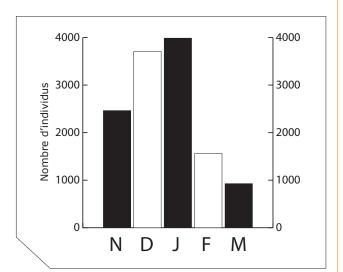
La fréquentation par l'avifaune

Depuis 25 ans, la tendance générale est à l'augmentation des effectifs moyens mensuels présents sur la retenue. Fréquemment, plus de 200 spécimens peuvent être observés lors d'une visite hivernale.



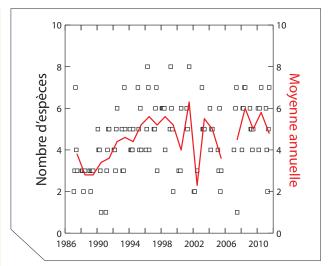
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Leur nombre augmente de la mi-novembre à la mi-janvier, pour décroître par la suite, atteignant un minimum saisonnier à la mi-mars. À ce moment-là, un peu moins du quart de l'effectif maximal de janvier est encore présent.



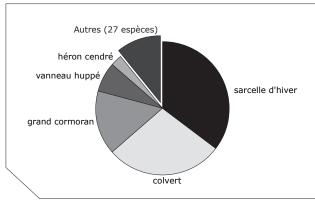
Évolution mensuelle

Une augmentation du nombre d'espèces fréquentant le site a caractérisé les premières années de suivi. Leur nombre s'est ensuite stabilisé autour de 4 à 6 espèces. Par sa pauvreté en taxons différents recensés (2 à 3 espèces en moyenne mensuelle), l'hiver 2002/2003 est une exception.

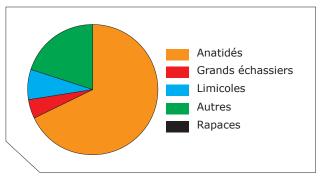


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Sur de nombreuses retenues, le Grand Cormoran est bien représenté, attiré par la présence de poissons. Il est devancé par 2 espèces d'anatidés, la Sarcelle d'hiver et le Canard colvert. D'autres espèces profitent de la mosaïque de milieux présents à proximité du plan d'eau comme un limicole (le Vanneau huppé) et un grand échassier (le Héron cendré).



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site

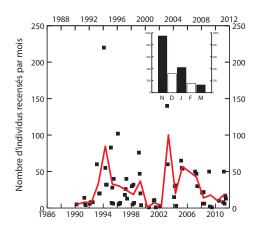
ESPÈCES REMARQUABLES

Le Grand Cormoran

Troisième espèce du classement, ce Phalacrocoracidé, essentiellement piscivore, a connu 2 pics d'abondance sur le plan d'eau : lors des hivers 1994/1995 et 2003/2004 avec une centaine d'individus comptabilisés par sortie. D'ordinaire, ce

sont moins de 50 oiseaux qui chassent ou se reposent sur le site. Leur nombre maximal est noté à la mi-novembre. Avec l'avancée de l'hiver, les oiseaux ignorent de plus en plus ce lieu.



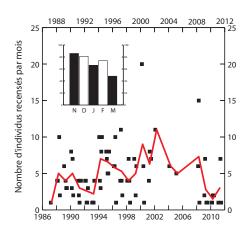


Évolution temporelle des effectifs de Grand Cormoran. En encadré, son évolution mensuelle.

Le Héron cendré

Deuxième espèce piscivore par son importance, le Héron cendré est implanté en cet endroit, en nombres faibles, variant de 1 à 10 individus. Exceptionnellement, 15 à 20 sujets peuvent être présents en même temps.





Évolution temporelle des effectifs de Héron cendré. En encadré, son évolution mensuelle.













ÉTANG DE LOUBENS - HONTANX

- **COMMUNE:** HONTANX
- **SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE :** 6,12 HA
- PROPRIÉTAIRE : 1 PROPRIÉTAIRE PRIVÉ
- GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES ET ACCA DE HONTANX
- **TYPE DE CONVENTION :** CONVENTION DE GESTION DEPUIS 1992
- **STATUT** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



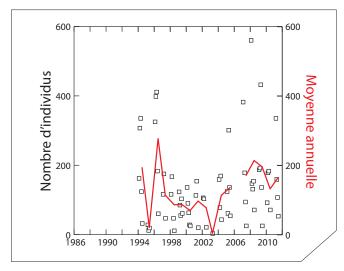


Description du site

Étang typique du pays d'Armagnac, vraisemblablement ancien lieu de pêche, aux fonds relativement plats, son environnement immédiat a été préservé. Tout autour, la maïsiculture domine largement.

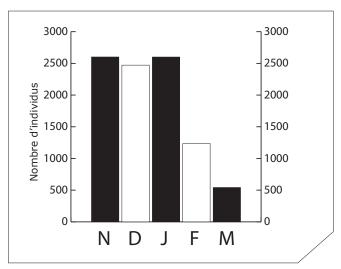
La fréquentation par l'avifaune

Il n'existe pas de tendance générale clairement identifiée sur la série. Les populations d'oiseaux d'eau fréquentant cet étang ont diminué au changement de millénaire. En moyenne, on peut espérer voir entre 150 et 200 volatiles à chaque sortie hivernale, sachant que parfois plus de 400 oiseaux ont investi le site.



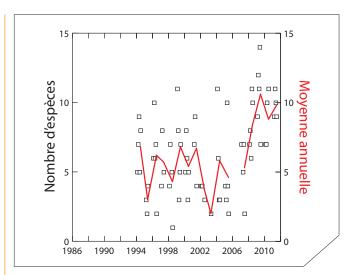
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Ceux-ci sont présents en nombres équivalents de la mi-novembre à la mi-janvier. Ils quittent les lieux très vite par la suite, moins d'un cinquième étant encore là en mars.



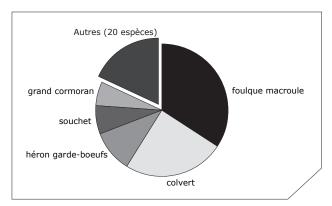
Évolution mensuelle

Le nombre d'espèces a sensiblement augmenté au cours du suivi, ayant quasiment doublé en moins de vingt ans. Dix taxons différents sont observables sur le plan d'eau ces 3 dernières années.

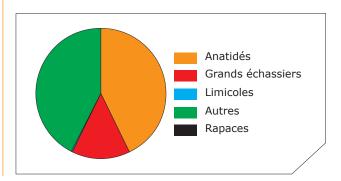


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Majoritairement, ce sont les Foulques macroules et les Canards colverts. Trois autres espèces présentent des populations en nombres conséquents : le Héron garde-bœufs, le Canard souchet et le Grand Cormoran. Les Hérons garde-bœufs, troisième espèce dans le classement, n'ont été observés que très ponctuellement, en cinq occasions, au cours des hivers 2000/2001, 2006/2007 et 2007/2008. En novembre des 2 derniers hivers cités, des rassemblements de 250 et 500 individus ont été respectivement reportés sur les fiches de comptages. Les 20 autres espèces recensées à un moment donné constituent moins de 20% de l'ensemble des contacts. Au niveau des différentes familles, on retrouve en proportions identiques les anatidés et les « autres », puis, loin derrière, la famille des grands échassiers avec principalement le Héron garde-bœufs.



Répartition des 5 espèces les plus importantes





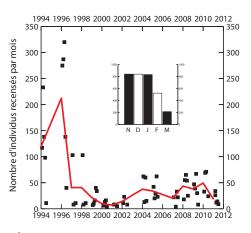
ÉTANG DE LOUBENS - HONTANX

ESPÈCES REMARQUABLES

La Foulque macroule

Au début du suivi, des concentrations de plus de 100 Foulques pouvaient être observées sur le plan d'eau. Un pic à 320 oiseaux a même été noté en janvier 1996. Depuis, leur nombre a considérablement chuté. Désormais, une trentaine d'in-

dividus est visible en moyenne. Ce rallidé est surtout bien représenté de novembre à janvier, ses populations diminuant fortement en février et mars.



Évolution temporelle des effectifs de Foulque macroule. En encadré, son évolution mensuelle.



Le Canard souchet

En moyenne, au maximum une dizaine de cette espèce de canard au bec si caractéristique était présente sur l'étang. Leurs effectifs ont considérablement cru à partir de l'hiver 2008/2009, le mois de janvier étant le plus important de la série avec 98 souchets. Durant le dernier hiver de

Évolution temporelle des effectifs de Canard souchet. En encadré, son évolution mensuelle. cette étude, le nombre moyen de Canards souchets par sortie était de 46 individus. Les oiseaux investissent les lieux en plein cœur de l'hiver entre les mois de décembre et janvier. En mars, il n'en reste presque plus.



- COMMUNE : CRÉON-D'ARMAGNAC
 SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 5 HA
 PROPRIÉTAIRE : 1 PROPRIÉTAIRE PRIVÉ
- GESTIONNAIRE: FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES ET ACCA

DE CRÉON-D'ARMAGNAC

- TYPE DE CONVENTION : CONVENTION DE GESTION DE 15 ANS, RECONDUITE EN 2005
- **STATUT :** RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

Au sein d'un environnement relativement préservé, le site est entouré de vastes champs agricoles. L'absence d'alimentation régulière en eau (pas d'écoulement permanent), associée à un abaissement progressif de la nappe phréatique, réduisent les possibilités de remplissage de la lagune qui connaît par conséquent des périodes d'assèchement de plus en plus importantes. Cela constitue un inconvénient majeur pour la gestion de ce site qui, par ailleurs, aurait des potentialités intéressantes









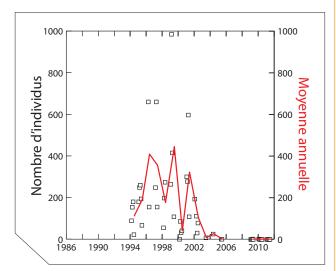




LAGUNE DE PERNAUTE - CRÉON-D'ARMAGNAC

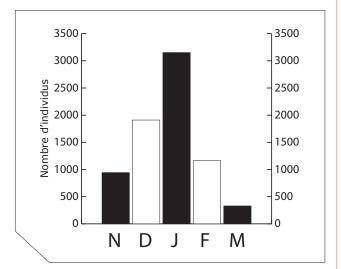
La fréquentation par l'avifaune

La lagune de Créon d'Armagnac accueillait une population conséquente d'oiseaux d'eau entre 1994 et 2002, avec environ 250 individus en valeur moyenne



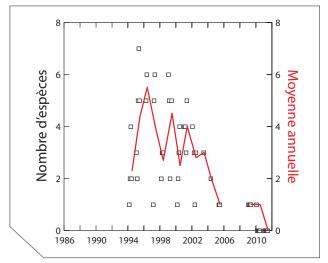
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Cette lagune est surtout intéressante pour les oiseaux d'eau en plein cœur de l'hiver, à la mi-janvier. Par la suite, les effectifs drastiquement jusqu'à la mi-mars, moins du dixième des oiseaux étant encore présents.



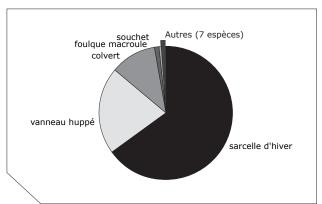
Évolution mensuelle

La richesse spécifique est faible, de l'ordre de 4 espèces distinctes en moyenne. Un maximum de 7 espèces a cependant été noté. Il est à signaler qu'en raison d'un assèchement du plan d'eau ces dernières années, l'avifaune aquatique a déserté les lieux.

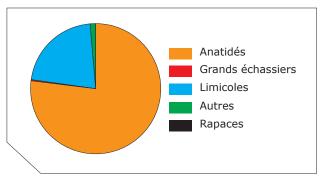


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Deux familles sont ultra majoritaires : les anatidés avec 2 espèces dominantes (la Sarcelle d'hiver et le Canard colvert) et les limicoles avec surtout le Vanneau huppé. Les 9 espèces restantes ne représentent qu'environ 5% de l'ensemble des oiseaux comptabilisés.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



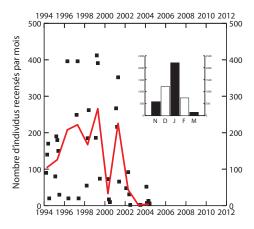
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

ESPÈCES REMARQUABLES

La Sarcelle d'hiver

De la fin du siècle dernier au tout début de celui-ci, la lagune accueillait jusqu'à 400 Sarcelles d'hiver en décembre et/ou en janvier. En raison de problèmes d'approvisionnement en eau, le site n'est plus attractif depuis 2003.



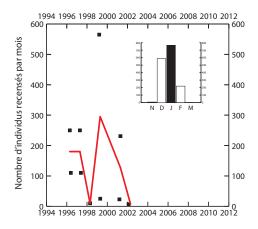


Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.

Le Vanneau huppé

De même que pour la Sarcelle d'hiver, le Vanneau huppé trouvait sur ce site d'excellentes conditions d'hivernage jusqu'en 2002, plus de 550 individus ayant même été recensés en janvier 1999.





Évolution temporelle des effectifs de Vanneau huppé. En encadré, son évolution mensuelle.











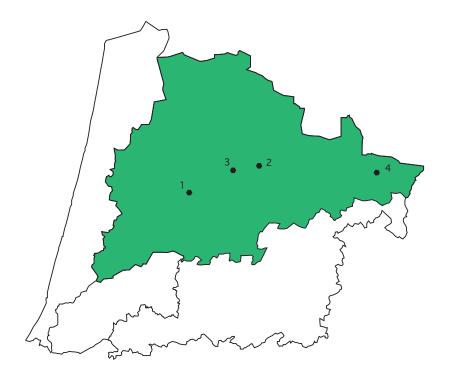


LA HAUTE-LANDE

EN APPARENCE MONOTONE EN RAISON DE LA PRÉSENCE D'UNE VASTE FORÊT DE PINS MARITIME, LA HAUTE-LANDE ABRITE EN RÉALITÉ PLUSIEURS MILIEUX BIEN DISTINCTS POUR PARTIE AGRICOLES MAIS AUSSI HUMIDES, TÉMOIGNAGES RELIQUES DE SON PASSÉ.

LE DÉTAIL DE LA FRÉQUENTATION PAR L'AVIFAUNE HIVERNANTE EST FOURNIE POUR 4 SITES :

- 1. LA RÉSERVE NATIONALE D'ARJUZANX
- 2. LA LAGUNE DE LATAPY À VERT ET LABRIT
- 3. LE MARAIS DE L'ANGUILLE À LUGLON ET GAREIN
- 4. LA LAGUNE DE LA ROUSTOUSE À LOSSE







■ COMMUNES : ARJUZANX, MORCENX, RION DES LANDES ET VILLENAVE

■ SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 2 673 HA

■ PROPRIÉTAIRE : DÉPARTEMENT DES LANDES

■ GESTIONNAIRE: SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES MILIEUX NATURELS

TYPE DE CONVENTION:

■ STATUT : RÉSERVE NATIONALE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DEPUIS 1987

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE NATURA 2000





Description du site

Les 2 716 hectares de ce site ont connu pendant 32 années une activité minière, ayant entraîné la création d'un paysage artificiel et abiotique.

Les travaux de réhabilitation, réalisés de 1981 à 1994 par EDF avec l'appui technique de l'ONCFS, visaient à reconstituer un écosystème complexe (juxtaposition de plusieurs milieux) et ont consisté en :

- la stabilisation des sols : reprofilage des berges des anciennes excavations et remodelage de certains terrils,
- l'amélioration de la qualité des sols par apport d'éléments fertilisants et travail du sol,
- I'amélioration de la qualité des eaux et de la productivité par apport de chaux dans certains plans d'eau,
- la lutte contre l'érosion des sols par revégétalisation et notamment des plantations d'arbres,
- la maîtrise hydraulique par la réalisation d'ouvrages.

Ces travaux et l'évolution naturelle ont conduit à l'apparition de milieux naturels diversifiés et remarquables :

- vastes plans d'eau acides et pauvres en éléments nutritifs.
- nombreuses mares appelées « bassines »,
- pelouses sèches apparues spontanément sur les terrains argileux et / ou sableux,
- Iandes humides, vestiges de l'ancien paysage des landes de Gascogne, sur les terrains non affectés par l'exploitation minière.









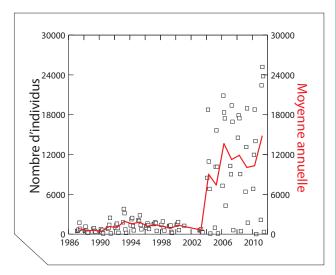




RÉSERVE NATIONALE D'ARJUZANX

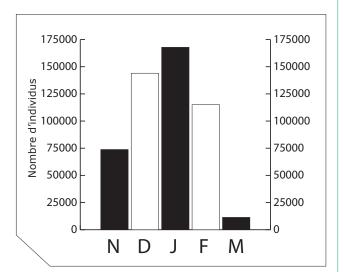
La fréquentation par l'avifaune

Stables pendant près de 20 ans, les effectifs d'oiseaux d'eau fréquentant ce site remarquable ont explosé à partir de l'hiver 2004/2005. Les lieux accueillent maintenant en moyenne 12 000 individus.



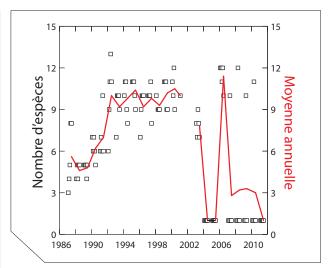
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Le pic de fréquentation se situe à la mi-janvier, la plupart des oiseaux ayant quitté l'endroit à la mi-mars.



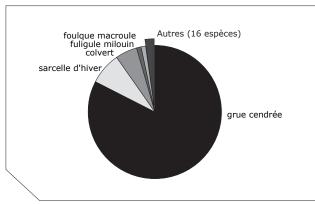
Évolution mensuelle

Entre 9 et 11 espèces distinctes d'oiseaux peuvent être observées à chaque sortie. Il est à noter que, certaines années, les comptages n'ont porté que sur une seule espèce : la Grue cendrée.

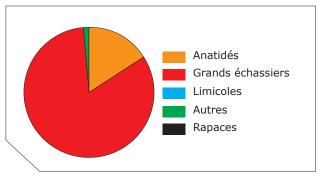


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Près de 85% des oiseaux sont donc des grands échassiers, les anatidés constituant la majorité des autres taxons présents durant l'hiver. La Grue cendrée, un grand échassier de la famille des gruidés, est l'espèce « phare » de ce site, son arrivée ayant entraîné l'explosion des résultats des comptages effectués. Sur les grands plans d'eau, la Sarcelle d'hiver, le Canard colvert, le Fuligule milouin et la Foulque macroule sont les espèces majoritaires.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site

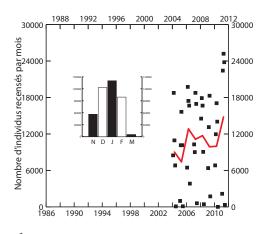
ESPÈCES REMARQUABLES

La Grue cendrée

À partir de l'hiver 2004/2005, les populations de Grues cendrées ont augmenté pour atteindre une valeur moyenne de 15 000 individus au cours de l'hiver 2010/2011. Le site héberge, de décembre à fin janvier, quelques 25 000 Grues. En halte migratoire postnuptiale, des effectifs supérieurs à

30 000 oiseaux ont été observés, alors qu'en halte prénuptiale, près de 60 000 individus ont été dénombrés. En mars, l'immense majorité de ces oiseaux ont abandonné le site d'Arjuzanx pour des contrées plus septentrionales.





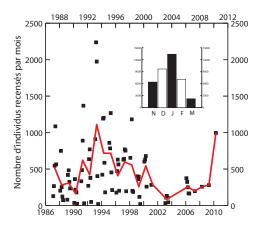
Évolution temporelle des effectifs de Grue cendrée. En encadré, son évolution mensuelle.

La Sarcelle d'hiver

Sa présence sur cette ancienne mine est irrégulière et fluctuante. Sur les 23 années de suivi, en moyenne 500 Sarcelles d'hiver peuvent être vues

à chaque sortie. Lors des hivers 1992/1993 et 2010/2011, ce nombre a été multiplié par deux.





Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.













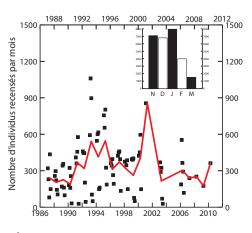
RÉSERVE NATIONALE D'ARJUZANX

ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard colvert

Pas moins de 300 à 350 Canards colverts hivernent, en moyenne, sur les plans d'eau de ce site. Lors de l'hiver 2000/2001, ce nombre a

presque été multiplié par trois. Cet anatidé est très présent de novembre à mars, ses effectifs diminuant considérablement par la suite.

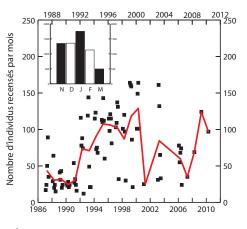


Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle.



Le Fuligule milouin

La fin du siècle dernier a correspondu avec sa présence maximale. Depuis, ses effectifs fluctuent beaucoup d'une année à l'autre, semblant retrouver des valeurs records ces deux dernières années.



Évolution temporelle des effectifs de Fuligule milouin. En encadré, son évolution mensuelle.



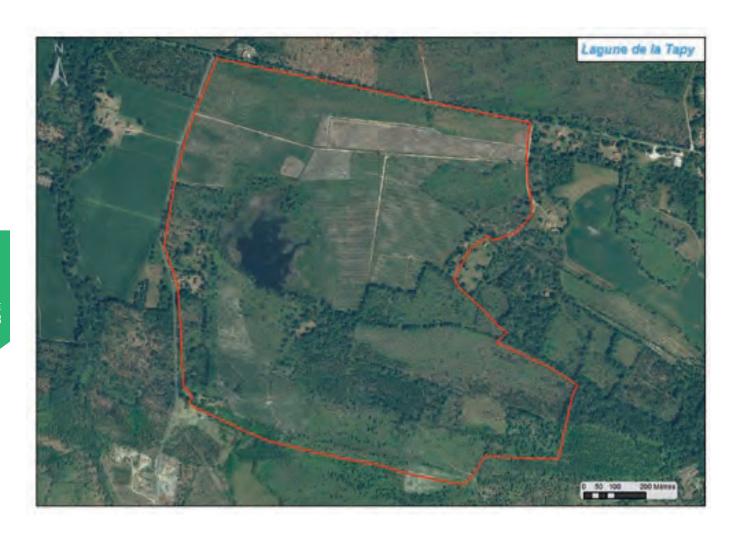
COMMUNE: VERT ET LABRIT

■ SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 15,75 HA

■ PROPRIÉTAIRE : FONDATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES HABITATS FRANÇAIS DE LA FAUNE SAUVAGE ET FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES

■ GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES

STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

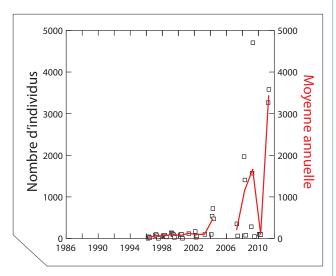
Cette lagune est incluse dans une Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de 150 hectares depuis 1995. L'exutoire est constitué d'un vieux fossé de 3 km permettant un écoulement vers l'Estrigon. Au nord, des petits fossés approvisionnent le site en eau de ruissellement provenant des parcelles d'anciennes cultures adjacentes. Le site était autrefois utilisé pour la pêche, l'extraction d'argile (présence de puits) mais aussi la production de fourrage. C'est l'une des dernières lagunes de Haute-Lande à avoir un fonctionnement hydraulique viable. Afin de limiter le dérangement, une interdiction d'accès est en vigueur sur une partie de la réserve proche de la zone humide. En effet, de nombreux habitats caractéristiques des lagunes de Haute-Lande sont présents sur le site, tout comme les communautés végétales tributaires des niveaux d'eau.



LAGUNE DE LATAPY - VERT ET LABRIT

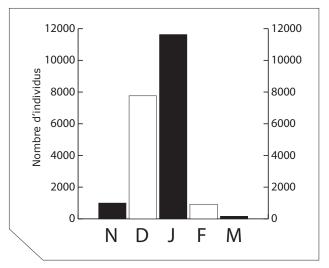
La fréquentation par l'avifaune

Très faibles au début du suivi, d'importantes populations ont envahi le site ces dernières années. Il est dès lors possible d'observer près de 5000 oiseaux en plein cœur de l'hiver.



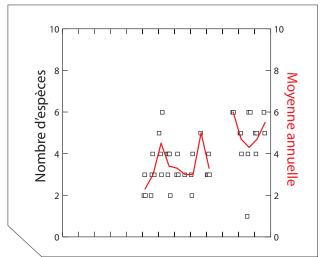
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Ces derniers sont présents en nombre en décembre et surtout en janvier. En mars, ils ont presque tous abandonné cet endroit.



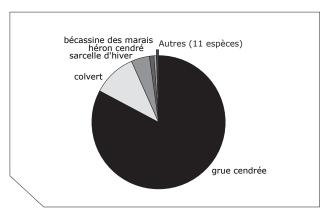
Évolution mensuelle

Le nombre d'espèces a légèrement augmenté depuis le début du suivi pour être en moyenne de 5 espèces distinctes.

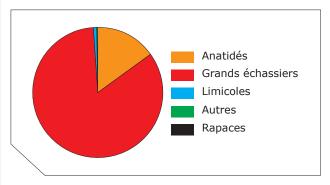


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

La Grue cendrée et, à un degré bien moindre, le Canard colvert sont les 2 espèces les plus communément observées sur la lagune.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



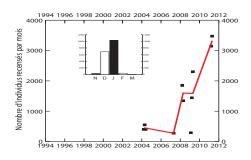
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

La Grue cendrée

Ce grand échassier a ici rencontré des conditions idéales de quiétude pour passer l'hiver. D'importants rassemblements de plus de 3000 individus ont été

notés au cours de l'hiver 2010/2011. Ils abandonnent pour la plupart ces quartiers d'hiver dès la mi-février.





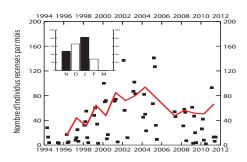
Évolution temporelle des effectifs de Grue cendrée. En encadré, son évolution mensuelle.

Le Canard colvert

Seconde espèce en termes d'abondance, le Canard colvert est présent sur la lagune du mois de novembre à février. Après avoir augmenté jusqu'en 2004, les effec-

tifs ont ensuite décru pour se stabiliser ces cinq dernières années autour de 50 à 60 oiseaux.





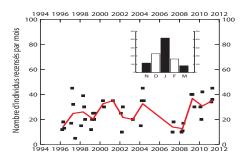
Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle.

La Sarcelle d'hiver

Ses effectifs sont globalement stables, autour d'une trentaine de spécimens, depuis le début des comp-

tages. Le pic d'abondance est enregistré à la mi-janvier.





Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.



MARAIS DE L'ANGUILLE - LUGLON ET GAREIN

- **COMMUNE:** LUGLON ET GAREIN
- SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 27 HA
- PROPRIÉTAIRE: FONDATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES HABITATS FRANÇAIS DE LA FAUNE SAUVAGE; FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES, COMMUNE DE GAREIN (POUR 1,5 HA DU SITE ET UNE PETITE PARCELLE ENCLAVÉE DE 35 ARES)
- GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES,
- TYPE DE CONVENTION : CONVENTION DE GESTION ENTRE LA FONDATION NATIONALE ET LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES LANDES
- STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



Description du site

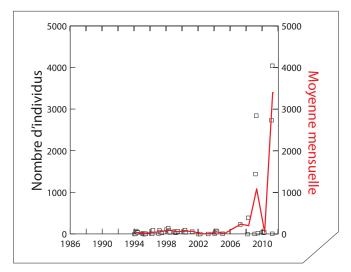
Ce marais inondable se situe sur un plateau à la limite amont des bassins de la Leyre et de l'Estrigon. L'eau s'écoule vers l'ouest en direction de la Leyre



par des fossés d'abord forestiers puis agricoles sur les communes de Luglon et Sabres. Depuis 1993, le marais bénéficie du statut de Réserve de Chasse et de Faune Sauvage et d'un accès réglementé par arrêté préfectoral. Une parcelle enclavée de 35 ares ainsi que 1,5 ha demeurent en convention de gestion avec la commune de Garein. L'absence de gestion pour favoriser la rétention d'eau aurait conduit cette zone humide à une disparition totale. La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes a donc procédé à des travaux d'aménagement dès 1993 et, ce, jusqu'en 2006 dans le but de restaurer les prairies basses fermées par les formations arbustives et a installé un ouvrage de retenue d'eau. De plus, des travaux d'entretien sont entrepris annuellement pour maintenir l'intégrité de la zone.

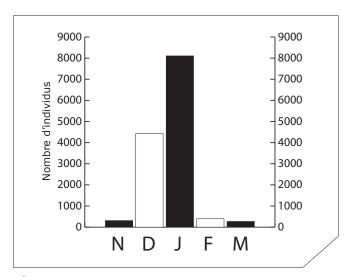
La fréquentation par l'avifaune

Le milieu est demeuré longtemps peu attractif pour les oiseaux d'eau, autour de 40 oiseaux en moyenne. Depuis l'hiver 2006/2007, la fréquentation a littéralement explosé, jusqu'à dénombré 3392 individus de moyenne en 2010/2011.



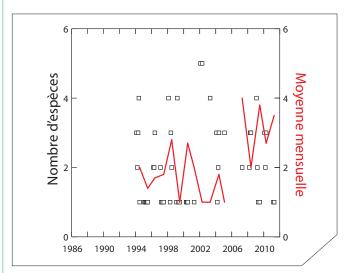
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Les oiseaux arrivent depuis en nombre en décembre et culminent à la mi-janvier.



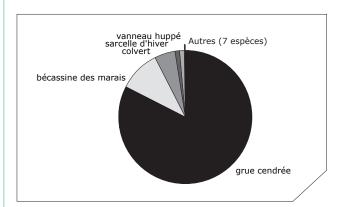
Évolution mensuelle

La richesse spécifique a varié dans des proportions moindres puisque de 1 à 3 espèces étaient observées jusqu'en 2006 et, à partir de cette date, ce sont de 2 à 4 taxons différents qui sont signalés.

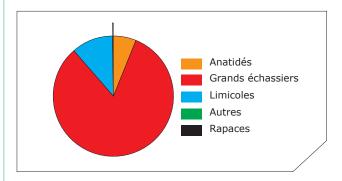


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

C'est essentiellement l'arrivée de la Grue cendrée qui explique l'accroissement des hivernants sur le marais de l'Anguille. Vient ensuite, en quantités moindres, la Bécassine des marais. La famille des grands échassiers est donc bien évidemment ultra majoritaire.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site















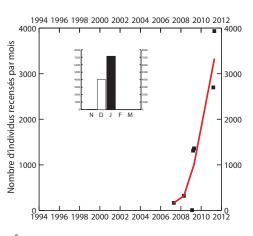
MARAIS DE L'ANGUILLE - LUGLON ET GAREIN

ESPÈCES REMARQUABLES

La Grue cendrée

L'arrivée de cette espèce sur le site remonte à l'hiver 2006/2007. Les effectifs ont augmenté depuis pour atteindre des sommets en jan-

vier 2011 avec près de 4000 têtes. Ces oiseaux arrivent en décembre et sont repartis à la mi-février.

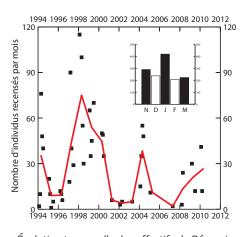


Évolution temporelle des effectifs de Grue cendrée. En encadré, son évolution mensuelle.



La Bécassine des marais

La présence de ce limicole est très irrégulière sur le site, quoique bien répartie de novembre à mars avec cependant un pic à la mi-janvier. La tendance sur 17 ans de suivi est à la baisse



Évolution temporelle des effectifs de Bécassine des marais. En encadré, son évolution mensuelle.



COMMUNE: LOSSE

■ SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 4,72 HA ■ PROPRIÉTAIRE : 1 PROPRIÉTAIRE PRIVÉ

■ **GESTIONNAIRE** : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES ■ **TYPE DE CONVENTION** : BAIL EMPHYTÉOTIQUE DE 30 ANS ■ **STATUT** : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



Description du site

Petite lagune de 4,72 hectares, la lagune de La Roustouse est enclavée dans une Réserve de Chasse



et de Faune Sauvage de 79,77 hectares. Elle bénéficie d'un bail emphytéotique de 30 ans depuis 1982, bail renouvelé en 2012, entre la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes et le propriétaire privé. L'abandon de l'entretien par pâturage et la forte dynamique du milieu se sont traduits par un développement rapide de la végétation, défavorable à l'accueil de nombreuses espèces animales et végétales. Se situant au centre d'un complexe agricole de maïsiculture, son maintien en l'état est de plus confronté aux problèmes de drainage pratiqué aux alentours. Le site est donc particulièrement sensible aux périodes de sècheresses. Aussi, la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes a-t-elle décidé de rétablir la fonctionnalité du site par augmentation de la surface en eau libre et élimination de la végétation arbustive afin de rétablir l'existence de prairies humides contiguës.









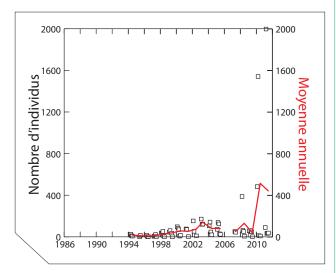




LAGUNE DE LA ROUSTOUSE - LOSSE

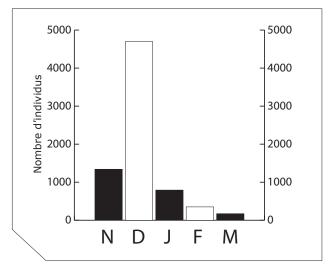
La fréquentation par l'avifaune

Le nombre d'oiseaux recensés a augmenté depuis le début des opérations de comptage. Il atteint actuellement un demi-millier d'oiseaux, mais peut culminer à 2000 individus.



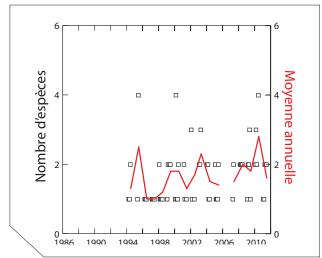
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Le mois de décembre est, de très loin, celui qui reçoit le plus d'oiseaux d'eau.



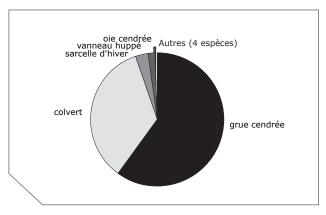
Évolution mensuelle

Les associations aviennes sont très peu diversifiées, seulement 1 à 2 espèces étant observées la plupart du temps.

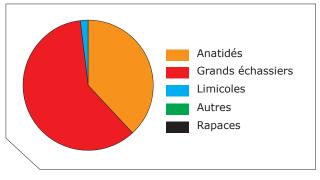


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Ce sont, dans 90% des cas, soit des Grues cendrées, soit des Canards colverts. Les 7 espèces restantes représentent moins de 10% des effectifs recensés.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



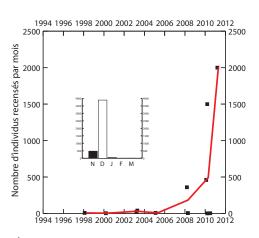
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

ESPÈCES REMARQUABLES

La Grue cendrée

De même que pour les autres sites, la présence de la Grue cendrée est signalée depuis quelques années seulement. En décembre 2010, jusqu'à 2000 Grues ont été recensées sur ce site servant de dortoir à l'espèce.





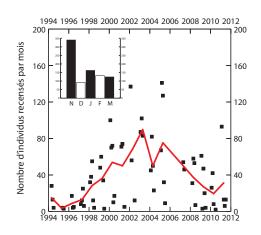
Évolution temporelle des effectifs de Grue cendrée. En encadré, son évolution mensuelle.

Le Canard colvert

Les effectifs de cet anatidé ont augmenté jusqu'à l'hiver 2002/2003, puis ont ensuite diminué pour atteindre 20 à 30 canards en moyenne. Il est à no-

ter que la mi-novembre correspond au pic d'abondance pour ce migrateur.





Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle













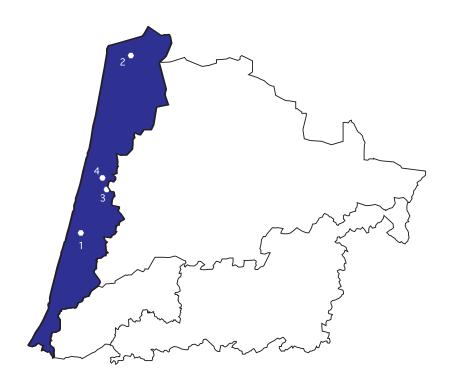


LA ZONE LITTORALE

LE LITTORAL LANDAIS, LONG DE 106 KM, SE CARACTÉRISE PAR LA PRÉSENCE D'UN IM-POSANT CORDON DUNAIRE ENTRECOUPÉ PAR UN RÉSEAU DE COURS D'EAU. LES DÉ-PRESSIONS INTER-DUNAIRES SONT ENNOYÉES FORMANT UN ALIGNEMENT NORD-SUD DE VASTES LACS ET ÉTANGS. CET ALIGNEMENT LACUSTRE CONSTITUE L'UN DES PLUS IMPORTANTS AXES DE MIGRATION POUR LES OISEAUX DU PALÉARCTIQUE.

QUATRE SITES ONT ACCUEILLI DES POPULATIONS D'OISEAUX D'EAU CONSÉQUENTES ET SONT DONC ANALYSÉS PRÉCISÉMENT :

- 1. LA RÉSERVE DU COÛT DE MOUNTAGNE À LÉON
- 2. LES ÉTANGS ET MARAIS DU BORN
- 3. LE MARAIS D'UZA
- 4. LE MARAIS DU MAHOURAT À SAINT-JULIEN-EN-BORN







COMMUNE: LÉON

■ SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 137 HA ■ PROPRIÉTAIRE : COMMUNE DE LÉON

■ GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES, RÉSERVE NATURELLE

DU COURANT D'HUCHET

■ TYPE DE CONVENTION : CONVENTION DE GESTION TRIPARTITE ENTRE L'ETAT, LA RÉSERVE NATURELLE DU COURANT D'HUCHET ET LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES

I STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE NATURA 2000 COURANT D'HUCHET



Description du site

Le marais du Coût de Mountagne est enclavé dans la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet créée en 1981 et couvrant une superficie de 617,94 hectares. L'abandon du pâturage sur le site dans les années 1960 s'est rapidement traduit par la fermeture du



milieu. Les conditions écologiques d'accueil de la faune et notamment des oiseaux d'eau sont donc devenues quasiment inhospitalières. C'est face à ce constat qu'une convention de gestion est signée en 1977 entre la commune de Léon et la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes qui s'engageait à réhabiliter le site de façon à lui rendre son attractivité notamment pour les oiseaux d'eau. Les premiers travaux d'aménagement ont consisté principalement à augmenter la surface en eau des plans d'eau résiduels, à procéder à l'inondation en hiver des prairies restaurées et à implanter des prairies permanentes. De nouveaux travaux ont été entrepris à partir de 1990 afin de recréer des casiers hydrauliques bien distincts, permettant une gestion des niveaux d'eau plus adaptée. Depuis 1998, le marais bénéficie également, au titre du programme Natura 2000, d'un classement en tant que Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.), site d'intérêt patrimonial à l'échelle européenne pour sa richesse avifaunistique.







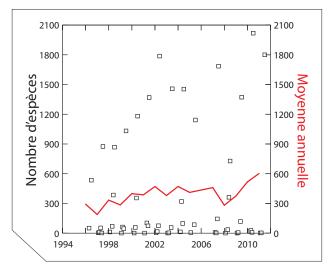




RÉSERVE DU COÛT DE MOUNTAGNE - LÉON

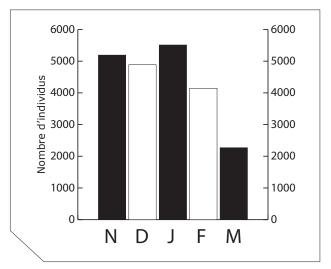
La fréquentation par l'avifaune

Les travaux réalisés sur le marais ont très vite profité à l'avifaune hivernante. Dès l'hiver 1995/1996, la fréquentation se situe entre 200 et 300 individus en moyenne. Elle augmente ensuite régulièrement pour atteindre des valeurs de l'ordre de 500 à 600 oiseaux ces dernières années. Des pics à plus de 1200 oiseaux sont notés! Il est à souligner que les maxima enregistrés ont tendance à augmenter au fil des ans.



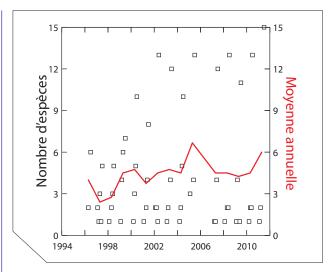
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Le marais se situant sur un axe majeur de migration le long de la côte atlantique, les oiseaux arrivent en grand nombre dès la mi-novembre. Leur nombre ne commencera à diminuer qu'à partir du mois de février, de manière beaucoup plus importante en mars.



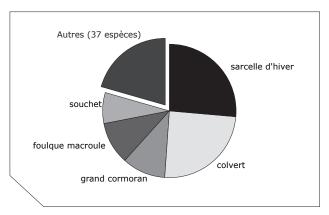
Évolution mensuelle

L'évolution de la richesse en nombre d'espèces présentes sur le site suit la même tendance générale que leur nombre. Les valeurs augmentent progressivement et doublent en l'espace de 15 ans.

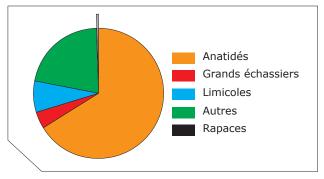


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Les anatidés avec les 2/3 des observations sont très majoritaires. Ils sont suivis par le groupe « Autres » qui rassemble plusieurs familles diverses dont font partie le Grand Cormoran et la Foulque macroule. Les espèces les plus abondantes sont toutes des espèces typiques des plans d'eau de profondeurs variables, les canards de surface (Sarcelle d'hiver et Canard colvert) étant bien évidemment très largement représentés. Le Grand Cormoran et la Foulque macroule bénéficient de la présence de plans d'eau permanents riches en poissons et végétation aquatique.



Répartition des 5 espèces les plus importantes

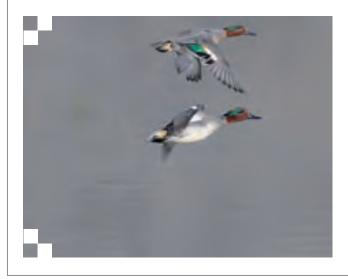


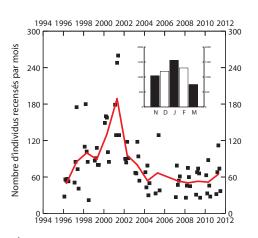
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

ESPÈCES REMARQUABLES

La Sarcelle d'hiver

Ce petit canard a connu un pic d'abondance sur le marais au cours de l'hiver 2000/2001. Ses effectifs sont stables depuis 8 ans et fluctuent mensuellement autour d'une cinquantaine à une soixantaine d'individus en moyenne. Entre le mois de janvier et le mois de mars, leur nombre diminue de moitié.



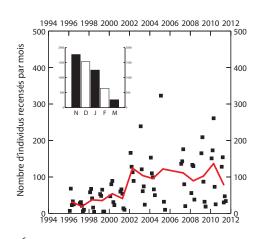


Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle.

Le Canard colvert

Il est en nette augmentation depuis le début des comptages, leur nombre moyen ayant été multiplié par quatre. Migrateurs précoces et oiseaux sédentaires expliquent le maximum observé à la mi-novembre. Par la suite, les effectifs ne cessent de décroître fortement jusqu'à la mi-mars.





Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle.











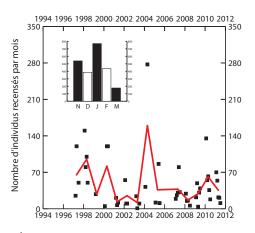


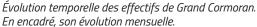
RÉSERVE DU COÛT DE MOUNTAGNE - LÉON

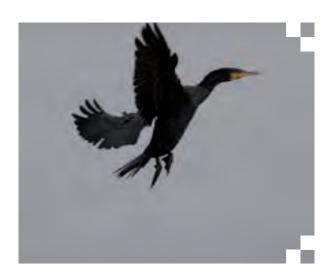
ESPÈCES REMARQUABLES

Le Grand Cormoran

La fréquentation du Grand Cormoran dans la réserve est surtout marquée par des pics d'abondance certains hivers, leurs nombres moyens fluctuant très fortement entre 10 et 150 individus. Leurs effectifs sont également très variables d'un mois à l'autre.

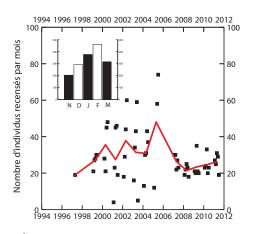






Le Canard souchet

Les populations de ce canard de surface ont fortement fluctué entre 1995 et 2006. Depuis, elles sont plus stables voire en très légère augmentation, de l'ordre de 25 à 30 spécimens actuellement. Cet oiseau est présent au cœur de l'hiver en augmentation continuelle, le pic étant observé à la mi-février. En mars, environ ¼ des oiseaux présents un mois plus tôt ne sont plus observés.



Évolution temporelle des effectifs de Canard souchet. En encadré, son évolution mensuelle.



- COMMUNES : SANGUINET, BISCARROSSE, GASTES, PARENTIS ET LA TESTE DE BUCH
- SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 5 500 HA
- PROPRIÉTAIRES : COMMUNES SUSNOMMÉES
- **GESTIONNAIRES**: COMMUNES SUSNOMMÉES POUR LES ÉTANGS ET ASSOCIATION DE CHASSEURS GESTIONNAIRES DE L'ENVIRONNEMENT LACUSTRE DU BORN ACGELB POUR LES MARAIS
- TYPE DE CONVENTION : CONVENTION ENTRE LES COMMUNES ET L'ACGELB
- STATUT : RÉSERVES DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE ET SECTEURS CHASSABLES ZNIEFF, ZONE LOI LITTORALE, ZONE NATURELLE À PROTÉGER AU NIVEAU DU PLAN LOCAL D'URBANISME, BOISEMENTS CLASSÉS ET SITES NATURA 2000



Description du site

Les recensements sont effectués à partir de points fixes situés au bord de l'étang de Sanguinet et sur le petit étang de Biscarrosse. Les étangs du Born font partie de la chaîne des grands lacs landais et girondins. Ils sont classés en tant que ZNIEFF de type 1



sur une partie de leur superficie et sont inclus dans le réseau Natura 2000 (SIC/pSIC) au titre de « Zones Humides de l'arrière-dune du pays de Born ».

Les marais du Born, d'une superficie de 182 hectares, sont situés sur les rives est des étangs de Biscarrosse-Parentis et de Cazaux-Sanguinet. La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, aux côtés de l'Association de Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born, association luttant contre la fermeture des zones humides suite à un manque d'entretien, participe à la gestion des marais en apportant une aide technique et financière. De 1986 à 2005, des travaux d'aménagement ont été réalisés (défrichements en particulier) et, depuis 1992, un entretien annuel par broyages ponctuel et/ou linéaire est effectué. L'ampleur des opérations menées sur le terrain a amené l'Association de Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born à créer un emploi d'ouvrier assurant la conduite des travaux, l'entretien des clôtures et le suivi des troupeaux.









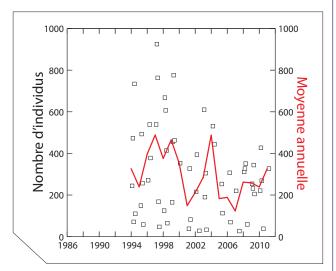




ÉTANGS ET MARAIS DU BORN

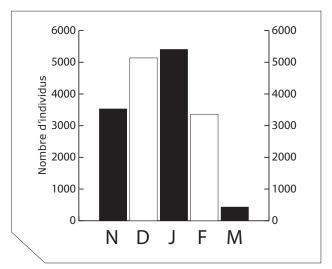
La fréquentation par l'avifaune

Un peu plus de 300 oiseaux fréquentent en moyenne ce site depuis le début des opérations de recensements. Selon les années, leur nombre peut toutefois varier du simple au triple. Aucune tendance n'est décelable sur la série de 15 années. Les maximaux mensuels enregistrés dépassent certaines années les 600 individus.



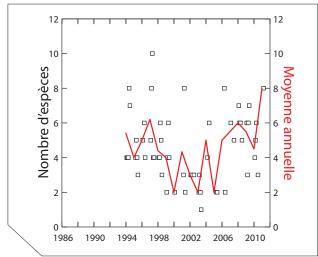
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Les mois de décembre et janvier accueillent des contingents d'oiseaux d'eau sensiblement équivalents. La perte d'attractivité du site est notée principalement en mars.



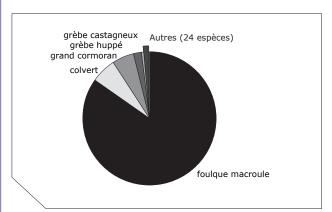
Évolution mensuelle

Le nombre d'oiseaux observables lors de chaque visite hivernale varie entre 1 et 10 espèces. La moyenne s'établit autour de 4 espèces distinctes. Ces dernières années, ce nombre a tendance à augmenter légèrement.

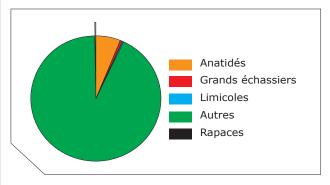


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

La Foulque macroule est la seule espèce d'importance sur ce site. Le Canard colvert constitue l'immense majorité des anatidés que l'on peut observer sur les étangs durant la saison froide. Viennent ensuite le Grand Cormoran et les Grèbes huppés et castagneux, 3 espèces appartenant à la famille « Autres », tout comme la Foulque macroule.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site

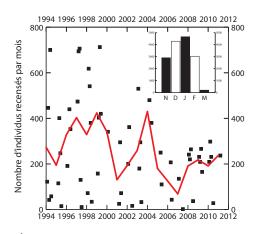
ESPÈCES REMARQUABLES

La Foulque macroule

Les comptages réalisés suggèrent une très légère diminution des effectifs présents sur l'étang au cours des 15 années de suivi. Le nombre moyen observé sur l'ensemble de la série est de 250 Foulques. À titre indicatif, il était de 430 individus lors de l'hiver 2003/2004 et de seulement 68

lors de l'hiver 2006/2007, soit un peu plus de 6 fois moins. La Foulque macroule est présente sur l'étang de Sanguinet une bonne partie de la période hivernale, ses effectifs ne diminuant de manière drastique qu'en mars, à l'approche du printemps.





Évolution temporelle des effectifs de Foulque macroule. En encadré, leur évolution mensuelle.

















MARAIS D'UZA

COMMUNE: UZA

■ SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 21 HA ■ PROPRIÉTAIRE : 3 PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

■ GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES ET PROPRIÉTAIRES

PRIVÉS

■ TYPE DE CONVENTION : CONVENTION DE GESTION ■ STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE



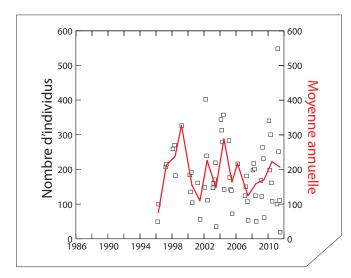


Description du site

Ce marais littoral de 21 hectares est situé au cœur d'une Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de 150 hectares. Il se trouve au fond de la micro-vallée, longue et étroite, du ruisseau du Vignacq. Ce dernier est alimenté en eau par un ruissellement continu provenant des dunes voisines. Trois ouvrages d'art permettent de maintenir des degrés d'inondation et d'humidité suffisants. À compter de 1992, des travaux d'aménagement ont été réalisés. Ils visaient à restaurer puis maintenir fonctionnelles les prairies humides attenantes. Aussi, un entretien des milieux par pâturage (bovins et chevaux), si besoin complété par des interventions mécaniques ciblées, est effectué régulièrement.

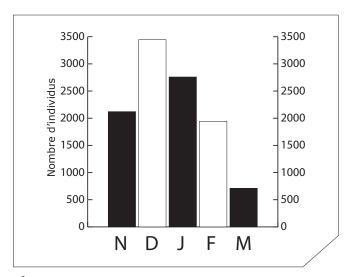
La fréquentation par l'avifaune

Autour de 200 oiseaux fréquentent en moyenne ce site depuis l'hiver 1996/1997. Selon les années, leur nombre peut toutefois varier du simple au triple.



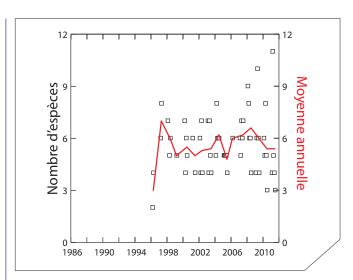
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Le maximum est ici enregistré à la mi-décembre. Il décroît ensuite très nettement, le minimum étant atteint à la mi-mars.



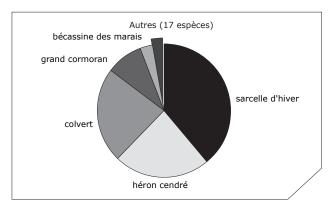
Évolution mensuelle

Le nombre d'oiseaux que l'on peut observer lors de chaque visite hivernale varie entre 2 et 11 espèces. La moyenne s'établit autour de 5 à 6 espèces distinctes.

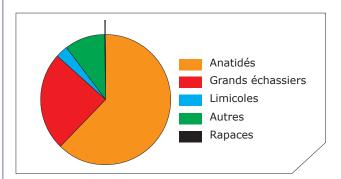


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Sarcelles d'hiver, Hérons cendrés et Canards colverts représentent plus de 80% des observations. Il n'est donc pas étonnant de retrouver majoritaire la famille des anatidés, suivie par celle des grands échassiers. Le Grand Cormoran est toutefois bien implanté sur ce marais.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



Répartition des 5 différentes familles au sein du site















Le Canard colvert

Les comptages réalisés sur le marais d'Uza indiquent une augmentation au fil du temps des populations de Canard colvert. Le nombre moyen observé ces der-

> 1994 1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008 2010 2012 150 120 120 1994 1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008 2010 2012

Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle. nières années est de l'ordre de la cinquantaine d'individus. De la mi-décembre à la mi-mars, leurs effectifs chutent considérablement.



La Sarcelle d'hiver

C'est l'espèce la plus représentée dans les cortèges aviaires fréquentant le marais. La tendance générale sur les 15 années de suivi est à l'augmentation, même si l'hiver 2001/2002 a connu une affluence record. En moyenne, on peut estimer qu'un peu plus d'une cen-

1994 1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008 2010 2012 300 300 100 1994 1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008 2010 2012

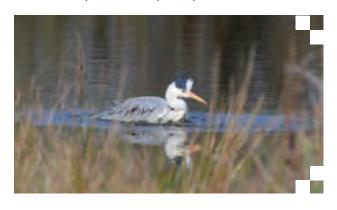
Évolution temporelle des effectifs de Sarcelle d'hiver. En encadré, son évolution mensuelle. taine de Sarcelles d'hiver seront présentes sur le site. Le schéma évolutif est exactement le même que pour le Canard colvert, avec un pic marqué à la mi-décembre et une diminution au-delà.



Le Héron cendré

Contrairement aux deux espèces précédentes, on assiste à une érosion des effectifs de Hérons cendrés présents en hiver sur le marais. Leurs populations ont chu-

Évolution temporelle des effectifs de Héron cendré. En encadré, son évolution mensuelle. té d'un facteur 10 depuis l'hiver 1998/1999. Le patron de distribution au cours de l'hiver est voisin de celui mis en évidence pour les 2 espèces précédentes.



PAGE **107** ■ COMMUNE : SAINT-JULIEN-EN-BORN ■ SUPERFICIE EN ZONE HUMIDE : 70 HA

■ PROPRIÉTAIRE : COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-BORN

■ GESTIONNAIRE : FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES ET ACCA

DE SAINT-JULIEN-EN-BORN

■ TYPE DE CONVENTION: 51 HA EN CONVENTION DE GESTION

I STATUT : RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE





Description du site

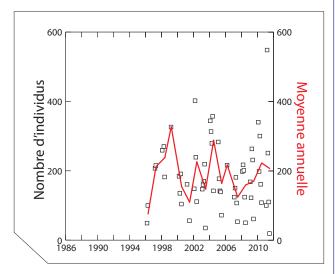
Cette zone humide se situe sur le bassin versant du Courant de Contis où sont localisés deux autres sites gérés par la Fédération des Chasseurs des Landes et qui constituent un ensemble plus vaste : la Plaine de Pigeon et le marais d'Uza. Située à la confluence des ruisseaux d'Uza et de Mézos, une micro-dépression a été formée à cet endroit sur d'anciens dépôts de sables abandonnés par ces cours d'eau. Depuis 1993, le marais du Mahourat bénéficie d'un statut de Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Des aménagements ont été effectués dans le but de restaurer les prairies humides longtemps laissées à l'abandon. Prairies sèches et prairies humides, entretenues par pâturage (poneys landais et vaches highland) d'avril à septembre, alternent dans le paysage.



MARAIS DU MAHOURAT - SAINT-JULIEN-EN-BORN

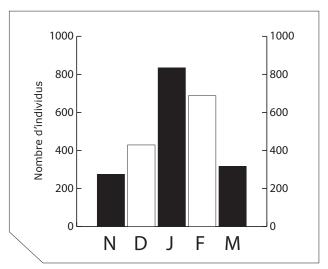
La fréquentation par l'avifaune

Fluctuant autour de valeurs extrêmes allant de la dizaine d'individus à plus de 500 unités, la moyenne tourne autour de 200 individus. Aucune tendance, à la baisse ou à la hausse, n'est observée.



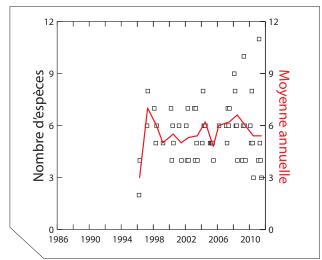
Nombre d'oiseaux comptabilisés par sortie et moyenne annuelle

Le schéma évolutif au cours de l'hiver est des plus classiques, avec un maximum en janvier et 2 minima en novembre et mars. Contrairement à beaucoup d'autres zones humides, la fréquentation par l'avifaune dans le marais du Mahourat est plus importante en février qu'elle ne l'est en décembre..



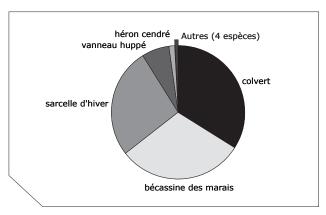
Évolution mensuelle

De même que pour l'abondance, le nombre d'individus présent en moyenne sur le site est globalement stable sur la série. Il varie autour de 5 à 6 espèces selon les années.

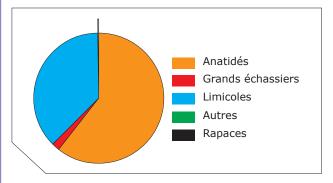


Nombre d'espèces comptabilisées par sortie et par an (moyenne annuelle)

Trois espèces, en proportions équivalentes, dominent très nettement les associations : le Canard colvert, la Bécassine des marais et la Sarcelle d'hiver. Deux de ces espèces appartenant à la famille des anatidés, il est naturel de retrouver cette famille en tête des grandes divisions d'espèces aviennes. Suit la famille des limicoles, avec 2 représentants importants, la Bécassine des marais et le Vanneau huppé.



Répartition des 5 espèces les plus importantes



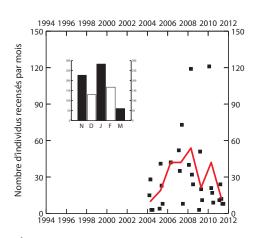
Répartition des 5 différentes familles au sein du site

■ ESPÈCES REMARQUABLES

Le Canard colvert

Les populations de cette espèce se retrouvent en règle générale en faibles nombres sur ce site, qui a cependant accueilli environ 120 spécimens en deux occasions. La présence du colvert au cours de l'hiver est irrégulière, avec 2 pics en novembre et en janvier.



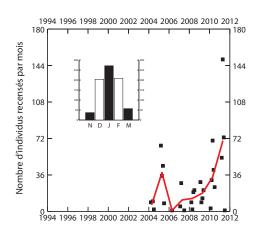


Évolution temporelle des effectifs de Canard colvert. En encadré, son évolution mensuelle.

La Bécassine des marais

L'entretien des prairies a favorisé l'implantation de ce limicole de taille moyenne. Les effectifs sont donc en augmentation sensible, désormais le site pouvant héberger plus de 70 individus, et même 150 en une occasion. Ce scolopacidé est un hivernant typique sous nos latitudes, surtout présent de décembre à février.





Évolution temporelle des effectifs de Bécassine des marais. En encadré, son évolution mensuelle.





















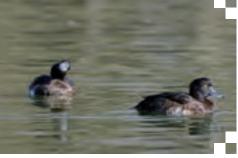
LES GRANDES FAMILLES CHEZ LES OISEAUX D'EAU

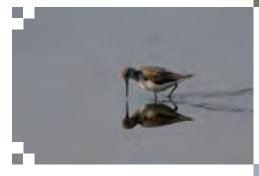
LES OISEAUX D'EAU SONT CLASSIQUEMENT DIVISÉS EN CINQ GRANDES FAMILLES :



LES GRANDS ÉCHASSIERS







LES LIMICOLES

LES RAPACES

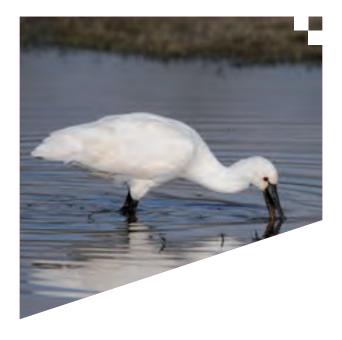




LES AUTRES REPRÉSENTANTS DES OISEAUX D'EAU

PAGE **113**





LA GRUE CENDRÉE GRUS GRUS

LE HÉRON CENDRÉ ARDEA CINEREA

LE HÉRON GARDE-BOEUFS *BUBULCUS IBIS*

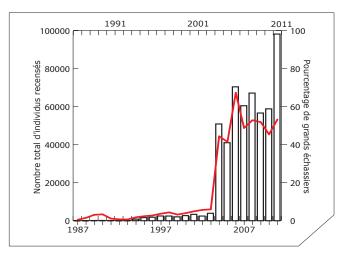
L'AIGRETTE GARZETTE EGRETTA GARZETTA

LA GRANDE AIGRETTE CASMERODIUS ALBUS

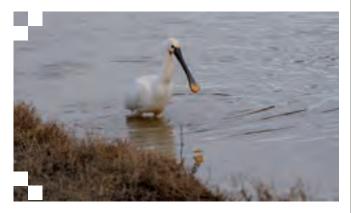
LA SPATULE BLANCHE PLATALEA LEUCORODIA

PAGI 115

La plupart des espèces formant la famille des grands échassiers est constituée d'oiseaux d'eau possédant de longs becs droits ou courbes et de grandes pattes, leur permettant d'évoluer dans des eaux de faible profondeur. La majorité de leurs représentants appartiennent à 2 ordres distincts : les Ciconiiformes et les Gruiformes. Dans le département des Landes, c'est le second groupe en termes d'effectifs. Les effectifs recensés sont restés relativement stables durant de nombreuses années, mais ont explosé à compter de l'hiver 2003/2004. Ils sont restés stables depuis, à l'exception de l'hiver 2010/2011 qui a connu une affluence historique. La proportion relative des échassiers par rapport aux autres familles d'oiseaux d'eau a suivi l'évolution de leurs effectifs. Ils représentent désormais environ la moitié de l'ensemble des oiseaux d'eau pris en compte dans les suivis.

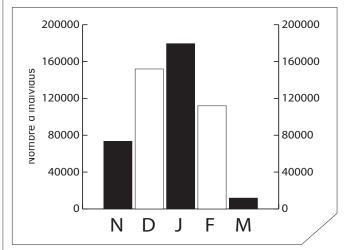


Nombre annuel de grands échassiers recensés dans le département des Landes depuis le début du suivi (barres verticales) et évolution de la proportion relative de la famille des grands échassiers au sein de l'ensemble des familles prises en compte



La Spatule blanche, la Cigogne blanche et le Héron bihoreau hivernent en nombres limités dans le département mais utilisent certains sites comme halte lors de leurs déplacements saisonniers. Certains individus sont, du reste, des résidents se reproduisant sur place.

L'évolution mensuelle de leurs populations est marquée par une présence plus importante en décembre et en janvier. Les populations encore présentes à la mi-mars ont diminué d'un facteur 15.



Évolution mensuelle de la famille des grands échassiers

Sur les 14 espèces présentes durant la période hivernale, la Grue cendrée représente près de 93% des comptages. Elle voit ses effectifs les plus importants en plein cœur de l'hiver, courant janvier. Les Hérons et les Aigrettes ont des effectifs relativement stables au cours de la saison hivernale. Les fluctuations observées peuvent être uniquement la résultante de comportements relevant plus de l'erratisme que de la migration.

Espèce	N	D	J	F	М	Somme	%
Grue cendrée	64 669	144 455	171 372	105 270	5 540	491 306	92,97
Héron cendré	3 094	2 965	3 753	2 795	2 596	15 203	2,88
Héron garde-boeufs	3 548	2 717	2 414	1 784	1 441	11 904	2,25
Aigrette garzette	1 535	1 366	1 373	1 443	1 332	7 049	1,33
Grande Aigrette	280	257	262	241	126	1 166	0,22
Spatule blanche	117	85	92	225	329	848	0,16
Cigogne blanche	50	62	112	105	175	504	0,10
Héron bihoreau	7	23	62	73	239	404	0,08
Échasse blanche					22	22	<0,01
Ibis falcinelle			3	2	14	19	<0,01
Ibis sacré	1		2	3	5	11	<0,01
Cigogne noire	7	1				8	<0,01
Flamant rose		1				1	<0,01
Héron pourpré		1				1	<0,01
	73 308	151 933	179 445	111 941	11 819	528 446	

Évolution mensuelle, de novembre à mars, des différentes espèces de grands échassiers rencontrées dans le département des Landes. L'importance relative de chaque taxon est également fournie

La Spatule blanche, la Cigogne blanche et le Héron bihoreau hivernent en nombres limités dans le département mais utilisent certains sites comme halte lors de leurs déplacements saisonniers. Certains individus sont, du reste, des résidents se reproduisant sur place.















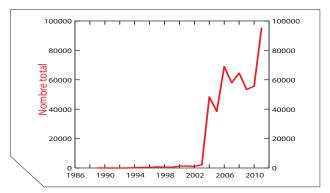
LA GRUE CENDRÉE GRUS GRUS

Espèce protégée depuis 1967 en France par arrêté modifié du 17 avril 1981. Inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, aux annexes II de la Convention de Berne, de Bonn et de Washington, à l'Annexe A du règlement CEE/CITES et listée en catégorie B1 de l'AEWA (populations d'Europe Nord et Ouest).

La Grue cendrée est le plus grand échassier d'Europe, reconnaissable par son plumage gris cendré, ses rémiges noires et sa calotte rouge. Son poids varie de 4,5 kg à 6 kg. L'espèce affectionne les milieux humides (tourbières, marais...) où elle y installe son nid à même le sol. Eclectique, son régime alimentaire varie en fonction des saisons : purement animal lors de la reproduction pour devenir essentiellement végétal lors de la migration et de l'hivernage. En France, c'est une nicheuse exceptionnelle, sa population étant en danger critique de disparition. En revanche, les populations hivernantes sont importantes. Elles ont beaucoup augmenté entre les années 1980, l'estimation étant alors comprise entre 3500 et 4300 individus, et le début des années 2000, l'effectif hivernant étant désormais de l'ordre de 45 000 individus.

Présence et répartition de la Grue cendrée *Grus grus* dans le département des Landes

L'hivernage de la Grue cendrée a véritablement explosé à partir de l'hiver 2002/2003 dans le département des Landes, passant d'une dizaine d'oiseaux en 1998 à presque 100 000 individus sur l'ensemble de l'hiver 2010/2011!

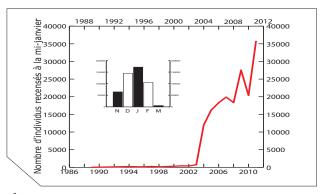


Évolution du nombre total de Grues cendrées recensées sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

Le mois de janvier correspond au pic d'abondance de l'espèce dans le département des Landes. Les effectifs y ont également augmenté de manière exponentielle. Ils étaient compris entre 150 et 250 spécimens jusqu'à la fin du siècle dernier, puis ont augmenté, d'abord lentement jusqu'en 2003 puis abruptement. Ainsi, les effectifs étaient de 725 Grues en 2003, 12 004 en 2004, pour atteindre un chiffre record de 35 718 individus en



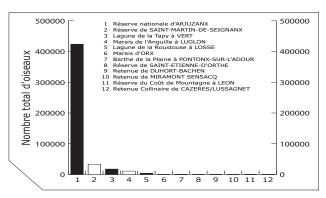
2011. Sur la base de 150 000 individus transitant par la France, l'hivernage landais représenterait donc près de 24% de l'ensemble du contingent.



Évolution du nombre de Grues cendrées recensées à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

L'immense majorité des oiseaux quitte le département entre le mois de février et le mois de mars.

La réserve nationale d'Arjuzanx, avec 86,3% des observations, est historiquement le premier dortoir du département en termes d'importance. Ces dernières années, quatre autres lieux prennent une part grandissante : la réserve de Saint-Martin-de-Seignanx, la lagune de Latapy, le marais de l'Anguille et le lagune de la Roustouse. Lors du dernier hiver de la série, entre novembre 2010 et mars 2011, la part de la réserve nationale d'Arjuzanx était de 77,7 %, celle des quatre autres sites de 22,2%. À l'exception de la réserve Lesgau, située sur la commune de St-Martin-de-Seignanx dans les Barthes de l'Adour, l'espèce hiverne principalement dans la Haute-Lande. La présence de la Grue cendrée sur les autres sites relève davantage de l'anecdote, tant les effectifs présents sont faibles.



Les 12 sites d'importance pour la Grue cendrée

LE HÉRON CENDRÉ

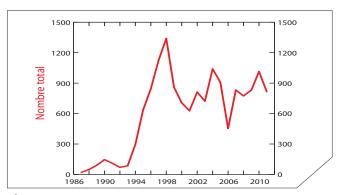
ARDEA CINEREA

Espèce protégée par les articles 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/1981. Inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et listée en catégorie C1 de l'AEWA (population nicheuse d'Europe et du nord de l'Afrique).

Ce grand oiseau gris est reconnaissable à ses attitudes, en vol, posé dans un arbre ou au sol à la recherche de nourriture. Son envergure est comprise entre 1,75 et 1,95 m et son poids peut atteindre 2 kg. C'est un échassier majoritairement piscivore qui ne dédaigne pas les invertébrés comme les crevettes ou les micro-mammifères comme les campagnols.

Très largement répandu sur le Vieux Continent, la population européenne est estimée entre 210 000 et 290 000 couples, avec un statut de conservation favorable. La population française a connu par le passé de fortes fluctuations. Elle était estimée à 50 000 individus en 1990, alors qu'actuellement elle serait de l'ordre de 30 000 couples.

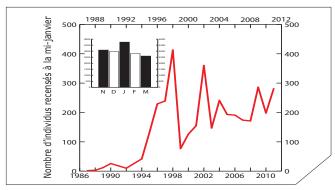
Présence et répartition du Héron cendré *Ardea cinerea* dans le département des Landes



Évolution du nombre total de Hérons cendrés recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

La forte augmentation des effectifs à partir de 1994 correspond à l'augmentation du nombre de sites suivis dans le département. En dehors d'un pic très prononcé lors de l'hiver 1997/1998, les populations de Hérons cendrés semblent stables sur la série, variant entre 700 et 1 000 individus. Par contre, les effectifs à la mi-janvier indiquent une tendance à l'accroissement sur les 25 années de suivi. Il y a maintenant environ 280 individus répartis sur l'ensemble des zones humides suivies durant chaque saison froide. Certains hivers sont exceptionnels, comme 1997/1998 et 2001/2002, à la mi-janvier, 413 et 360 Hérons cendrés ayant été dénombrés.



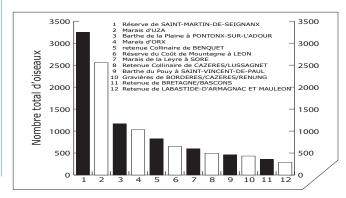


Évolution du nombre de Hérons cendrés recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

Au fil des mois, les effectifs de ce grand ardéidé évoluent peu, suggérant une sédentarisation des individus.



Présente dans 46 lieux, cette espèce a été contactée majoritairement sur la réserve de Lesgau à Saint-Martin-de-Seignanx (21,4%) et le marais d'Uza (16,8%). Les autres sites accueillent chacun quelques individus de cette espèce très largement répandue.



Les 12 sites d'importance pour le Héron cendré















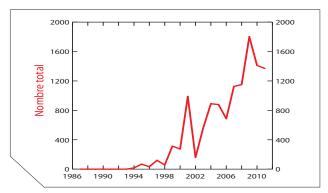
LE HÉRON GARDE-BOEUFS BUBULCUS IBIS

Espèce protégée par les articles 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81. Inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne, à l'Annexe III de la Convention de Washington, à l'annexe C1 du règlement CEE/CITES et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations du sud-ouest de l'Europe et du nord-ouest de l'Afrique).

Ce petit Héron entièrement blanc est bien souvent observé, dans les prairies, au milieu du bétail. Contrairement à nombre de ses congénères, l'oiseau paraît trapu, court sur pattes, avec un cou court et d'apparence massive. Son poids n'excède pas les 475 g. Cet échassier consomme une grande variété de proies, comme les invertébrés dérangés par le bétail, les amphibiens ou les lombrics. Il se cantonne au sud de l'Europe. En France, sa répartition englobe les zones humides de la façade atlantique, le littoral méditerranéen ainsi que les vallées de plusieurs grands cours d'eau. Dans la plupart des sites, l'oiseau est considéré comme sédentaire. L'effectif nicheur français était compris entre 6800 et 7800 couples au début de ce siècle, en augmentation constante. La progression des hivernants a également été considérable, passant de quelques centaines d'individus dans les années 1990 à plus de 6000 en 2001. Ses populations hivernantes chutent drastiquement lors des vagues de froid qui balayent occasionnellement notre pays.

Présence et répartition du Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis* dans le département des Landes

La population de Hérons garde-bœufs ne cesse d'évoluer positivement depuis le début du suivi, jusqu'à atteindre en 2009 environ 1800 individus sur l'ensemble des sites prospectés.

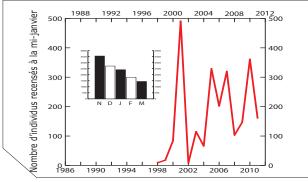


Évolution du nombre total de Hérons garde-boeufs recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

Contrairement à la tendance générale, les effectifs recensés à la mi-janvier montrent des variations interannuelles très marquées, probable conséquence du comportement erratique de l'oiseau à la recherche de nourriture. Les 2 hivers successifs 2000/2001 et



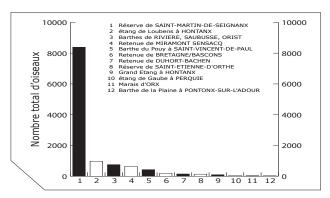
2001/2002 sont remarquables car ils correspondent, le premier au maximum observé sur la série à savoir 491 Hérons garde-bœufs, et le second au minimum avec seulement 8 individus. Le premier hiver a été clément alors que le second a connu une importante vague de froid en France métropolitaine. En janvier 2001, la proportion de cette espèce dans le département des Landes comparée à l'effectif national était de l'ordre de 8,18%. Chaque vague de froid est soulignée par une forte mortalité chez cet ardéidé.



Évolution du nombre de Hérons garde-boeufs recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

L'érosion des effectifs contastée entre la mi-novembre et la mi-mars est imputable soit à la mortalité hivernale soit à la dispersion des individus

C'est principalement dans la réserve de St-Martin-de-Seignanx qu'est localisée la grande majorité des individus recensés lors de tous les suivis. Ce havre de paix accueille 70,5% des effectifs de tous les Hérons gardebœufs. Comparativement à la réserve de Saint-Martin-de-Seignanx, les autres endroits, au nombre de 18, hébergent de petites populations dont les effectifs fluctuent de manière très importante d'un relevé à l'autre.



Les 12 sites d'importance pour le Héron garde-boeufs

L'AIGRETTE GARZETTE

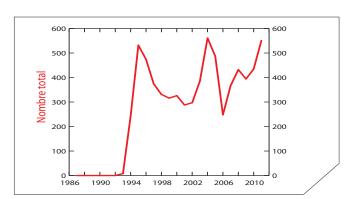
EGRETTA GARZETTA

Espèce protégée en France par les articles 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/1981. Inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, à l'Annexe II de la Convention de Berne, à l'Annexe III de la Convention de Washington et à l'Annexe C1 du règlement CEE/CITES.

Avec des pattes noires aux doigts jaunes, un bec long et noir, l'Aigrette garzette est un Héron de taille moyenne au plumage entièrement blanc. Son poids n'excède pas 615 g. Cet échassier est largement distribué à travers toute l'Europe méridionale, de la Méditerranée à la mer Caspienne en passant par la mer Noire. L'espèce niche préférentiellement dans les boisements, en bordure de zones humides. En France, elle a longtemps été cantonnée à la Camargue. Dans les années 1990, elle a connu une très forte progression, en particulier sur la façade atlantique. Elle niche également le long du couloir rhodanien. La population hivernante française se situe entre 4000 et 9300 individus, nombre très variable d'une année à l'autre en raison de la forte mortalité observée chez cette espèce lors de vagues de froid.

Présence et répartition de l'Aigrette garzette Egretta garzetta dans le département des Landes

La population d'Aigrette garzette hivernante sur l'ensemble des sites augmente légèrement, malgré quelques accidents. Les 3 pics correspondent aux hivers 1994/1995, 2003/2004 et 2010/2011. En tout, plus de 500 oiseaux ont été dénombrés au cours des cinq mois de suivi de ces hivers-là.

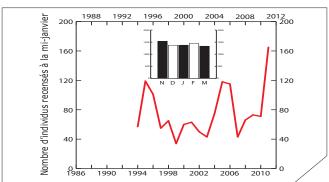


Évolution du nombre total d'Aigrettes garzettes recensées sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1992/1993

Depuis 1994, la moyenne des 18 années est de 391 oiseaux.

Le pic a été atteint en janvier 2011 avec 165 individus, soit entre1,77% et 4,125 % de l'ensemble des hivernants français.



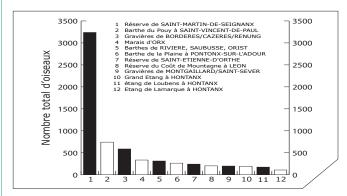


Évolution du nombre d'Aigrettes garzettes recensées à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

On retrouve les 3 pics mis en évidence précédemment, avec cependant des amplitudes différentes. La répartition temporelle de cette espèce dans le département suggère que l'on a affaire à des résidents et non à des migrateurs. En effet, les effectifs de l'Aigrette garzette sont remarquablement stables de la mi-novembre à la mi-mars.



L'Aigrette garzette, signalée dans 35 zones humides, a été recensée en abondance dans la réserve de Lesgau avec plus de 3 200 individus observés en 25 ans, soit 45,9% du total des observations faites. Tous les autres sites sont de bien moindre importance. Signalons toutefois que 119 individus étaient présents dans la barthe du Pouy le 15 mars 1995.



Les 12 sites d'importance pour l'Aigrette garzette















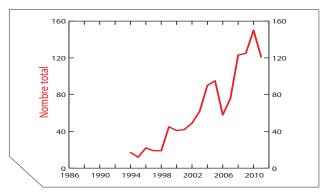
LA GRANDE AIGRETTE

CASMERODIUS ALBUS

Espèce protégée par arrêté ministériel du 17 avril 1981, modifié le 5 mars 1999. Inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn, à l'Annexe III de la Convention de Washington, à l'Annexe A du Règlement CEE/CITES et listée en catégorie A2 de l'AEWA (populations ouest, centre et sud est de l'Europe/ mer noire et méditerranée).

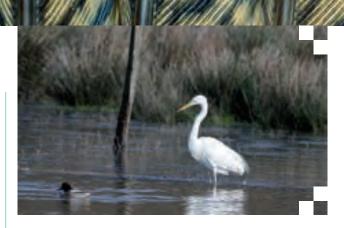
La Grande Aigrette est un échassier de grande envergure (140 à 170 cm) dont le plumage est blanc et le bec jaune. Cosmopolite, l'espèce affectionne les zones humides et est présente dans des sites qui constituent des lieux d'alimentation préférentiels (marais dulçaquicoles, prairies humides, lagunes, ...). Son bol alimentaire comporte des insectes et des vertébrés aquatiques et terrestres comme les poissons, les grenouilles ou bien encore les lézards. En Europe, l'oiseau ne se reproduit en abondance que très localement. Autrefois, c'était un oiseau de passage, rare en France. Elle ne s'y reproduisait pas. L'espèce serait nicheuse depuis les années 1970. Actuellement, la population hivernante est estimée entre 300 et 400 individus.

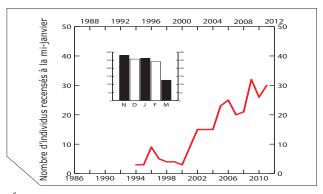
Présence et répartition de la Grande Aigrette Casmerodius albus dans le département des Landes Il est constaté suite aux divers suivis, une nette augmentation de la population hivernante de Grande Aigrette. On passe ainsi d'une dizaine d'individus au milieu des années 1990 à plus de 120 à partir de 2008.



Évolution du nombre total de grandes Aigrettes recensées sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

Les effectifs à la mi-janvier ont suivi l'évolution générale précédemment décrite. Pas moins de 32 spécimens ont été comptabilisés en 2009, représentant entre 8% et 10,67% de la population hivernante nationale.



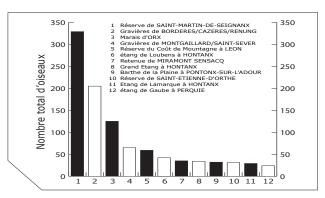


Évolution du nombre de grandes Aigrettes recensées à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

Les effectifs de ce grand échassier sont constants du mois de novembre au mois de février. Ils diminuent de moitié durant le courant du mois de mars.



L'espèce a été répertoriée dans 32 sites distincts. C'est au niveau de la réserve de Saint-Martin-de-Seignanx que l'espèce a été le plus recensée lorsqu'on totalise les données de tous les suivis (28,2%). Avec 17,6% du total général la gravière de Bordères-Cazères-Renung vient immédiatement après, suivie par le marais d'Orx avec 10,7%. Avec plus de 5% des effectifs, la gravière de Montgaillard-Saint-Sever et la réserve du Coût de Mountagne voient régulièrement des grandes Aigrettes y séjourner. Les 27 autres sites ont tous des pourcentages relatifs inférieurs à 4%.



Les 12 sites d'importance pour la Grande Aigrette

LA SPATULE BLANCHE

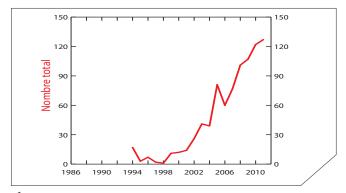
PLATALEA LEUCORODIA

Espèce protégée par les articles 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81. Inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux annexes II des Conventions de Berne, de Bonn, et de Washington, à l'Annexe CI du règlement CEE/CITES et listée en catégorie A1c de l'AEWA (population ouest Europe, ouest Méditerranée/ouest Afrique).

Cet ardéidé de taille moyenne (80 à 90 cm) est caractérisé par un plumage blanc ainsi qu'un bec noir long et plat avec l'extrémité jaune. La Spatule blanche occupe essentiellement de vastes zones humides où elle dispose de zones de gagnage étendues, son régime alimentaire étant strictement constitué de proies animales (poissons et crustacés). La population de l'Europe de l'Ouest est en augmentation ces dernières années. La France accueillerait quant à elle moins de 200 couples nicheurs. L'hivernage y est en augmentation. Dans les années 1980, l'hivernage était très irrégulier, limité à quelques individus par site, tous situés sur le littoral. Actuellement, l'espèce est une hivernante régulière. En 2003, 316 Spatules ont été comptées sur 17 sites de la façade atlantique dans le cadre du programme Wetlands International. Ces populations françaises nicheuses et hivernantes sont considérées comme vulnérables.

Présence et répartition de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* dans le département des Landes

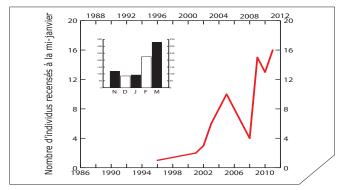
Espèce emblématique des zones humides, la Spatule blanche a su s'approprier plusieurs zones humides dans le département des Landes. En effet, sa population hivernante est en constante augmentation depuis une quinzaine d'années. Ses effectifs ont, en effet, été multipliés par 5 au cours de ce laps de temps



Évolution du nombre total de Spatules blanches recensées ur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

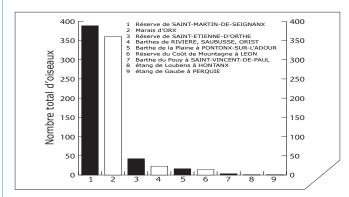


L'évolution des effectifs à la mi-janvier est quasiment une copie conforme de la tendance générale. En janvier 2009, 15 individus étaient présents sur les sites landais et, en 2011, on en dénombrait 16, nombres à mettre en paral-lèle aux quelques 300 spécimens recensés sur la façade atlantique de notre pays.



Évolution du nombre de Spatules blanches recensées à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

C'est principalement dans les milieux barthais que cette espèce est observée. Les deux sites qui regroupent les plus fortes concentrations sont la réserve de Lesgau avec 45,8% des observations totales, où l'espèce est devenue nicheuse, suivie de près par le marais d'Orx (42,5%). Trois autres endroits ont accueilli plus de 1% de la population hivernante landaise : les Barthes de Saint-Étienne-d'Orthe (5,0%), d'Orist (2,7%) et de la Plaine à Pontonx-sur-l'Adour (1,9%).



Les 9 sites d'importance pour la Spatule blanche



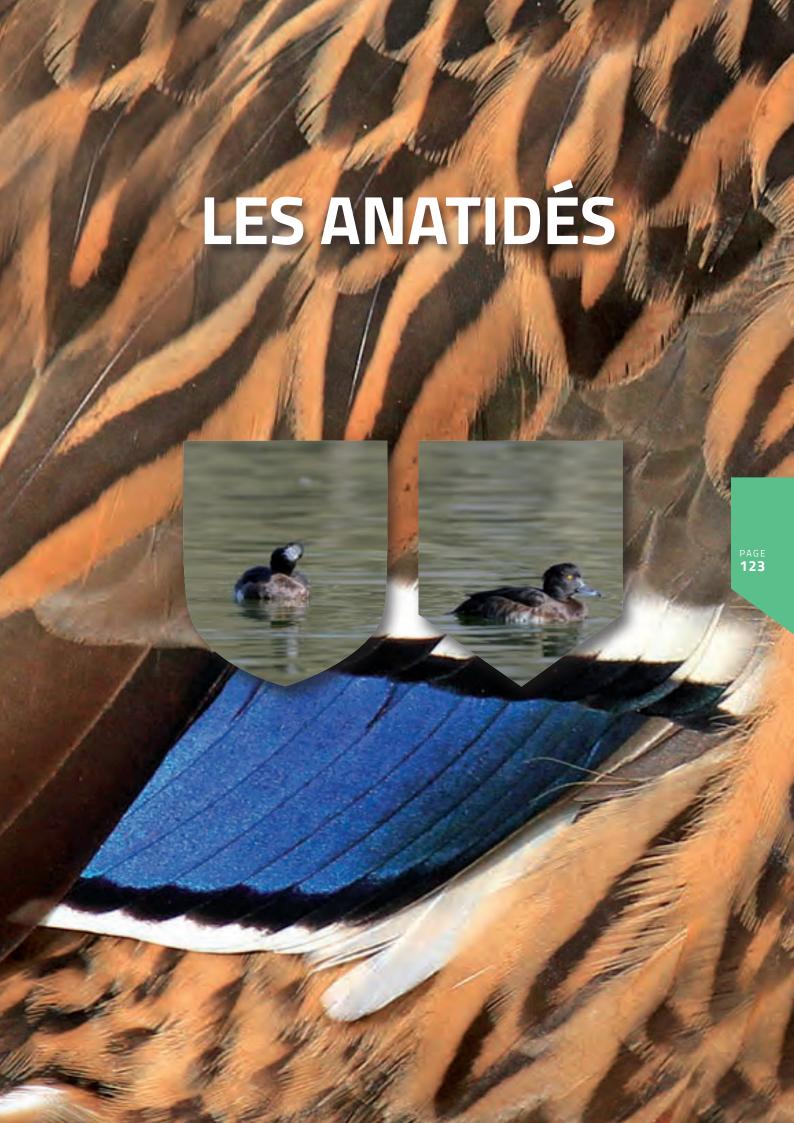














LE CANARD COLVERT

ANAS PLATYRHYNCHOS

LE CANARD SOUCHET

ANAS CLYPEATA

L'OIE CENDRÉE

ANSER ANSER

LE CANARD SIFFLEUR

ANAS PENELOPE

LE FULIGULE MILOUIN

AYTHYA FERINA

LE CANARD CHIPEAU

ANAS STREPERA

LE CANARD PILET

ANAS ACUTA









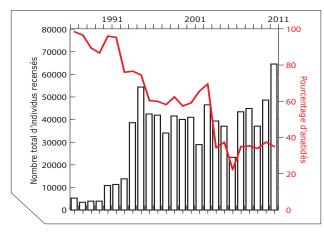




LES ANATIDÉS

La famille des anatidés constitue la plus importante famille de l'ordre des Ansériformes, qui comprend les Oies, les Cygnes, les Canards ainsi que de nombreuses espèces apparentées comme les Bernaches ou autres tadornes. Dans ce document, les Cygnes n'ont pas été regroupés au sein de cette catégorie, eu égard à leur origine bien souvent « anthropique ».

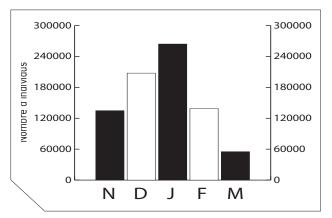
Dans le département des Landes, le groupe des anatidés compte le plus d'individus et d'espèces durant la période hivernale. Les effectifs recensés, depuis l'hiver 1993/1994, fluctuent autour d'une moyenne d'environ 40 000 oiseaux par saison. L'hiver 2010/2011 a connu une affluence record, s'opposant en cela à l'hiver 2005/2006. La proportion relative des anatidés par rapport aux autres familles est caractérisée par une très nette baisse sur l'ensemble de la série. L'effondrement observé entre 2002 et 2003 est uniquement dû à l'arrivée massive de Grues cendrées dans le département. Les 8 dernières années, cette tendance générale s'est stabilisée autour de 35%.



Nombre annuel d'anatidés recensés dans le département des Landes depuis le début du suivi (barres verticales) et évolution de la proportion relative de la famille des anatidés au sein de l'ensemble des familles prises en compte

L'évolution mensuelle des populations d'anatidés est caractérisée par un pic à la mi-janvier, pic suivi d'une importante érosion des effectifs présents atteignant un minimum à la mi-mars.

Espèce	N	D	J	F	М	Somme	%
Sarcelle d'hiver	45 058	96 175	129 521	61 973	23 402	356 129	44,49
Canard colvert	60 039	58 463	58 766	24 232	9 557	211 057	26,37
Canard souchet	7 241	10 267	14 169	11 288	8 698	51 663	6,45
Oie cendrée	5 637	14 151	17 029	6 202	1 569	44 588	5,57
Canard siffleur	4 743	8 574	12 294	10 213	4 731	40 555	5,07
Fuligule milouin	5 357	9 340	14 813	7 506	1 260	38 276	4,78
Canard chipeau	4 430	6 330	8 633	5 214	2 219	26 826	3,35
Canard pilet	1 839	3 629	7 873	7 953	3 255	24 549	3,07
Fuligule morillon	183	240	528	350	206	1 507	0,19
Sarcelle d'été	31	9	13	7	161	221	0,03
Bernache du canada	22	30	34	33	22	141	0,02
Tadorne de belon	18	50	38	9	8	123	0,02
Oie d'Egypte	26	25	3	1	5	60	0,01
Oie rieuse	11	7	7	9	5	39	<0,01
Harle huppé	18	9	4	6		37	<0,01
Fuligule milouinan		32	1	3		36	<0,01
Bernache cravant	2		12	13	6	33	<0,01
Harle piette	19	3	1 5	5		28	<0,01
Garrot à oeil d'or	1	4	5	10	7	27	<0,01
Bernache nonette	2		13	1		16	<0,01
Harle bièvre	2	2	4	6		14	<0,01
Nette rousse	2		2	1	3	8	<0,01
Harelde de Miquelon	1	1	1	1	1	5	<0,01
Érismature à tête rousse	2			2		4	<0,01
Fuligule nyroca	1	1	1	1		4	<0,01
Canard mandarin			1	1	2	4	<0,01
Canard siffleur américain	2		2			4	<0,01
Oie à tête barrée	1		2			3	<0,01
Bernache cou roux			1			1	<0,01
	134 760	207 661	264 160	138 783	55 134	800 498	

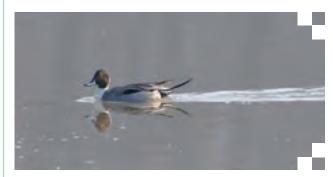


Évolution mensuelle de la famille des anatidés

Parmi les 29 espèces présentes à un moment ou à un autre dans le département, seulement 8 sont rencontrées en abondance suffisante. La Sarcelle d'hiver connaît d'importants mouvements migratoires en plein cœur de l'hiver, lors de vagues de froid par exemple. La plupart des anatidés bien représentés montrent la même tendance, à l'exception du Canard colvert. Ce dernier est un migrateur plus précoce : les effectifs maximums sont observés dès le mois de novembre.

Les Canards souchet, siffleur et chipeau, le Fuligule milouin ainsi que l'Oie cendrée présentent un schéma évolutif comparable à celui de la Sarcelle d'hiver, leurs pics de présence se situant au mois de janvier. Le Canard pilet fait figure d'exception, ses effectifs restant stables de la mi-janvier à la mi-février. La Sarcelle d'été, très peu présente, est cependant signalée en plus grand nombre en mars, au début de sa migration prénuptiale. Les autres espèces sont en trop faibles nombres pour en tirer des informations substantielles.

D'autre part, les Barthes de l'Adour font partie des 36 zones humides françaises ayant répondu au moins une fois aux critères d'importance internationale au cours des hivers 2004/2005 à 2008/2009 et, ce, pour 3 espèces distinctes d'anatidés: les Canards chipeau, pilet et souchet



Canard pilet

Évolution mensuelle, de novembre à mars, des différentes espèces d'anatidés rencontrées dans le départementdes Landes. L'importance relative de chaque taxon est également fournie

LA SARCELLE D'HIVER

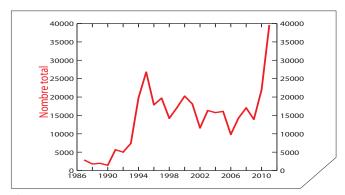
ANAS CRECCA

Espèce dont la chasse est autorisée. Inscrite aux annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Bonn, à l'annexe C du règlement CEE/CITES et listée en catégorie C1 de l'AEWA (population du nord-ouest de l'Europe, et population de l'ouest de la Sibérie et nord-est de l'Europe/ Mer noire et Méditerranée).

La Sarcelle d'hiver est le plus petit canard de surface présent en France. Sa silhouette svelte et son vol rapide, associées à une tête brun noisette largement barrée de vert, permettent de ne pas le confondre avec la Sarcelle d'été. À l'instar d'autres Canards, son alimentation change en fonction des saisons : à base de petites proies animales pendant la période de reproduction, essentiellement granivore avec toutefois un complément animal le reste de l'année. Son aire de reproduction s'étend de l'Islande à l'Oural. En France, elle y occupe la limite méridionale de son aire de reproduction dont la limite passe par une ligne reliant Bayonne à Genève. C'est aussi un oiseau de passage et hivernant très commun, que l'on peut observer de juillet à avril. Sur la façade atlantique, des contingents très nombreux y transitent pour se rendre jusqu'en Espagne méridionale. La moyenne des effectifs hivernants en métropole sur la période 1999-2004 est de 91 500 individus. Sur la période 2005-2009, ce nombre est de 109 313 oiseaux.

Présence et répartition de la Sarcelle d'hiver *Anas crec*ca dans le département des Landes

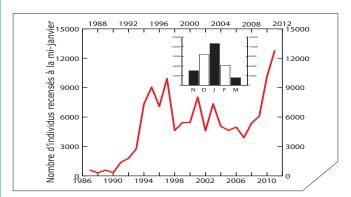
L'hivernage de l'espèce sur le territoire landais est variable selon les conditions climatiques. Globalement une certaine stabilité est notée avec quelques pics causés par des vagues de froids. Ces dernières entraînent le repli de ces oiseaux d'eau sur certains sites, engendrant d'exceptionnelles concentrations. L'hiver 2010/2011 apparaît comme étant vraiment exceptionnel.



Évolution du nombre total de Sarcelles d'hiver recensées sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987



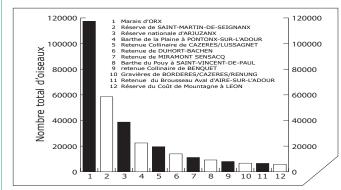
Les nombres maximaux atteints l'ont été en janvier 2010 avec 10 125 Sarcelles et en janvier 2011 avec 12 757 individus. Cela représentait approximativement 9,26% et 11,67% de la population hivernante du territoire national.



Évolution du nombre de Sarcelles d'hiver recensées à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

L'évolution mensuelle des populations de Sarcelles d'hiver est caractérisée par un pic marqué à la mi-janvier. En mars, moins du cinquième des oiseaux séjourne encore sur les sites suivis.

Les diverses observations de Sarcelles d'hiver, réalisées sur l'ensemble des suivis, indiquent que l'oiseau est présent en grand nombre sur le marais d'Orx (33,0%), la réserve de Lesgau (16,4%), la réserve nationale d'Arjuzanx (10,9%) et quelques autres sites « secondaires » (< 6,5%). Ces sites « secondaires », au nombre de 41, jouent néanmoins un rôle important puisque les 3 sites les plus importants ne représentent que 60,3% du total global.



Les 12 sites d'importance pour la Sarcelle d'hiver













LES ANATIDÉS

LE CANARD COLVERT

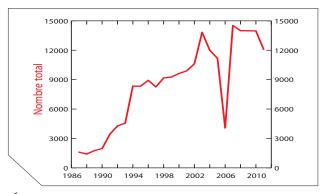
ANAS PLATYRHYNCHOS

Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite en annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, en annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations Nord-Est/ Nord-Ouest Europe et Europe centrale/Nord-Est/ Mer noire/ Méditerranée).

Le Canard colvert est le plus gros et le plus répandu des Canards de surface en Europe. C'est un véritable opportuniste allant jusqu'à coloniser les parcs et jardins possédant au moins un plan d'eau. Son régime alimentaire est également très varié. Il sait utiliser à merveille les potentialités qui se présentent à lui, qu'elles soient d'origines naturelles ou humaines. Il niche un peu partout en France, en nombre plus important au nord d'une ligne passant par Bordeaux et Lyon. Cette espèce est particulièrement sensible aux vagues de froid hivernal, la France jouant la plupart du temps un rôle de refuge. La façade occidentale de notre pays est alors particulièrement attractive pour cet anatidé.

Présence et répartition du Canard colvert *Anas platy-rhynchos* dans le département des Landes

Les effectifs hivernaux de Canard colvert ne cessent d'augmenter depuis le début des recensements, à l'exception de quelques accidents mineurs.



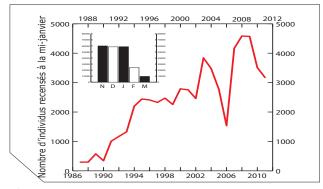
Évolution du nombre total de Canards colverts recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

On peut estimer que la densité moyenne à l'hectare fluctue autour d'une valeur moyenne de l'ordre de 3,5 individus à l'hectare, les extrêmes allant de 2 individus à plus de 5,5 individus à l'hectare.

A la mi-janvier, les effectifs, à l'exception des années 2004 à 2006, ont régulièrement augmenté jusqu'à l'hiver 2008/2009. En janvier 2008 et 2009, ils atteignaient des chiffres record de 4584 et 4571 individus, respectivement. Ils diminuent depuis. Les effectifs français, très fluctuants d'une année à l'autre, ont varié autour d'une moyenne de 243 000 oiseaux sur la période 1997-2004, plaçant le département des Landes très loin au niveau national en termes d'importance



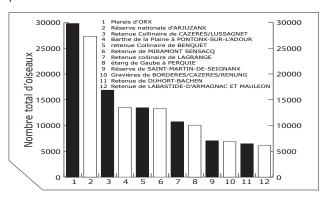
pour cette espèce. Le pourcentage landais est en effet de l'ordre de 1,9% les meilleures années.



Évolution du nombre de Canards colverts recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

Une autre particularité du Canard colvert concerne la répartition mensuelle de ses effectifs, ceux-ci restant remarquablement stables de novembre à janvier. À la mi-février, ils ont diminué de plus de la moitié. En mars, le sixième des effectifs maximaux hivernaux est encore présent dans les sites suivis dans le cadre de ce programme. Beaucoup resteront nidifier sur place, les autres oiseaux s'étant dispersés sur d'autres zones humides.

Les 3 premiers sites ayant accueilli l'espèce sur l'ensemble des années de suivis sont par ordre décroissant le Marais d'Orx (14,1%), la réserve nationale d'Arjuzanx (12,9%) et la retenue collinaire de Cazères-Lussagnet (8,0%). Là encore, cette espèce apparaît comme étant singulière car nombre d'autres sites accueillent des oiseaux en quantités conséquentes. Ils ont ainsi été vus sur par moins de 48 sites distincts. Les 12 sites les plus importants pour l'espèce représentent 76,5% de la population totale.



Les 12 sites d'importance pour le Canard colvert

LE CANARD SOUCHET

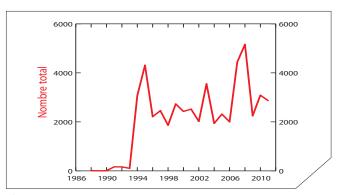
ANAS CLYPEATA

Espèce chassable. Inscrite aux annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie B1 (population hivernante Europe du Nord-Ouest) et C1 (population hivernante Mer noire/Méditerranée) de l'AEWA.

Ce Canard de surface, au bec en forme de cuiller, est de taille moyenne. Son poids peut excéder 1 kg chez certains sujets. Son régime alimentaire comporte principalement des invertébrés aquatiques de petite taille. Graines et fragments végétaux font également partie de son régime. Il est répandu dans toute l'Europe. En France, c'est un nicheur régulier au nord d'une ligne reliant Arcachon à Lyon. En hiver, il est disséminé sur l'ensemble du territoire, Corse incluse. La Camargue constitue son principal site d'hivernage. Il est bien présent sur la façade atlantique fréquentant également les zones intertidales. Son pic d'abondance sur le territoire national se situe en décembre (30 300 individus sur la période 1999-2004), les effectifs étant de 26 800 en janvier. En moyenne, les effectifs en janvier étaient de 31 975 sur la période 2005-2009.

Présence et répartition du Canard souchet *Anas clypeata* dans le département des Landes

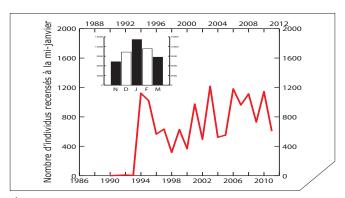
L'espèce voit sa population hivernante rester relativement stable depuis 1994, hors 3 pics bien marqués en 1995, 2003 et 2007/2008. La moyenne est de 2845 individus par hiver.



Évolution du nombre total de Canards souchets recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

Le maximum est observé à la mi-janvier, le minimum à la mi-novembre. Il est à signaler que les oiseaux sont bien présents tout au long de l'hiver, nombre d'entre eux stationnent encore en mars.

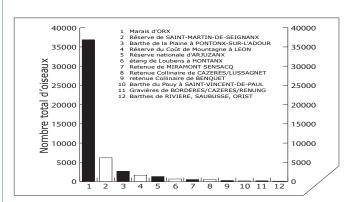




Évolution du nombre de Canards souchets recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

Dans le département des Landes, leurs effectifs à la mi-janvier tendent à augmenter régulièrement. La moyenne est de 786 Canards souchets sur l'ensemble des sites, mais le nombre estimé dépasse le millier d'individus assez fréquemment. Sur les 25 années que compte la série temporelle analysée, le maximum avec 1216 individus date de janvier 2003. Cela représentait alors 4,54% de la population hivernante française.

Avec plus de 71% des observations, le marais d'Orx arrive très largement en tête des sites landais fréquentés par le Canard souchet. Deux sites barthais, la réserve de St-Martin-de-Seignanx et la barthe de Pontonx-sur-l'Adour, suivent avec respectivement 11,9% et 5,1% des comptages réalisés. Trois autres sites ont hébergé plus de 1% des oiseaux: les réserves du Coût de Mountagne (3,2%) et d'Arjuzanx (2,5%) ainsi que l'étang de Loubens (1%)



Les 12 sites d'importance pour le Canard siffleur















LES ANATIDÉS

L'OIE CENDRÉE

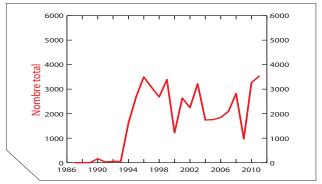
ANSER ANSER

Espèce dont la chasse est autorisée. Inscrite aux Annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (population Europe du Nord/Méditerranée Ouest).

L'Oie cendrée est la plus grande des Oies sauvages européennes. Elle est d'allure plus massive avec un bec plus épais et une tête plus large, que les autres Oies européennes. Elle se nourrit uniquement de végétaux. Contrairement à ses congénères qui se reproduisent dans les régions arctiques, elle a une très large répartition dans les zones boréales et tempérées de notre continent. Cet oiseau connaît un accroissement important de sa population européenne, sa population ayant plus que doublé en 20 ans. En France, cette Oie est essentiellement migratrice et hivernante. Au siècle dernier, sa présence hivernale était constatée à la suite de vagues de froid touchant ses sites habituels d'hivernage comme l'Allemagne et les Pays-Bas. On ne la rencontrait qu'au nord d'une ligne passant par le bassin d'Arcachon et le lac Léman. Depuis une vingtaine d'années, quatre zones humides de notre pays accueillent régulièrement plus de 1000 individus : Le Marais Poitevin, la Champagne humide, la Camargue, les étangs et marais du littoral sud landais. Sur la période 1999-2004, 10 441 Oies étaient présentes à la mi-janvier, donnée à mettre en parallèle avec les résultats officiels de Wetlands International qui donnent une valeur de 10 132 oiseaux pour la période 1997-2004.

Présence et répartition de l'Oie cendrée *Anser anser* dans le département des Landes

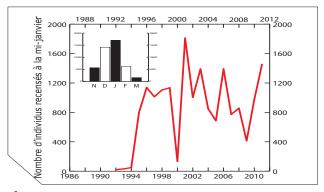
Concernant l'effectif total d'hivernantes, ce dernier oscille approximativement entre 1000 et 3500 Oies. Depuis 1994, la moyenne est de 2461 Oies. Certains hivers, comme 2000 et 2009, se sont révélés pauvres en nombres d'individus présents, contrairement aux hivers 1996, 1999, 2003, 2010 et 2011.



Évolution du nombre total d'Oies cendrées recensées sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987



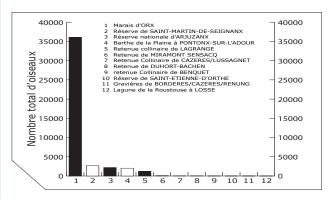
Le nombre d'Oies cendrées à la mi-janvier est extrêmement variable d'une année à l'autre. Le maximum historique, avec 1811 spécimens, a été atteint en janvier 2001. Il faisait suite à une très mauvaise année. Janvier 2011, avec 1453 individus, correspond à la deuxième meilleure année. Cela correspond grosso modo à 13,9% de la population hivernante française. En janvier 2001, le pourcentage était de l'ordre de 17,3%.



Évolution du nombre d'Oies cendrées recensées à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

L'oiseau investit en nombre les sites du département entre les mois de novembre et décembre. Les rassemblements les plus importants sont observés en janvier. Les oiseaux repartent massivement dès la mi-février, le phénomène s'amplifiant en mars.

La population hivernante d'Oies cendrées présente sur notre territoire est concentrée presque exclusivement au niveau du marais d'Orx, où plus de 36 000 individus furent observés en 25 ans de suivis. Cela représente un peu plus de 80,9% de l'ensemble des observations de l'espèce. Quatre autres sites ont accueilli plus de 1% de la population landaise: la réserve de Lesgau à Saint-Martin-de-Seignanx avec 6% du total, la réserve nationale d'Arjuzanx avec 4,9%, la barthe de la Plaine avec 4,6% et la retenue collinaire de Lagrange avec 2,7%. Ces cinq sites totalisent 99,13% des observations.



Les 12 sites d'importance pour l'Oie cendrée

LE CANARD SIFFLEUR

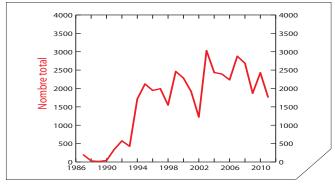
ANAS PENELOPE

Espèce chassable. Inscrite aux Annexes II-1 et III-2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 (population hivernante Europe du Nord) et B2c (population hivernante Mer noire/Méditerranée) de l'AEWA.

Ce Canard de surface est de taille moyenne. Le poids des mâles est de l'ordre de 720 g, celui des femelles de 640 g. La tête rousse barrée par une bande frontale jaune permet d'identifier aisément les mâles de l'espèce en période prénuptiale. Sinon, son corps trapu et peu élancé permet de le différencier des autres Canards. Le siffleur consomme des végétaux aquatiques et des graminées. Espèce paléarctique très largement répandue, il se reproduit dans les pays nordiques. Il ne niche pas en France. C'est donc uniquement un visiteur hivernal. Sur les façades Manche et Atlantique, on trouve des oiseaux originaires de Scandinavie et des pays de l'ex URSS. Si le golfe du Morbihan accueille près de la moitié de ces oiseaux, d'autres sites sont d'importance comme le lac de Grand-Lieu, la ria d'Etel, l'anse de l'Aiguillon et le bassin d'Arcachon. L'essentiel des stationnements s'effectue donc sur des secteurs marins et abrités, l'espèce exploitant les zones de balancement des marées, en particulier les vasières à zostères et les prés salés. En janvier, les effectifs moyens estimés étaient de 37 500 sur la période 1999-2004 et de 47 236 sur la période 2005-2009.

Présence et répartition du Canard siffleur *Anas pene-lope* dans le département des Landes

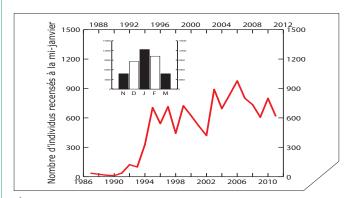
L'hivernage du Canard siffleur a très légèrement augmenté depuis 1994, la moyenne se situant à 2163 oiseaux sur les 18 années. De fortes amplitudes sont cependant notées, comme l'hiver 2002/2003 qui a vu séjourner 2,5 fois plus de Canards siffleurs que l'hiver précédent.



Évolution du nombre total de Canards siffleurs recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987



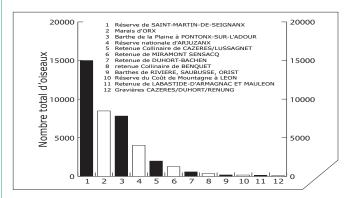
Dans les Landes, les effectifs maximaux sont de l'ordre du millier d'individus (977 en janvier 2006), soit 2,07% de l'effectif national. Ils sont aussi en légère augmentation sur les 18 dernières années.



Évolution du nombre de Canards siffleurs recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

La répartition temporelle durant la saison froide est typique de l'hivernant classique, à savoir un pic à la mi-janvier encadré par 2 minima en novembre et mars.

Cette espèce a été majoritairement contactée dans la réserve de St-Martin-de-Seignanx (37,0%) sur l'ensemble des 25 années de suivis, devançant le marais d'Orx (20,9%) et la barthe de Pontonx-sur-l'Adour (19,3%). Les autres sites ont tous accueilli moins de 10% des oiseaux. Certains sites comme la réserve nationale d'Arjuzanx et les retenues collinaires de Cazères-Lussagnet, de Miramont-Sensacq, de Duhort-Bachen et de Benquet voient arriver des groupes de Canards siffleurs en quantités non négligeables.



Les 12 sites d'importance pour le Canard siffleu















LES ANATIDÉS

LE FULIGULE MILOUIN

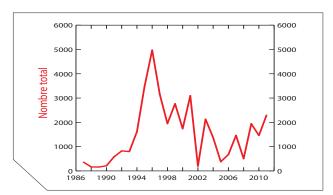
AYTHYA FERINA

Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite en annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, en annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations Nord-Est/ Nord-Ouest Europe et Europe centrale/Nord-Est/ Mer noire/ Méditerranée).

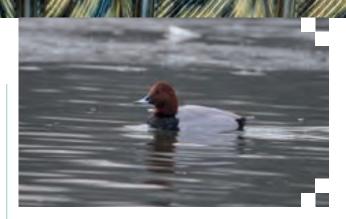
Le Fuligule milouin est un Canard plongeur de taille moyenne, légèrement plus petit que le Canard colvert. En livrée nuptiale, les mâles arborent une belle couleur brun rouge au niveau de la tête et du cou. L'espèce est présente entre les 20ème et les 65ème parallèles de l'hémisphère nord, du lac Baïkal au Portugal. Il se nourrit sur le fond des lacs et des étangs, dans la vase ou au sein de la végétation, parfois à plus de 3 m de profondeur. La population nicheuse française est essentiellement répartie sur cinq régions : en Dombes, Forez, Lorraine, Brenne et Sologne. L'hivernage est plutôt localisé dans le nord du pays dont le cours du Rhin et le lac de Grand-Lieu, avec 2 exceptions notoires, la Camargue et la Corse. L'effectif hivernant était de 76 833 individus à la mi-janvier sur la période 2005-2009.

Présence et répartition du Fuligule milouin *Aythya* ferina dans le département des Landes

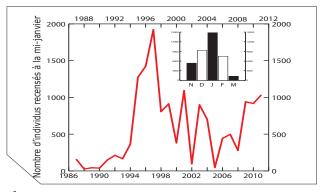
Dans le département des Landes, sur les sites suivis, le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier a dépassé à cinq reprises les 1000 spécimens. En 1997, le nombre total obtenu était de 1921 Fuligules, soit approximativement 2,5% de la population hivernante française. Après avoir subi une chute entre 1996 et 2005, l'effectif de Fuligules milouins hivernants progresse légèrement depuis. Il atteint quasiment à nouveau les totaux de la fin du siècle dernier.



Évolution du nombre total de Fuligules milouins recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987



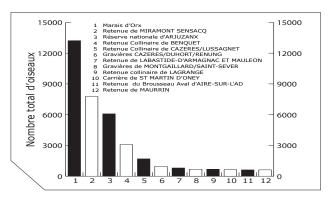
Les variations de ses effectifs sont encore plus marquées lors des comptages réalisés à la mi-janvier, période correspondant au pic hivernal. Le mois de janvier 1997 correspond, avec près de 2000 individus, au maximum enregistré. À l'inverse, cet anatidé était quasiment absent du département en 2002. On dénombre désormais environ un millier de spécimens. Les Fuligules milouins désertent en masse les sites suivis dès le mois de mars.



Évolution du nombre de Fuligules milouins recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

Actuellement, le département accueille environ 1,3% des Fuligules milouins hivernant en France métropolitaine.

C'est au niveau du Marais d'Orx que les Fuligules milouins ont été observés en majorité avec plus de 13200 individus contactés sur les 25 années de suivis. Ce seul site a accueilli 34,5% d'individus au cours de l'ensemble de la série. La retenue de Miramont-Sensacq (20,3%) et la réserve d'Arjuzanx (15,9%) se positionnent juste après. On notera l'attractivité des retenues collinaires et des gravières pour cet oiseau.



Les 12 sites d'importance pour le Fuligule milouin

LE CANARD CHIPEAU

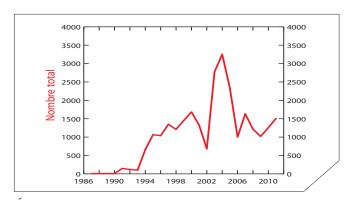
ANAS STREPERA

Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite à l'annexe II/1 de la Directive Oiseaux, à l'annexe II de la Convention de Bonn, à l'annexe III de la Convention de Berne et listée en catégorie B1 (population nord-ouest Europe) et B2c (population nordest Europe/mer Noire/Méditerranée) de l'AEWA.

Le Canard chipeau est un Canard de surface dont le poids varie entre 850 et 990 g. Le mâle est majoritairement gris, alors que la femelle est marron. Le ventre est blanc. Le bord du bec est jaune. En hiver, il se nourrit souvent des végétaux que les Foulques macroules remontent à la surface. Les proies animales demeurent rares. C'est une espèce holarctique, présente entre les 38ème et 60ème parallèles de latitude nord, en Eurasie et en Amérique. En France, sa nidification est essentiellement limitée aux grandes zones d'étangs comme les Dombes ou la Camargue. En hiver, sa répartition est très diffuse, se concentrant sur quelques secteurs géographiques comme le Rhin, la Champagne, la Brenne ou le lac de Grand-Lieu, ainsi qu'en Camargue qui peut accueillir à elle seule jusqu'à 90% des effectifs à la mi-janvier. Dans le Sud-Ouest, le bassin d'Arcachon est tout particulièrement attractif. Les moyennes des effectifs français de janvier sont de l'ordre de 17 600 individus sur la période 2003-2004 et de 33 867 sur la période 2005-2009.

Présence et répartition du Canard chipeau Anas strepera dans le département des Landes

Dans le département des Landes, l'espèce voit son effectif hivernal augmenter jusqu'aux années 2003/2004, décroître puis rester relativement stable par la suite.



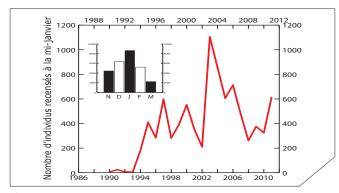
Évolution du nombre total de Canards chipeaux recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

Les hivers 2002/2003, 2003/2004 et 2004/2005 ont vu les populations de Canard chipeau plus que doubler par rapport aux années précédentes. Les hivers qui ont suivi ces 3 années exceptionnelles ont retrouvé des valeurs plus courantes, situées autour de 1200 individus par hiver. Depuis qu'un nombre conséquent de sites est suivi



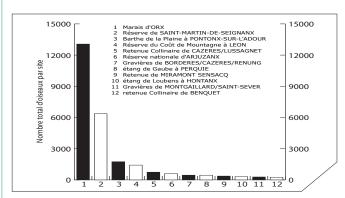
annuellement dans le département des Landes, on peut considérer que la densité moyenne du Canard chipeau est de l'ordre de 0,5 individu par hectare.

A la mi-janvier, entre 300 et 600 oiseaux sont présents normalement dans les sites suivis. L'hiver 2002/2003 a été celui qui a accueilli le plus de spécimens avec plus de 1100 oiseaux. À la mi-mars, approximativement le quart des effectifs est encore présent dans le département. Ces données sont à mettre en parallèle avec les données de la littérature qui indiquent une moyenne de 17 500 oiseaux à la mi-janvier pour la période. Avec 1105 Canards chipeaux en janvier 2005, les Landes accueillaient alors environ 3,3% de la population hivernante française



Évolution du nombre de Canards chipeaux recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

Deux sites d'importance pour cet anatidé apparaissent très nettement. Ce sont le Marais d'Orx (48,7%) et la réserve de Lesgau à St-Martin-de-Seignanx (23,7%). Ils ont donc accueilli 72,4% de l'ensemble des Canards chipeaux recensés au cours des 25 années de suivis. Les 10 autres sites, d'importances bien moindres, accueillent à peu près le quart de la population landaise.



Les 12 sites d'importance pour le Canard chipeau













LES ANATIDÉS

LE CANARD PILET

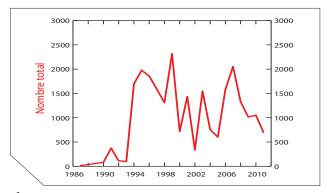
ANAS ACUTA

Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite aux annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn, et listée en catégorie B1 (population hivernante d'Europe nord-ouest) et B2c (population ouest Sibérie/nord-est et est Europe/sud Europe/ouest Afrique) de l'AEWA.

D'un poids oscillant entre 600 et 850 g, le Canard pilet est un Canard de surface de taille moyenne, à l'allure très élégante. Il possède une longue queue effilée, un bec bleuté, un dos gris, un miroir couleur vert bronze et l'extrémité de ses ailes est noire. De plus, la tête et le cou du mâle sont brun chocolat. Il se nourrit de graines, tubercules, végétaux et diverses petites proies animales. C'est une espèce holarctique à très vaste répartition dans l'Ancien et le Nouveau Mondes. En France, il se reproduit dans quelques endroits comme en Manche, baie de Somme, Bretagne méridionale et bassin d'Arcachon. D'octobre à mars, il est commun dans une bonne partie du pays, y compris la Corse. Ses principaux sites d'hivernage, au nombre d'une dizaine, sont toutefois côtiers. La moyenne des effectifs présents à la mi-janvier sur la période 1999-2004 était de l'ordre de 15 300 oiseaux. Il est à signaler que le maximum de présence de l'espèce est atteint à la mi-février avec 15 800 individus. Sur la période 2005-2009, cette moyenne est tombée à 12 397 spécimens.

Présence et répartition du Canard pilet *Anas acuta* dans le département des Landes

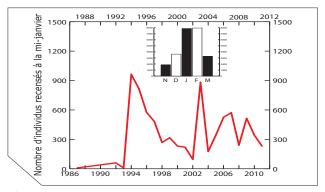
Ce Canard connaît des fluctuations importantes. Cependant d'un point de vue général, la population hivernante ne montre pas de tendance évidente, oscillant autour de 1326 individus depuis 1994.



Évolution du nombre total de Canards pilets recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987



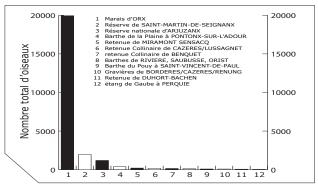
Les deux maxima datent de janvier 1994 avec 964 individus et de janvier 2003 avec 881 oiseaux. Au regard des estimations nationales, la part du département des Landes serait de l'ordre de 7,8%.



Évolution du nombre de Canards pilets recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

Le site le plus apprécié par l'espèce est sans conteste le marais d'Orx qui a rassemblé 20 000 individus en 25 ans, soit 81,2% de l'effectif total. La réserve de Lesgau (8,0%), la réserve nationale d'Arjuzanx (4,9%) et la barthe de la Plaine (1,5%) hébergent également des quantités non négligeables de Canards pilets.





Les 12 sites d'importance pour le Canard pilet





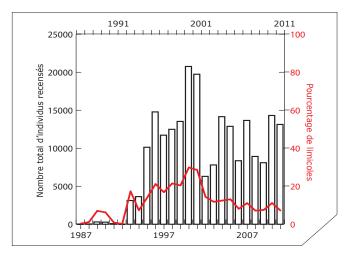
LE VANNEAU HUPPÉ VANELLUS VANELLUS

LE COURLIS CENDRÉ NUMENIUS ARQUATA

LA BÉCASSINE DES MARAIS GALLINAGO GALLINAGO



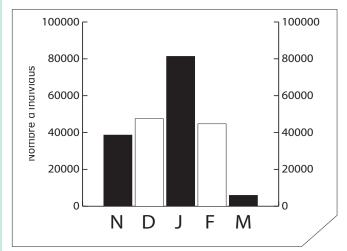
Les Limicoles appartiennent à l'ordre des Charadriiformes, qui comprend des espèces occupant un vaste panel d'environnements. La plupart d'entre eux sont de petite taille et ont, comparativement à leur corps, de longues et fines pattes. Dans le département des Landes, ce groupe se situe au 3ème rang en termes d'abondance et au second pour la diversité. Les effectifs recensés fluctuent considérablement d'un hiver à l'autre, aucune tendance ne semblant se dégager depuis l'hiver 1993/1994. La proportion relative des limicoles a enregistré un maximum à la toute fin du siècle dernier et diminue depuis.



Nombre annuel de limicoles recensés dans le département des Landes depuis le début du suivi (barres verticales) et évolution de la proportion relative de la famille des limicoles au sein de l'ensemble des familles prises en compte

Espèce	N	D	J	F	М	Somme	%
Vanneau huppé	36 738	45 908	75 367	41 347	3 605	202 965	93,02
Courlis cendré	75	429	4 029	1 634	939	7 106	3,26
Bécassine des marais	1 153	972	1 761	1 104	730	5 720	2,62
Bécasseau variable	409	9	2	279	45	744	0,34
Barge à queue noire	33	6	27	207	222	495	0,23
Pluvier doré	27	128	52	2	1	210	0,10
Chevalier gambette	27	3	12	38	128	208	0,10
Chevalier cul-blanc	19	16	18	4	37	94	0,04
Chevalier guignette	17	38	7	5	9	76	0,03
Petit Gravelot	1		1		65	67	0,03
Chevalier combattant	1	6	4		33	44	0,02
Chevalier arlequin	9	9	13	8	4	43	0,02
Courlis corlieu					34	34	0,02
Chevalier aboyeur	4	4	9	13	3	33	0,02
Avocette élégante	1		1	5	20	27	0,01
Pluvier argenté	10				2	12	0,01
Bécasseau minute	7			2		9	<0,01
Bécassine sourde	2		1			3	<0,01
Phalarope à bec étroit		1				1	<0,01
	38 652	47 529	81 360	44 733	5 925	218 199	

Évolution mensuelle, de novembre à mars, des différentes espèces de limicoles rencontrées dans le département des Landes. L'importance relative de chaque taxon est également fournie L'évolution mensuelle de leurs populations est surtout caractérisée par un pic très marqué à la mi-janvier et un minimum, lui aussi très prononcé, à la mi-mars.



Évolution mensuelle de la famille des limicoles

Pour les 3 espèces les plus représentées, le nombre maximal d'individus est atteint en janvier, situant en cela le schéma général de cette famille. Ce sont des hivernants qui fuient les contrées plus septentrionales lors de vagues de froid. Le Vanneau huppé représente un peu plus de 93% de l'ensemble des observations.



Barge à queue noire

Les 16 autres espèces inventoriées sont en nombres trop faibles pour en tirer des informations substantielles.













LE VANNEAU HUPPÉ

VANELLUS VANELLUS

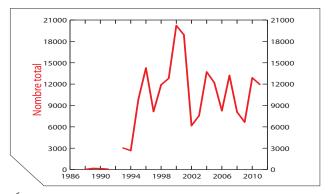
Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite à l'annexe II/2 de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie B2c de l'AEWA (populations d'Europe / Europe et nord de l'Afrique).

La longue huppe noire que cette espèce arbore fièrement sur la tête permet une identification instantanée. La détermination est facilitée par le contraste entre la face et le plastron de couleur noire et le ventre entièrement blanc. L'envergure de ses ailes est trompeuse, son poids oscillant entre 130 et 330 g. Le Vanneau niche de l'Atlantique à la mer du Japon. Il a une nette prédilection pour les milieux découverts au sol meuble et à la végétation rase. Il y recherche des vers et des insectes.

En Europe, l'espèce aurait un statut de conservation entrant dans la catégorie « défavorable » au sein de la liste rouge de l'UICN, le déclin de la population nicheuse ayant été de l'ordre de 40% entre 1990 et 2005. L'intensification de l'agriculture et l'assèchement des zones humides sont les premiers responsables de cet état de fait. En France, le Vanneau serait également en déclin. L'estimation de 1995-1996 était de 15 000 à 20 000 couples. En revanche, de par son climat tempéré sur une bonne partie du territoire, la France serait, avec environ 3,45 millions d'oiseaux, le pays d'Europe où l'hivernage est le plus important. L'essentiel de cette population hiverne dans les 2/3 nord du pays.

Présence et répartition du Vanneau huppé *Vanellus* vanellus dans le département des Landes

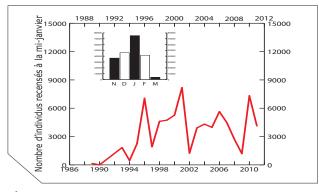
Des fluctuations sont perceptibles d'une année sur l'autre en ce qui concerne les effectifs hivernaux, la moyenne annuelle s'établissant à 10 661 individus sur l'ensemble des sites suivis. Ce nombre peut doubler certaines années, comme ce fut le cas durant les hivers 1999/2000 et 2000/2001.



Évolution du nombre total de Vanneaux huppés recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987



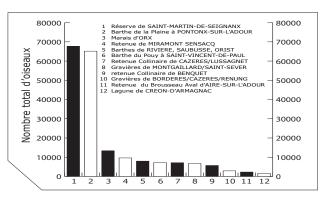
Le nombre d'hivernants à la mi-janvier est également stable depuis 1995, voire en très légère augmentation, avec cependant d'importantes variations interannuelles. Par exemple, 8183 Vanneaux étaient présents en 2001 et seulement 1234 en 2002, soit près de 7 fois moins.



Évolution du nombre de Vanneaux huppés recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

L'abondance maximale est typique de la mi-janvier, au cœur de l'hiver. En mars, il ne reste quasiment plus d'oiseaux dans le département.

L'espèce fréquente de préférence les Barthes de l'Adour et notamment la réserve de Lesgau (33,4%) et la barthe de Pontonx-sur-l'Adour (32,1%). Ils ont été vus dans 28 autres zones humides du département, en quantités bien moindres. Les comptages réalisés dans le cadre de ce suivi ne reflètent pas en réalité l'étendue de l'hivernage du Vanneau huppé dans le département des Landes. En effet, cette espèce n'est pas strictement inféodée aux abords des plans d'eau, fréquentant également les prairies et les champs récoltés à la recherche de nourriture.



Les 12 sites d'importance pour le Vanneau huppé

PAGE **137**

LE COURLIS CENDRÉ

NUMENIUS ARQUATA

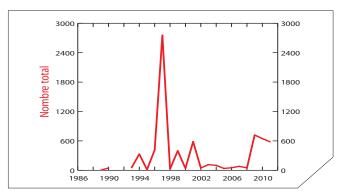
Espèce dont la chasse est autorisée. Inscrite à l'annexe II/2 de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations d'Europe/Europe, Nord et Ouest Afrique).

Avec une envergure de 0,8 à 1 m, le Courlis cendré est le plus grand de nos limicoles. Son poids peut frôler le kilogramme. Si l'oiseau présente un plumage variable, il est aisément identifiable à son long bec incurvé. Son régime alimentaire est assez éclectique, composé d'insectes, de vers et de petits mollusques, alimentation complétée par l'ingestion de divers végétaux et de fruits. En hiver, il fréquente volontiers les vasières littorales, recherchant les vers, les mollusques et certains crustacés.

Son statut de conservation serait jugé défavorable en Europe, avec entre 172 000 et 240 000 couples hors Russie. En France, ses populations nicheuses sont à surveiller, l'effectif étant d'environ 2000 couples. En hiver, la population fluctue entre 14 000 et 21 000 individus. Elle est considérée en déclin, malgré l'absence de tendance manifeste sur les 20 dernières années. Certains hivers, lors d'importantes vagues de froid, jusqu'à 40 000 individus peuvent se retrouver dans notre pays. En majorité, les oiseaux se cantonnent au nord d'une ligne passant par Bordeaux et Lyon.

Présence et répartition du Courlis cendré *Numenius arquata* dans le département des Landes

Le nombre total d'individus observés chaque année montre de très importantes oscillations. On peut noter que l'ensemble des sites permettent d'accueillir jusqu'à environ 3 000 individus sur un hiver, ce qui se traduit par en moyenne 338 individus par an.

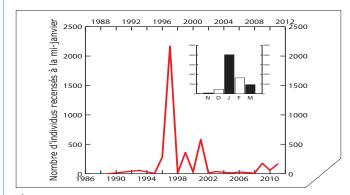


Évolution du nombre total de Courlis cendrés recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

À l'exception d'une année et de petits pics secondaires, le département des Landes héberge très peu de Courlis cendrés en hiver. Les maxima sont notés autour du 15 janvier

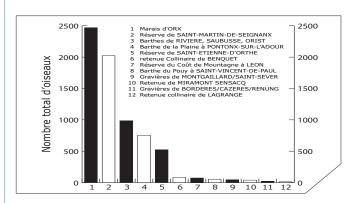


et correspondent à des arrivées brutales lors de coups de froid, les valeurs de novembre et décembre étant très faibles. Avec 2167 oiseaux présents à la mi-janvier, l'année 1997 se démarque de toutes les autres, le marais d'Orx ayant été l'hôte de 2000 Courlis à lui seul.



Évolution du nombre de Courlis cendrés recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

L'analyse des données recueillies au cours de l'ensemble des suivis indiquent clairement que l'espèce est majoritairement présente dans l'entité « Barthes », plus précisément dans le marais d'Orx (34,7%) et dans la réserve de Lesgau (28,5%). Entre les deux sites, 4 492 individus ont été observés en 21 ans. Trois autres sites barthais ont également accueilli des quantités non négligeables de Courlis cendrés. Ce sont par ordre décroissant d'importance : les Barthes de Rivière-Saubusse-Orist (13,9%), de Pontonx-sur-l'Adour (10,6%) et de Saint-Étienne-d'Orthe (7,4%). Les 11 autres sites ayant hébergé des Courlis à un moment donné jouent un rôle négligeable dans l'hivernage de cette espèce.



Les 12 sites d'importance pour le Courlis cendré















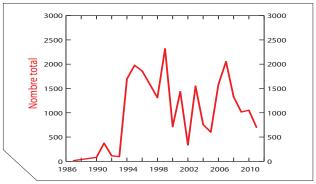
LA BÉCASSINE DES MARAIS

GALLINAGO GALLINAGO

Espèce chassable en France. Inscrite aux annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux (mais la commercialisation est interdite en France), à l'annexe III de la Convention de Berne et à l'annexe II de la Convention de Bonn, et listée en catégorie B2c de l'AEWA (populations Europe/sud, ouest et nordouest Afrique).

La Bécassine des marais est un limicole de taille moyenne, son poids avoisinant les 110 g. Son long bec et son plumage dominé par les bruns et les noirs sur le dessus et le blanc sur le ventre permettent de l'identifier. L'espèce est largement répandue en Europe, des îles britanniques à l'Oural. Elle se nourrit majoritairement de proies animales invertébrées (vers, insectes et gastéropodes). Dans la littérature, il est fait état d'un déclin des populations de ce limicole. Son statut de conservation est jugé défavorable par BIRDLIFE INTERNATIONAL, en raison d'un déclin modéré récent de sa population. L'effectif européen était estimé à 10 millions d'individus. En France, la population nicheuse est considérée en danger. Elle est estimée à seulement 200 couples. L'espèce est donc essentiellement migratrice et hivernante dans notre pays. Au niveau national, la tendance des populations de ces contingents est inconnue, des recensements précis étant particulièrement difficiles voire impossibles à réaliser en raison de la difficulté d'observation de l'oiseau dans son milieu naturel.

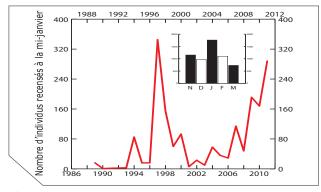
Présence et répartition de la Bécassine des marais Gallinago gallinago dans le département des Landes Le suivi de l'espèce permet de mettre en évidence une explosion de la population jusqu'en 1995. À la suite de cela, la population hivernante a chuté. Fort heureusement, depuis le début des années 2000, la fréquentation de l'espèce progresse de nouveau. Le nombre moyen d'individus rapporté aux 10 hectares est, quant à lui, instable, subissant d'importantes variations, entre 6 et 24 individus pouvant être observés d'une année à une autre.



Évolution du nombre total de Bécassines des marais recensées sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

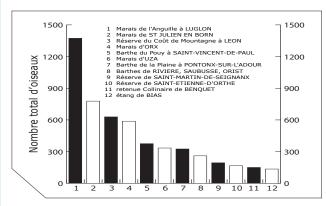


Deux pics marquent l'évolution des effectifs dans les Landes à la mi-janvier : le premier en 1997 avec 345 oiseaux et le second en 2011 avec 288 individus. Ce mois correspond également aux maxima enregistrés entre novembre et mars. Au cours de ces 4 mois, les effectifs semblent peu évoluer.



Évolution du nombre de Bécassines des marais recensées à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

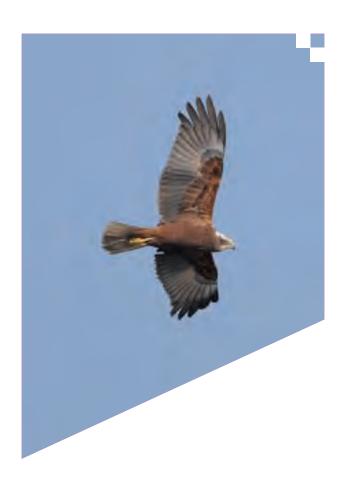
La Bécassine des marais est une espèce très discrète et possédant un fort mimétisme dans son environnement habituel, dont les effectifs réels sont difficiles à estimer. Elle est présente dans beaucoup de zones humides, la plupart du temps en faibles quantités (quelques individus). Parmi les 32 endroits différents dans lesquels la Bécassine des marais a été vue, il s'avère que le site le plus accueillant pour cette espèce est le marais de l'Anguille à Luglon en Haute-Lande. Sur l'ensemble des suivis, 1373 Bécassines y ont été inventoriées, soit 24,0% de l'intégralité des recensements.



Les 12 sites d'importance pour la Bécassine des marais

PAGE **139**

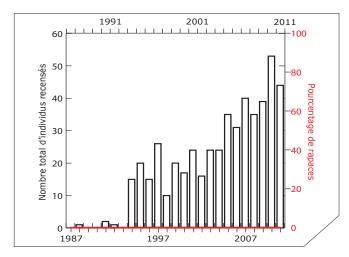




LE BUSARD DES ROSEAUX CIRCUS AERUGINOSUS



La famille des rapaces comprend ici des oiseaux de proie diurnes. Le nombre d'individus recensés depuis 25 ans ne cesse d'augmenter. Le pic d'abondance a été observé au cours de l'hiver 2009/2010. Situés au sommet de la chaîne alimentaire, leurs effectifs ainsi que leur proportion relative comparée aux autres espèces inféodées aux zones humides sont fort logiquement très faibles.



Nombre annuel de rapaces recensés dans le département des Landes depuis le début du suivi (barres verticales) et évolution de la proportion relative de la famille des rapaces au sein de l'ensemble des familles prises en compte

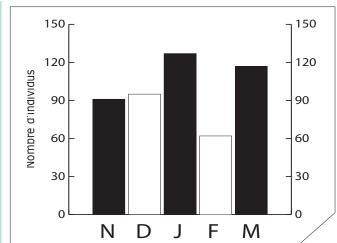
Leur évolution mensuelle est caractérisée par une relative stabilité hivernale, le minimum observé se situant à la mi-février. Dès le début du mois de mars, des migrateurs précoces arrivent dans la région.

Espèce	N	D	1	F	М	Somme	%
Busard des roseaux	68	70	87	41	35	301	
Aigle criard	7	16	16	10	5	54	10,98
Milan noir				1	52	53	10,77
Balbuzard fluviatile	3	4	3	2	16	28	5,69
Faucon pèlerin	8	3	4	2	4	21	4,27
Pygargue à queue blanche		1	6	5	1	13	2,64
Élanion blanc	4		2	1	3	10	2,03
Busard Saint-Martin		1	9			10	2,03
Circaète Jean-le-blanc					1	1	0,20
Aigle de Bonelli	1					1	0,20
	91	95	127	62	117	492	

Évolution mensuelle, de novembre à mars, des différentes espèces de rapaces rencontrées dans le département des Landes. L'importance relative de chaque taxon est également fournie



Pygargue à queue blanche



Évolution mensuelle de la famille des rapaces

Parmi les 10 espèces recensées, seul le Busard des roseaux apparaît comme relativement abondant. Il représente à lui seul près des 2/3 des observations. La présence du Circaète Jean-le-Blanc et de l'Aigle de Bonelli durant l'hiver dans le département relève de l'anecdote. En revanche, le Milan noir est couramment observé durant le mois de mars, ayant déjà entamé sa migration pré-nuptiale.

Il est à noter que le Balbuzard fluviatile, l'Aigle criard et le Pygargue à queue blanche sont quasiment toujours observés sur les mêmes sites. La présence de ces oiseaux en hivernage constitue un fait marquant pour quelques sites, notamment la réserve de Saint-Martin-de-Seignanx (Pygargue à queue blanche et Aigle criard) et le marais d'Orx (Balbuzard fluviatile).



Milan noir en chasse













LES RAPACES

LE BUSARD DES ROSEAUX

CIRCUS AERUGINOSUS

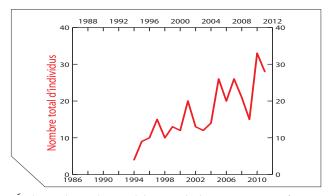
Espèce protégée par arrêté modifié du 17/04/81. Inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II des Conventions de Berne, de Bonn et de Washington et à l'annexe A du règlement CEE/CITES.

Le Busard des roseaux est un grand rapace migrateur, répandu aux latitudes moyennes entre la Scandinavie et la Méditerranée. Son plumage est relativement foncé et la présence d'un masque facial sur la tête est caractéristique de l'espèce. L'espèce est inféodée aux zones humides permanentes ou temporaires de basse altitude. On le rencontre de préférence dans les grandes étendues de phragmites. Opportuniste, son régime alimentaire est fonction des disponibilités du milieu, les proies animales constituant essentiellement son alimentation. En France, il est relativement commun, principalement dans la moitié nord du pays, sur les littoraux méditerranéen et corse. Il existe de grandes similitudes dans sa répartition entre les données hivernales et celles recueillies au cours de la période de reproduction, les mêmes sites semblant lui convenir. Une exception notable est à signaler; elle concerne les sites du nord-est du pays fréquentés à la belle saison mais ignorés en hiver. Il n'existe pas de données quantifiées quant à la taille de la population hivernante.

Présence et répartition du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* dans le département des Landes

L'analyse de l'ensemble des suivis hivernaux effectués met en évidence une nette progression de l'espèce dans le département des Landes.

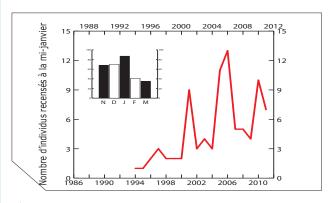
Le nombre d'individus recensés a ainsi triplé en 18 ans, passant d'une dizaine d'oiseaux en 1994 à une trentaine en 2010.



Évolution du nombre total de Busards des roseaux recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

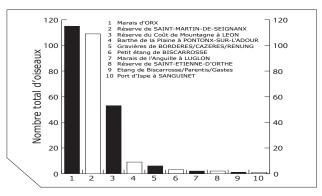


À la mi-janvier le pic de présence de l'espèce a été noté en 2006, lorsque 13 individus ont été aperçus sur les sites suivis. En moyenne, les effectifs progressent sur l'ensemble de la série.



Évolution du nombre de Busards des roseaux recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

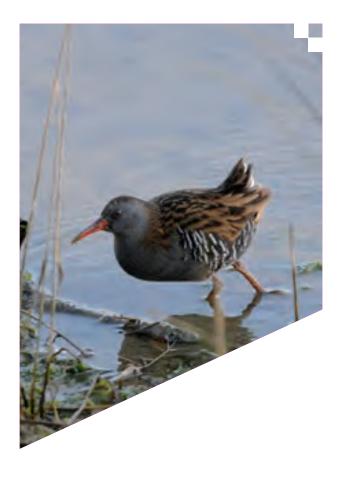
Concernant la répartition sur les sites suivis, on peut remarquer que le Busard des roseaux est majoritairement recensé au niveau de 3 sites, assez proches les uns des autres : le marais d'Orx, la réserve de Lesgau à Saint-Martin-de-Seignanx et celle du Coût de Mountagne à Léon. Ces trois zones humides totalisent 92% des individus signalés.



Les 10 sites au sein desquels ont été aperçus des Busards des roseaux



LES REPRÉSENTANTS DES AUTRES FAMILLES



LA FOULQUE MACROULE FULICA ATRA

LE GRAND CORMORAN PHALACROCORAX CARBO

LE GRÈBE HUPPÉ PODICEPS CRISTATUS



PAGE **145** Les espèces qui n'appartiennent pas aux 4 familles que sont les anatidés, les grands échassiers, les limicoles et les rapaces ont été regroupées dans une catégorie « divers ». Sont regroupés ensemble des taxons aussi divers que les rallidés, laridés, Grèbes et autres Cygnes. Les effectifs recensés connaissent des variations inter-annuelles considérables, sans tendance générale bien définie. L'hiver 1996/1997 a connu une affluence record, à l'opposé de l'hiver 2005/2006. Depuis lors, la proportion relative de cet ensemble est caractérisée par une baisse.

LES REPRÉSENTANTS DES AUTRES FAMILLES

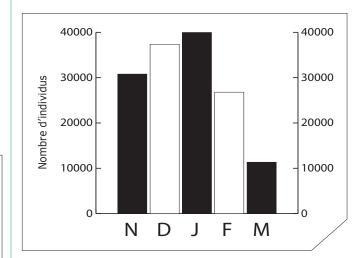
2001 2011 15000 Nombre total d'individus recensés 12000 9000 6000 3000 1987

Nombre annuel des autres oiseaux d'eau recensés dans le département des Landes depuis le début du suivi (barres verticales) et évolution de la proportion relative de la famille des « Autres » au sein de l'ensemble des familles prises en compte

Espèce	N	D	1	F	М	Somme	%
Foulque macroule	21 393	26 161	27 713	19 340	6 747	101 354	69,29
	7 796	9 185	9 981	5 917	3 107	35 986	
Grand Cormoran							24,60
Grèbe huppé	1 044	1 578	1 630	1 130	1 189	6 571	4,49
Grèbe castagneux	306	287	299	224	144	1 260	0,86
Cygne tuberculé	72	69	117	110	69	437	0,30
Mouette rieuse	4	16	131	29	7	187	0,13
Cormoran huppé	142				25	167	0,11
Poule d'eau	12	21	16	7	28	84	0,06
Cygne noir	13	14	17	17	8	69	0,05
Grèbe à cou noir	1	10	25	7	4	47	0,03
Goéland leucophée	5	4	12	9	4	34	0,02
Martin-pêcheur		7	10			17	0,01
Grèbe esclavon	1	6	9			16	0,01
Plongeon imbrin		1	5	4	3	13	0,01
Goéland argenté	1	1	2		6	10	0,01
Râle d'eau		1	5	1		7	<0,01
Butor étoilé	1		1	1		3	<0,01
Cygne chanteur		1	1			2	<0,01
Plongeon catmarin			1			1	<0,01
	30 793	37 365	39 976	26 796	11 345	146 275	

Évolution mensuelle, de novembre à mars, des différentes autres espèces d'oiseaux d'eau rencontrées dans le département des Landes. L'importance relative de chaque taxon est également fournie

L'évolution mensuelle des populations est marquée par une présence importante dès la mi-novembre, présence qui culmine à la mi-janvier. Les effectifs diminuent alors très sensiblement, un peu plus d'un quart d'entre eux étant toujours présent à la mi-mars.



Évolution mensuelle de la famille des autres oiseaux d'eau

Sur les 19 espèces de cet ensemble, seulement 3 sont rencontrées en abondance suffisante : la Foulque macroule, le Grand Cormoran et le Grèbe huppé. Leurs effectifs les plus importants sont atteints à la mi-janvier. Pour les 2 premières espèces citées, la plupart des individus ne font qu'hiverner dans la région. À contrario, pour les Grèbes huppés, leurs effectifs varient dans des proportions bien moindres.



Grèbe castagneux

À l'exception du Grèbe castagneux, les 16 autres espèces de ce groupe sont très peu représentées dans les cortèges avifaunistiques des zones humides suivies dans le cadre de ce programme.













LES AUTRES FAMILLES

LA FOULQUE MACROULE

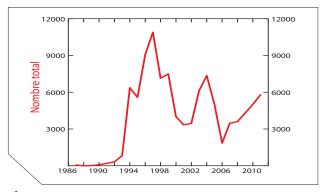
FULICA ATRA

Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite aux annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Bonn (pour les populations de la Méditerranée et de la Mer noire de la sous-espèce nominale) et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations de mer Noire/mer Méditerranée).

La Foulque est un gros rallidé au corps rond pouvant peser jusqu'à 1,2 kg. L'oiseau est aisément reconnaissable en raison de son plumage noir de suie et de son bec blanc très visible. L'espèce est très largement implantée en Europe. Elle y a un statut de conservation jugé favorable. En France, la Foulque, tant au niveau de ses effectifs reproducteurs qu'hivernants, est en augmentation. Il y aurait entre 50 000 et 150 000 couples et plus de 200 000 oiseaux en hiver. La Camargue et le lac du Bourget représentent les 2 premiers sites d'importance nationale.

Présence et répartition de la Foulque macroule *Fulica atra* dans le département des Landes

La tendance générale observée pour la population hivernante de Foulque macroule est à la baisse, phénomène observé au niveau national. La moyenne depuis 1994 est de 5548 oiseaux par an. L'hiver 1996/1997 est remarquable et correspond à une affluence record. Sur le seul marais d'Orx, 1122 Foulques étaient présentes en novembre, 1048 en décembre, 1125 en janvier, 700 en février et 408 en mars!

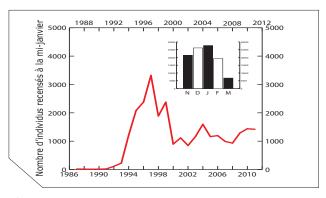


Évolution du nombre total de Foulques macroules recensées sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987

Les effectifs à la mi-janvier ont atteint des sommets en 1997 avec 3320 individus, représentant moins de 1,7% de l'effectif national. Depuis le début

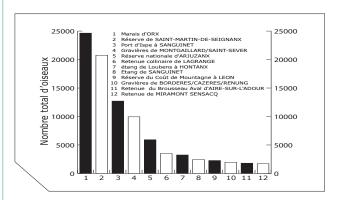


de ce siècle, les populations se stabilisent autour d'une valeur moyenne de l'ordre de 1200 Foulques. Les ¾ des oiseaux ont déserté les sites suivis dans le cadre de ce programme à la mi-mars.



Évolution du nombre de Foulques macroules recensées à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

Le marais d'Orx (24,3%) et la réserve de St-Martin-de-Seignanx (20,5%) ont rassemblé les plus grandes concentrations hivernantes sur l'ensemble des suivis. L'espèce a été signalée sur 43 des 49 sites suivis. Elle est donc très répandue dans l'ensemble du département. Elle se rassemble parfois en groupes de plusieurs centaines d'individus (cas du marais d'Orx, de la réserve de Lesgau à Saint-Martin-de-Seignanx, de la gravière de Montgaillard-Saint-Sever ou bien encore du lac de Sanguinet). Le marais d'Orx a même accueilli plus de 1000 sujets en 1996 et 1997.



Les 12 sites d'importance pour la Foulque macroule

LE GRAND CORMORAN

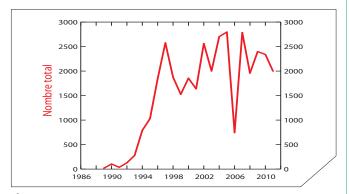
PHALACROCORAX CARBO

Le Grand Cormoran est une espèce protégée. La « sous-espèce » littorale, Phalacrocorax carbo carbo, est entièrement protégée. La « sous-espèce » continentale, P. c. sinensis, est susceptible de régulation, sur les plans d'eau douce comme sur les rivières. Des quotas sont fixés par le ministère en charge de l'écologie pour chaque département et ces opérations sont suivies par une commission départementale placée sous l'autorité des préfets. Le Grand Cormoran est inscrit à l'annexe III de la Convention de Berne.

Avec son plumage noir et sa silhouette caractéristique, l'oiseau est aisément reconnaissable. Il possède une grande envergure de l'ordre de 1,5 m et un poids maximal de l'ordre de 3,5 kg. Ses pattes entièrement palmées font de lui un excellent nageur et un pêcheur exceptionnel. Son régime alimentaire est donc uniquement piscivore, chaque animal ingérant en moyenne 360 g de poissons par jour. L'oiseau a une répartition mondiale, exceptions faites de l'Amérique du Sud et de l'Antarctique. La France accueille, outre ses propres nicheurs, des migrants et des hivernants d'origines diverses. Son statut est favorable en Europe, en raison d'une importante augmentation des effectifs [bg2]. La progression de l'espèce en France a été indéniable, mais elle se ralentit, tant en ce qui concerne les nicheurs que les hivernants. Ainsi, les populations stationnant dans notre pays durant la saison froide sont passées de 4000 à environ 90 000 individus en près de 35 ans.

Présence et répartition du Grand Cormoran *Phalacroco*rax carbo dans le département des Landes

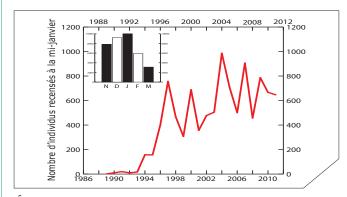
Dans les années 1980, l'espèce était surtout signalée dans les lacs et étangs landais littoraux. Depuis, l'espèce a su s'implanter dans d'autres milieux humides du département des Landes. La tendance constatée au cours des différents suivis est l'accroissement continu de la population hivernante.



Évolution du nombre total de Cormorans huppés recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1986/1987



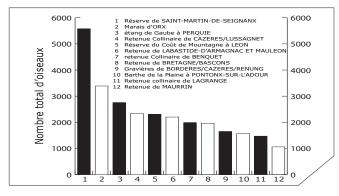
La tendance générale à la mi-janvier est à l'accroissement, avec des fluctuations inter-annuelles très marquées. Avec près de 1000 Cormorans, le mois de janvier 2007 a correspondu au maximum de la série. Ce mois correspond du reste au pic saisonnier enregistré. Beaucoup d'oiseaux sont déjà repartis en février et le processus s'accélère en mars.



Évolution du nombre de Cormorans huppés recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

C'est dans la réserve de Saint-Martin-de-Seignanx que l'on a recensé le plus de Cormorans en 25 ans (5 581 environ oiseaux en 25 ans, soit 15,5% de l'ensemble des données disponibles).

Ce prédateur a été repéré dans 37 autres sites au cours de l'étude, parfois en quantités importantes comme ce fut le cas en décembre 2001 sur le marais d'Orx (550 individus) ou sur la retenue collinaire de Lagrange en janvier 2003 avec 304 oiseaux.



Les 12 sites d'importance pour le Grand Cormoran













LES AUTRES FAMILLES

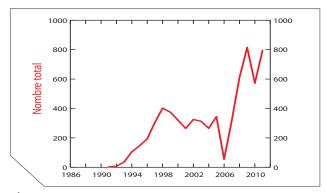
LE GRÈBE HUPPÉ PODICEPS CRISTATUS

Espèce protégée par Arrêté modifié du 17 avril 1981. Inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne, et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations d'Europe et du nord-ouest de l'Afrique).

Le Grèbe huppé est le plus grand des Grèbes. Il appartient à la famille des Podicipédidés et se nourrit principalement de petits poissons, de crustacés, de mollusques et de larves d'insectes. C'est un excellent nageur et plongeur. Ce Grèbe niche dans presque toute l'Europe au sud de la Suède. En France, il est plus présent dans la moitié nord que dans la moitié sud. Les endroits où l'hivernage est régulier et continu sont rares. Il y est concentré dans quelques grands lacs et étangs comme le lac Léman, les réservoirs Seine et Marne, ainsi qu'en Brenne. On peut également le rencontrer dans des eaux marines à saumâtres comme le port de Dunkerque, le golfe du Morbihan ou bien encore les côtes de Camargue. Au total, la France doit accueillir de 20 000 à 25 000 Grèbes huppés.

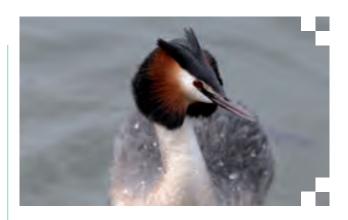
Présence et répartition du Grèbe huppé *Podiceps* cristatus dans le département des Landes

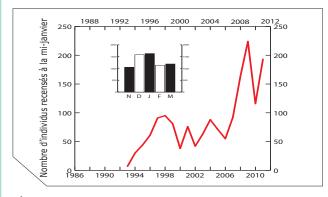
Cette espèce connaît un essor que ce soit pour le nombre total d'individus comptabilisés par année sur l'ensemble des sites suivis ou pour le nombre moyen d'individus observés par site. Entre 600 et 800 Grèbes sont désormais recensés au cours des 5 mois de suivis.



Évolution du nombre total de Grèbes huppés recensés sur l'ensemble des sites suivis depuis l'hiver 1990/1991

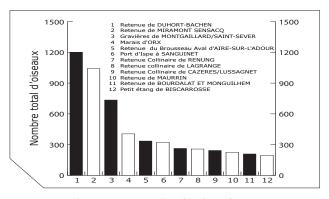
La population landaise estimée à la mi-janvier est de moins de 100 individus en moyenne. En janvier 2009, ce ne sont pas moins de 224 individus qui ont été recensés. Ils représentaient environ 1% de la population hivernante nationale.





Évolution du nombre de Grèbes huppés recensés à la mi-janvier. Le cumul mensuel apparaît en fenêtre (histogrammes)

C'est dans la Zone Agricole que la majorité des observations de Grèbes huppés a été réalisée. On recense essentiellement cette espèce sur trois sites: la retenue collinaire de Duhort-Bachen, celle de Miramont-Sensacq et la gravière de Montgaillard-Saint-Sever. L'espèce peut parfois être observée en rassemblements relativement importants de l'ordre de plus de cinquante individus. Cela a été le cas à une ou plusieurs occasions sur le marais d'Orx, la retenue de Duhort-Bachen, la gravière de Montgaillard-Saint-Sever, le lac de Sanguinet et la retenue du Brousseau aval d'Aire-sur-l'Adour.



Les 12 sites d'importance pour le Grèbe huppé



DEPUIS PLUS DE 25 ANS, LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES LANDES, EN PARTENARIAT AVEC DIVERSES INSTITUTIONS, ASSURE LE SUIVI DES COMPTAGES D'OISEAUX D'EAU EN HIVERNAGE SUR BON NOMBRE DE ZONES HUMIDES.

L'INVESTISSEMENT DANS CES OPÉRATIONS QUI NÉCESSITENT DÉSORMAIS LA MOBI-LISATION DE PLUS D'UNE VINGTAINE DE PERSONNES N'A CESSÉ DE CROÎTRE AU FIL DES ANS. D'UNE DEMI-DOUZAINE DE SITES SUIVIS À LA FIN DES ANNÉES 1980, PLUS D'UNE QUARANTAINE DE ZONES HUMIDES EST ACTUELLEMENT SUIVIE DE NOVEMBRE À MARS.

Lors des comptages réalisés autour du 15 janvier, ce ne sont pas moins de 60 000 à 70 000 oiseaux d'eau qui sont recensés. Le nombre d'espèces présentes sur ces sites a lui aussi augmenté avec le temps.

Sur 91 espèces distinctes présentes à un moment donné ou à un autre sur l'un des 49 sites ayant fait l'objet d'un suivi, une soixantaine d'espèces fréquentent régulièrement le département.

Parmi celles-ci, 18 sont abondantes.

Ce sont :

- 4 grands échassiers : Grue cendrée, Hérons cendré et garde-bœufs et Aigrette garzette ;
- 8 anatidés : Sarcelle d'hiver, Canards colvert, souchet, siffleur, chipeau et pilet, Oie cendrée et Fuligule milouin ;
- 3 limicoles : Vanneau huppé, Courlis cendré et Bécassine des marais ;
- 3 autres espèces n'appartenant pas à ces 3 premières familles : Foulque macroule, Grand Cormoran et Grèbe huppé.

Ces 18 espèces constituent un peu plus de 99% de l'ensemble des observations réalisées.





Les quatre entités biogéographiques qui caractérisent le département des Landes présentent non seulement des potentialités d'accueil distinctes mais aussi des cortèges d'oiseaux d'eau qui leur sont propres, à de rares exceptions près. Par ordre décroissant d'importance viennent les Barthes de l'Adour, la Haute-Lande, la Zone Agricole et le Littoral. Les Barthes de l'Adour et la Zone Agricole accueillent une majorité d'anatidés.

Elles se différencient sensiblement au niveau des limicoles et de la famille regroupant les autres espèces. Les prairies naturelles, élément typique des paysages barthais, attirent de nombreux limicoles, alors qu'une profondeur moyenne plus importante des plans d'eau de la Zone Agricole explique la présence en nombres d'espèces comme la Foulque macroule, le Grand Cormoran ou bien encore le Grèbe huppé. La Haute-Lande est le royaume d'accueil de la Grue cendrée, une hivernante récente dans le département qui y trouve depuis le début des années 2000 des conditions de séjour idéales. Le Littoral, la dernière des entités, héberge en proportions équivalentes anatidés et « autres » dont la Foulque macroule et le Grand Cormoran.

L'augmentation numéraire la plus spectaculaire est sans conteste celle de la Grue cendrée. Elle ne doit pas cependant occulter le fait que d'autres espèces hivernent chaque année en plus grands nombres comme la Cigogne blanche ou bien la Spatule blanche, deux espèces emblématiques des zones humides européennes.

La bonne santé générale de ces écosystèmes se traduit également par la présence de plus en plus importante sur les sites de rapaces inféodés aux zones humides comme le Busard des roseaux ou l'Aigle criard. Il ne faut pas oublier non plus le rôle de l'ensemble de ces milieux humides en tant qu'halte migratoire pour nombre d'espèces comme le Milan noir.

La politique menée par la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes au niveau de la sauvegarde des zones humides porte donc ses fruits, la fréquentation par de plus en plus d'oiseaux d'eau en étant un indicateur. Son investissement va bien au-delà de la simple acquisition et/ou gestion de différents territoires, d'importants travaux d'aménagement et de réhabilitation entrepris étant là pour en attester. Ces différentes actions bénéficient également à d'autres espèces emblématiques des zones humides comme la Cistude d'Europe.

















REMERCIEMENTS





Cet ouvrage est l'aboutissement d'un travail réalisé conjointement par les personnels du service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes et Philippe Mourguiart, actuellement attaché scientifique à la Fédération Régionale des Chasseurs d'Aquitaine. Ce travail a également bénéficié de la collaboration de différents personnels du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, ainsi que de l'apport de plusieurs bénévoles de l'Association Landaise des Chasseurs de Gibier d'Eau et de l'Association de Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born.

Que les différents financeurs soient également ici à nouveau remerciés.

LES FINANCEURS









LES PARTENAIRES















BP10 - 40465 Pontonx sur l'Adour

05 58 90 18 69

www.fedechasseurslandes.com